



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Comptes 2014

Table des matières

Cahier 1 : Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2014

Cahier 2 : Compte administratif

Cahier 3 : Compte de fonctionnement et récapitulation

Cahier 4 : Récapitulation par nature

Cahier 5 : Bilan

Cahier 6 : Annexes

Cahier 7 : Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2014



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 1

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2014

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2014

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

Conformément à l'article 59 de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, le Conseil communal soumet à l'approbation du Conseil général le rapport des comptes et de la gestion de l'exercice 2014 de la commune de La Tène, qui se présentent ainsi en résumé (en francs) :

	Budget 2014	Comptes 2014
<u>Compte de fonctionnement</u>		
Charges	29'190'500.00	28'634'251.42
Revenus	26'800'500.00	25'735'154.50
Excédent de charges	2'390'000.00	2'899'096.92
<u>Compte des investissements</u>		
Dépenses	8'068'000.00	5'068'656.25
Recettes	203'000.00	0.00

2 Considérations générales

La comparaison du budget avec les comptes aboutit certes à un déficit en hausse par rapport à celui prévu (+0.509 million de francs ou +21.30%).

La plus grande rigueur dans la gestion des finances communales est de mise. Pas un seul franc n'est dépensé sans avoir fait l'objet d'une appréciation par le service financier, le chef de chaque dicastère et le Conseil communal. La recherche permanente de l'équilibre est également le leitmotiv de l'Exécutif.

Les charges maîtrisables sont dans l'ensemble maîtrisées, même si l'on constate une nette augmentation des vacations du Conseil communal, qui s'explique principalement par le travail engendré par le processus de fusion.

Les revenus n'ont pas été à la hauteur des prévisions. L'impôt sur les personnes morales (PM) n'a pas atteint les montants qui nous avaient été préalablement indiqués par l'Etat.

L'évolution de la fortune, comme maintes fois annoncée, se solde par un reliquat proche de zéro.

Pour rappel, l'introduction de MCH2 (modèle de comptabilité harmonisé) sera à terme l'occasion d'une refonte complète du plan comptable. Toutefois, en application de la LFinEC, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, les comptes 2014 ont été révisés avant leur présentation au Conseil général et le rapport de révision a été remis au Conseil communal et à la commission financière.

Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée des données comptables permettant une lecture claire des événements ordinaires et extraordinaires ayant marqué l'exercice 2014.

3 Analyse du résultat d'exercice

L'exercice 2014 présente des **charges** de 28.634 millions de francs, contre 29.191 millions portés au budget, soit une baisse de -0.556 million ou -1.91%.

Il s'agit de souligner les éléments particuliers suivants :

- les charges dites *sous la maîtrise du Conseil communal* sont sous contrôle :
 - charges de personnel (N30) conformes aux prévisions (+0.040 million de francs)
 - biens, services et marchandises (N31) moindres que prévu (-0.178 million de francs)
- intérêt passifs (N32) et amortissements (N33) en baisse (-0.126 million de francs)
- versement de la part communale à prévoyance.ne avec un léger boni par rapport aux prévisions (-0.070 million de francs)
- part à la péréquation financière intercommunale conforme aux prévisions (écart de -844 francs)

Les **revenus** se montent à 25.735 millions de francs, contre 26.801 millions au budget, soit une diminution de -1.066 million ou -3.97%.

Il convient ici de mettre en évidence les éléments particuliers suivants :

- augmentation du produit de l'impôt provenant des PP (+0.443 million de francs)
- forte baisse du produit de l'impôt provenant des PM, y compris de l'impôt foncier (-1.154 million de francs)

Finalement, le **résultat** d'exercice présente un excédent de charges de 2.899 millions de francs, contre 2.390 millions portés au budget, soit une péjoration +0.509 million ou +21.3%.

Les **investissements nets** ont été moins importants que prévu en présentant un total des dépenses nettes de 5.608 millions de francs, contre 7.865 millions au budget. Cette différence est expliquée par la non-réalisation de certains travaux (p.ex. assainissement de la route de Wavre et report à 2015 de l'assainissement des chaudières des écoles à Marin. A noter que l'investissement net 2014 excède celui de la période 2009-2013 (4'385 millions de francs). Le chapitre 5 ci-après, Investissements, détaille les montants investis en 2014.

Après la prise en compte du résultat d'exercice et d'une perte de 15'000 francs lors de la vente des actions de SanaForum Holding SA, la **fortune nette est dérisoire et présente un solde de 20'976.12 francs** au 31 décembre 2014.

Les **réserves affectées** (B28) y compris celles concernant les postes autofinancés (p.ex. ports, déchets, eau, épuration, etc.), ont progressé d'un montant net de 0.306 million de francs.

Les **avances sur financements spéciaux** (B18) sont en hausse pour 0.236 million de francs en raison de l'insuffisance de la taxe d'épuration des eaux.

4 Comparaison du budget avec les comptes

La comparaison par chapitre du compte de fonctionnement, de budget à comptes, chiffre les variations suivantes :

Chapitre	Budget	Comptes	Variation (%)	
0 Administration	-1'492'500.00	-1'412'616.97	-79'883.03	-5.35
1 Sécurité publique	-480'500.00	-481'058.66	558.66	0.12
2 Ens. & formation	-5'475'000.00	-5'441'612.30	-33'387.70	-0.61
3 Culture, loisirs et sports	-897'000.00	-965'039.26	68'039.26	7.59
4 Santé	-161'000.00	-121'242.70	-39'757.30	-24.69
5 Prévoyance sociale	-3'062'500.00	-2'955'055.75	-107'444.25	-3.51
6 Trafic	-1'534'500.00	-1'530'932.15	-3'567.85	-0.23
7 Environnement	-313'000.00	-431'562.33	118'562.33	37.88
8 Economie publique	674'500.00	676'352.94	-1'852.94	0.27
9 Finances et impôts	10'351'500.00	9'763'670.26	587'829.74	-5.68
Total	-2'390'000.00	-2'899'096.92		

Comparaison du budget avec les comptes
(en francs)

Il est intéressant de relever qu'hormis la variation intervenue dans le poste 9, Finances et impôts (recettes en baisse de -587'829.74 francs) et qui est expliquée ci-après (Cf. 9, Finances et impôts), le cumul des autres variations présente un montant de -78'732.82 francs ou -3.29% du déficit budgété, prouvant ainsi que l'exercice comptable a été maîtrisé.

En application de l'art. 159 al. 2 du Règlement général de commune, du 19 février 2009, les variations de plus ou moins 15 pour cent entre le crédit budgétaire et la dépense effective (mais au minimum 10'000 francs) sont recensées dans le cahier 6 annexe 11 et sont motivées dans les commentaires particuliers en regard des comptes de fonctionnement.

Les principales causes de variation des différents postes sont toutefois mentionnées ci-après.

0 Administration

La diminution du coût net est notamment expliquée par l'enregistrement au compte de fonctionnement (et non plus au bilan) de l'acquisition et la vente de cartes journalières CFF (020.311.02 et 020.431.91, avec dissolution du solde positif au bilan provenant des années précédentes), la comptabilisation d'intérêts moratoires, de frais de retard et de recettes de chancellerie plus importants que prévu (020.427.00, 020.431.90 et 020.431.91), ainsi qu'en raison d'une réévaluation à la baisse des parts communales à l'assainissement de prévoyance.ne (029).

Ces améliorations ont surcompensé la hausse des charges en matière d'activités politiques pures (011 et 012).

1 Sécurité publique

Si le résultat global est conforme aux prévisions (écart de 558.66 francs), ce poste a néanmoins enregistré d'importantes variations dans différents comptes particuliers, mais dont les effets se sont mutuellement neutralisés.

Ainsi, l'oubli de la prévision budgétaire concernant les missions de secours (140.352.02) et la hausse du coût du SFBL (140.352.01) ont été compensés par la baisse du SIS-Incendie (140.352.00), un produit des amendes en hausse (113.441.00) et l'amélioration de la recette nette provenant de la notification des commandements de payer, ceci suite au changement de mandataire (101.318.40 et 101.431.90).

L'apparente baisse de l'Office régional d'état civil (101.310.01) est expliquée par le fait que l'indemnité pour la tenue d'agence AVS (101.436.00), qui transitait auparavant par la comptabilité communale, est maintenant directement versée à cet office.

Dénoncé avec effet au 31 décembre 2014, le contrat de prestations avec la Police neuchâteloise (PONE) a été prolongé jusqu'au 30 avril 2015. A ce jour, une solution reste à élaborer pour organiser les tâches de police de proximité confiées à la commune par la LPol2015.

A noter que suite à l'entrée en vigueur de la révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (160) ne peut plus être compensée par un prélèvement à la réserve concernant les contributions de remplacement pour les abris PCi (B280.00).

Par ailleurs, les taxes pour dispenses de constructions d'abris sont dorénavant facturées et encaissées par l'Etat, ce qui explique l'absence de mouvements en 2014, comme en 2013 par ailleurs.

	Contributions de remplacement abris PCi (B280.00)
Montant au 1 ^{er} janvier 2014	177'905
Attributions 2014	0
Solde au 31 décembre 2014	177'905

Variations 2014, réserve contributions de remplacement abris PCi
(en francs)

2 Enseignement et formation

Le résultat conforme aux prévisions de ce poste est expliqué par l'absence d'événements particuliers à raison des écolages facturés par l'EOREN (201.352.00 à 02) et qui en représentent la charge principale.

A noter toutefois une augmentation du coût net des écoles (201) d'environ 0.110 million de francs par rapport à 2013, année qui avait été le premier exercice comptable de l'EOREN.

L'intégralité des charges de la CSUM (212) et de la conciergerie (215) est ventilée dans différents postes, selon des clés de répartition mentionnées dans les commentaires particuliers (Cf. 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM et 215.490.01, Imputations internes traitements conciergerie).

3 Culture, loisirs et sports

La péjoration de ce poste est tout d'abord expliquée par des travaux exceptionnels à l'Espace Perrier (303) en raison de la présence de vers du Capricorne dans la poutraison et par des recettes locatives certes moindres que prévu (303.427.00 et 90), mais néanmoins supérieures à celles de 2013.

Ensuite, malgré la hausse du tarif du camping résident dès 2014, le bénéfice retiré de l'exploitation du site de La Tène (351) a été inférieur aux prévisions (86'664.94 francs aux comptes contre 174'500 francs au budget), ceci notamment en raison d'un budget trop optimiste (p.ex. des parcelles sont restées vides), d'une météo médiocre ayant impacté la recette du camping de passage, et de l'engagement de personnel intérimaire (suite à la maladie d'un employé et pour améliorer la prestation accueil durant l'été). Une réflexion est à mener s'agissant du développement de la zone, sinon quant au développement d'autres activités.

En raison de la mauvaise situation des comptes communaux et après analyse des comptes 2013 et des budgets 2014 des sociétés locales, les subventions aux sociétés non-sportives (309) et sportives (340) ont été réduites de 25%.

Autofinancés, les ports (343) n'influencent pas le résultat du compte de fonctionnement.

	Ports et rives (B280.07)
Montant au 1 ^{er} janvier 2014	604'588
Attributions 2014	17'391.75
Solde au 31 décembre 2014	621'980

Variations 2014, réserve ports et rives
(en francs)

4 Santé

L'amélioration de ce poste est expliquée par la baisse du coût du SIS Ambulance (490).

5 Prévoyance sociale

Le total des charges est en baisse par rapport au budget 2014 et la progression continue observée depuis la naissance de la commune tend à se réduire.

2009	2010	2011	2012	2013	2014	B2015
2.177	2.179	2.276	2.435	2.764	2.955	4.546

Evolution 2009-2015 du coût total du poste 5, Prévoyance sociale
(en millions de francs)

La relative baisse par rapport au budget est expliquée par une progression moins importante que prévu de l'accueil de l'enfance (540), dont le coût total tend à se stabiliser.

A noter que depuis 2013 La Tène remplit les objectifs cantonaux en matière de nombre de places d'accueil pré et parascolaires.

Pour mémoire, s'agissant des prestations sociales au sens restreint, l'exercice 2015 sera marqué par l'introduction d'un nouveau mode de financement, englobé dans le concept de *facture sociale* (+0.230 million de francs/an pour La Tène ; Cf. plaquette du budget 2015), le passage du principe de caisse à celui d'échéance dans ce domaine (charge unique de +1.9 million francs) et la dissolution de la réserve ad hoc (-0.400 million de francs).

6 Trafic

Dans sa globalité, ce poste est stable. La très légère amélioration provient de la baisse des travaux de marquages et de signalisation (620.313.04), ainsi que de l'entretien de l'éclairage public (620.314.01), notamment en raison de l'investissement mené.

L'objectif budgétaire concernant les parkings (621) n'a certes pas été atteint (solde net de +93'327.40 francs aux comptes contre 102'000 francs au budget), mais les recettes sont en progression suite à l'adaptation des tarifs décidée par le Conseil général le 21 mars 2013 et progressivement mise en œuvre de 2013 à 2014.

Le coût du trafic régional (650) a été conforme aux prévisions (écart de +5'447.10 francs).

Un seul mouvement a été enregistré en 2014 concernant la réserve pour contribution de remplacement de places de parcage.

	Contributions de rempl. places de pacage (B280.01)
Montant au 1 ^{er} janvier 2014	6'398.00
Attributions 2014	15'891.40
Solde au 31 décembre 2014	22'289.40

Variations 2014, Réserve contributions de remplacement de places de parcage
(en francs)

7 Protection et aménagement de l'environnement

L'approvisionnement en eau (700), l'épuration des eaux usées (710), les déchets des entreprises (722) et partiellement les déchets des logements (720) sont autofinancés et n'influencent pas le résultat d'exercice.

	Taxes de desserte (B280.06)	Eau (B280.02)	Epuration (B180.01)	Déchets logements (B280.04)	Déchets entreprises (B180.03)
Montant au 1 ^{er} janv.	3'265'388.60	1'639'242.06	-8'566.15	19'273.16	-74'285.48
Attrib. (+) / prélèv. (-)	+16'253.60	+45'845.74	-252'659.16	+15'037.14	+16'158.09
Solde au 31 déc.	3'281'642.20	1'685'087.80	-261'225.31	34'310.30	-58'127.39

Variations 2014, réserves eau, épuration et avance déchets
(en francs)

S'agissant de la réserve Eau (B280.02) et de l'avance Epuration, des opérations d'ajustement TVA portant sur la période 2010-2013 et menées sur instructions de l'AFC ont abouti à des opérations correctives diminuant la réserve Eau (-64'040.46 francs) et ayant augmenté l'avance Epuration (pour +64'040.46 francs également).

L'adaptation de la taxe d'épuration avec effet au 1^{er} janvier 2015 (passage de 2 à 2.50 francs/m³), qui a été décidée le 11 décembre 2014 par le Conseil général, permettra de rétablir l'équilibre du poste 710, Eaux usées et de rembourser l'avance au bilan. A noter que lors de la même séance du Législatif, le tarif de vente de l'eau de boisson a été adapté à la baisse (passage de 1.20 à 0.90 francs/m³).

Le résultat du poste de l'aménagement du territoire (790), qui regroupe les activités techniques et d'urbanisme, notamment la gestion et l'entretien des cadastres souterrains, l'examen et la délivrance des permis de construire, l'élaboration et la concrétisation des plans spéciaux et de quartier, etc., a été impacté par de nombreuses charges (p.ex. architecte-conseil, ingénieur-conseil, avocat-conseil, élaboration de plans, etc.) liées aux importants dossiers et projets menés (p.ex. urbanisation des quartiers Amphora et Chalvaire, projets d'immeubles à Verger-des-Fontaines). Or, les recettes (790.431.00) figurant aux comptes 2014 sont comptabilisées selon le principe de caisse et, conséquemment, elles ne sont pas en correspondance directe avec les charges de l'exercice. La notion d'acompte, telle que votée par le Conseil général le 26 septembre 2013, et de facturation intermédiaire sont à améliorer. A noter toutefois que du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, le service d'urbanisme a procédé à des facturations pour environ 40'000 francs de sanctions des plans – soit près de la moitié de la recette totale 2014 – et 204'000 francs de taxes de desserte.

8 Economie publique

La stabilité globale de ce poste, qui contient essentiellement les produits des redevances électriques (860.410.00) et gaz (861.410.00), et le coût d'exploitation des forêts communales, essentiellement celles de La Ramée et de La Tène (812), est réjouissante.

S'agissant de la ristourne électrique, il sied, comme de coutume et pour mémoire, de rappeler qu'en 2010 Groupe E SA avait commis une erreur en versant une indemnité d'environ 0.150 million de francs supérieure à celle effectivement due. Après

discussion, il avait été convenu que le trop-versé 2010 est à rembourser en 6 tranches (environ 25'000 francs/an) sur les redevances 2012 à 2017.

L'avenir et le montant de cette recette (qui équivaut à environ 4 points d'impôt communal en 2014) sont sujets à caution et dépendront notamment de l'issue de la consultation lancée fin avril par le Conseil d'Etat concernant un rapport à l'appui d'un projet de loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) qui, dans les grandes lignes et par rapport au précédent projet refusé en votation populaire le 17 juin 2012, réduit les redevances perçues par l'Etat et les communes, tout en permettant de mener une politique volontaire en matière d'efficacité énergétique et de promotion du renouvelable. Les grands axes sont :

- un plafonnement des redevances (cantonales et communales) à un niveau plus bas que le précédent projet refusé en votation populaire le 17 juin 2012
- une différenciation entre basse et moyenne tension
- une exonération des gros consommateurs à certaines conditions (convention)

Vu le sort réservé aux précédents projets du Conseil d'Etat et le rythme d'avancement de cette thématique, il convient d'être pour l'instant mesuré dans les projections financières à tirer.

L'entretien des drainages (801) a été sans surprise. Toutefois, quelques interventions menées sur des parcelles du cadastre de Thielle-Wavre ont créé des dépenses supérieures aux taxes perçues, ce qui a nécessité un prélèvement à la réserve drainages (B280.08) pour équilibrer ce poste.

	Réserve drainages (B280.08)	Réserve chemins du remaniement (B280.09)
Montant au 1 ^{er} janvier 2014	47'622.36	55'114.85
Attributions 2014	-4'382.72	0
Solde au 31 décembre 2014	43'239.64	55'114.85

Variations 2014, réserves drainages et chemins du remaniement
(en francs)

9 Finances et impôts

Généralités

En préambule sur ce point, il sied de rappeler que lors de sa séance 20 février 2014, le Conseil général avait décidé de hausser le coefficient fiscal de +5 points (passage à 64 points) s'agissant des personnes physiques (PP), ceci avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Partant du constat de rapide et dramatique diminution de la fortune nette depuis la création de La Tène le 1^{er} janvier 2009 et compte tenu d'une certitude de scénario d'anéantissement presque complet de celle-ci à fin 2014 – ce qui est aujourd'hui un fait avéré –, le Conseil général avait assorti l'arrêté de la clause d'urgence, sa motivation s'appuyant essentiellement sur sa volonté de préserver l'autonomie communale et pour éviter, en cas de fiscalité inchangée, une inéluctable intervention de l'Etat dans les finances laténiennes, et avec l'objectif de procurer immédiatement

au ménage communal les entrées minimales à l'autofinancement de ses dépenses courantes 2014, ceci sans devoir recourir à l'emprunt.

Le 10 décembre 2014, à l'issue de divers recours de citoyens portant sur la légalité de la clause d'urgence et la procédure suivie, remettant parfois en cause la probité même du Conseil communal, et après diverses décisions de la chancellerie d'Etat et du service juridique de l'Etat, le Conseil d'Etat a finalement sanctionné l'arrêté du Conseil général du 20 février 2014, certes expurgé de la clause d'urgence.

Noël arrivant, une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 n'était évidemment plus envisageable et le Conseil d'Etat l'a reportée au 1^{er} janvier 2015. La *perte* ainsi créée pour les comptes communaux 2014 s'est donc élevée à environ -800'000 francs, menant par-là à l'anéantissement quasi complet de la fortune communale, sous réserve d'un solde infime de quelque 20'000 francs.

Au plan cantonal, l'année 2014 a vu l'introduction de diverses mesures liées à la réforme de l'imposition des PP et des PM, soit :

- bascule de la répartition de l'impôt des PP entre l'Etat et les communes (passage de 130/70 à 123/77)
- bascule de la répartition de l'impôt des PM entre l'Etat et les communes (passage de 100/100 à 123/77)
- abrogation du fonds transitoire de répartition entre les communes de l'impôt des PM (2011-2012-2013) et introduction des deux fonds de répartition selon les critères habitants (15%) et emplois (15%), le solde de l'impôt restant à la commune-siège (70%)

Personnes physiques

Au final, pour un coefficient fiscal de 59 points, le produit de l'impôt sur le revenu des PP (chiffrage 2014 de 8.553 millions de francs et un solde positif de taxation des années antérieures de 0.246 million) s'élève à 8.799 millions (900.400.00) et est supérieur de +0.146 million ou +1.68% par rapport au montant budgété.

Pour sa part, l'impôt sur la fortune des PP (chiffrage 2014 de 0.758 million de francs et solde positif de taxation des années antérieures de +0.026 million) présente un total de 0.784 million (900.400.01) et est également en augmentation de +0.018 million ou +2.33% par rapport au budget. Pour un coefficient de 59 points à La Tène, le point d'impôt s'est donc élevé en 2014 à 160'251.23 francs, soit :

	Impôt total 59 points	Valeur d'un point d'impôt
Impôt sur le revenu PP (900.400.00) (sans le solde de taxation années ant.)	8'553'165.95	160'251.23
Impôt sur la fortune PP (900.400.01) (sans le solde de taxation années ant.)	757'871.15	
Prestations en capital (sans le solde de taxation années ant.)	143'785.50	
Total	9'454'822.60	

Calcul de la valeur d'un point d'impôt 2014
(en francs)

Pour mémoire, la valeur du point d'impôt calculée à l'issue du bouclage des comptes était de 157'350.74 francs en 2013, de 164'339.23 francs en 2012, de 161'996.40 francs en 2011, de 160'796.52 francs en 2010 et de 153'862 francs en 2009. La diminution de valeur intervenue entre 2013 et 2012 est à imputer à la déductibilité des frais de garde suite à la réforme de la fiscalité ainsi qu'à la variation du revenu total imposable suite aux arrivées et départs de contribuables.

Les pertes (actes de défaut de biens) sur les recettes fiscales des PP (0.108 million de francs) sont en baisse par rapport au budget (0.190 million) et sont surcompensées par les récupérations de taxations PP pour les années précédentes (0.146 million).

Personnes morales

La recette 2014 de l'impôt provenant des PM (IPM) a été moins clémente que prévu (-1.117 million de francs ou -30.23%), essentiellement s'agissant du produit provenant des PM sises sur le territoire communal (-0.572 million de francs), ce phénomène expliquant par lui-même la péjoration du déficit global communal. Les valeurs sont les suivantes :

	B2014	C2014	Ecart
Impôt sur le bénéfice	1.500	0.711	-0.789
Impôt sur le capital	0.162	0.379	+0.217
Récupérations	0.100	0.000	-0.100
Fonds (critère habitants)	1.433	0.469	-0.256
Fonds (critère emplois)		0.708	
Fonds transitoire (solde)	0.500	0.311	-0.189
Total	3.695	2.578	-1.117

Comparaison du budget et des comptes 2014 de l'IPM
(en millions de francs)

Confronté à cette chute du produit de l'IPM à titre de commune-siège, le Conseil communal en a analysé les causes, en particulier en cherchant à identifier si le budget 2014 était plausible (ou s'il avait reposé sur des bases erronées), si et à quel moment les écarts de valeurs étaient identifiables et, finalement, quelle en a été la provenance.

- Analyse de la plausibilité du budget 2014 : l'analyse a consisté à comparer, après-coup, les données du budget 2014 (élaboré en septembre-octobre 2013) à celles du bouclage des comptes 2013 (avec valeur au 10 janvier 2014), en tenant compte de la bascule d'impôt des PM (100/100 devient 123/77 dès 2014) et de l'introduction de la nouvelle clé de répartition de l'IPM (70% à la commune-siège et 30% par les fonds - 15% critère habitants et 15% critère emplois) ; autrement dit, cette analyse devait valider respectivement infirmer après coup les données du budget 2014 à la lueur des comptes 2013.

Or, l'analyse a prouvé que le budget 2014 de l'IPM au titre de la commune-siège (1.662 million de francs) était tout à fait cohérent par rapport aux comptes 2013 recalculés après bascule (1.662 million de francs également). Ainsi, en janvier 2014, il n'y avait aucune raison de remettre en question la plausibilité du budget 2014 de l'IPM au titre de la commune-siège.

	IPM commune-siège						Total
	IPM s/ le capital			IPM s/ le bénéfice			
	année en cours	années préc.	total	année en cours	années préc.	total	
C2013 (100%)	0.683	-0.065	0.618	2.401	0.361	2.762	3.380
C2013 avec bascule (53.9%)	0.368		0.368	1.294		1.294	1.662
B2014	0.162		0.162	1.500			1.662

Comparaison de l'IPM selon budget 2014 et comptes 2013 en tenant de la bascule d'impôt
(en millions de francs)

- Est-ce que la chute de l'IPM était identifiable en cours d'année ? : l'évolution du produit de l'IPP (revenu et fortune) et de l'IPM (bénéfice et capital au titre de la commune-siège), qui sont gérés par l'Etat, est périodiquement communiquée aux communes par le biais de tableaux de bord (TB) ; en 2014, 9 TB ont été livrés et, chaque fois, les données ont été compilées et les écarts entre le budget 2014 et le chiffrage de l'impôt ont été recalculés ; le TB de boucllement a été livré le 10 janvier 2015 ; les données 2014 ont été les suivantes :

TB n°	Date	Ecart PP	Ecart PM	Ecart PP+PM
1	5.4.2014	-245'579	(aucune donnée)	-245'579
2	3.5.2014	-174'329	(aucune donnée)	-174'329
3	31.5.2014	-95'310	-425'290	-520'600
4	28.6.2014	-33'783	-456'029	-489'812
5	2.8.2014	16'518	-281'625	-265'107
6	30.8.2014	43'207	-303'663	-260'456
7	27.9.2014	126'938	-330'415	-203'477
8	1.11.2014	158'798	-277'191	-118'393
9	1.12.2014	260'737	-299'224	-38'487
Boucllement	10.1.2015	252'805	-572'025	-319'220

Calcul des écarts IPP et IPM entre le budget 2014 et les TB 2014¹
(en francs)

En 2014, alors que les prévisions budgétaires de l'IPP étaient déjà atteintes et dépassées en mai, l'IPM a présenté un écart d'environ -0.400 à -0.500 million de francs au premier semestre ; toutefois, cet écart s'est un peu résorbé durant l'été (passage à près de -0.300 million de francs) et, début décembre, il était presque complètement compensé par l'écart positif provenant de l'IPP ; toutefois, un mois plus tard, en janvier 2015 lors du boucllement des comptes, une unique rectification à la baisse de l'IPM 2013 (bénéfice) a fortement et de manière non-prévisible (car non préalablement annoncée par l'Etat) péjoré le résultat 2014 de l'IPM et, conséquemment, a impacté le résultat global des comptes communaux, le solde de l'écart de l'IPM pouvant être imputé au contexte économique ; en clair, si l'affaissement 2014 de l'IPM au titre de commune-siège pouvait être pressenti à hauteur d'environ 0.250 à 0.300 million de francs dès mi-2014, rien ne permettait d'anticiper la brutale péjoration survenue en un mois, entre la livraison du dernier TB et le boucllement des comptes.

¹ Le calcul des écarts n'inclut pas les rectifications, le contentieux, ni les opérations guichets suite au départ des contribuables, etc. qui sont toutefois intégrés dans le boucllement des comptes communaux en fin d'année civile.

- Provenance de l'écart : comme indiqué ci-dessus, l'écart provient d'une écriture rectificative pour l'exercice fiscal 2013 lors du bouclage des comptes 2014 et concernant l'une des plus importantes PM sises sur le territoire communal ; une conjugaison de facteurs explique la baisse de l'impôt acquitté par cette société, soit amortissement rapide du capital, mise au bénéfice d'un allègement par l'Etat et baisse importante du bénéfice imposable.

A l'occasion de leur première année de mise en fonction, les fonds de répartition (selon les critères habitants et emplois ; 900.401.90 et 91) de l'impôt provenant des PM ont généré une recette en retrait par rapport aux prévisions, soit 1'177 million de francs aux comptes contre 1.433 million au budget.

Le solde du fonds transitoire (900.462.00) s'est quant à lui élevé à 0.311 million de francs aux comptes contre une prévision budgétaire de 0.500 million de francs.

Le produit de l'impôt foncier (900.402.00) s'est élevé à 0.363 million de francs, en diminution de -0.037 million ou -9.25% suite à diverses mutations.

La contribution versée à la péréquation financière intercommunale (922.361.00) s'est élevée à 4.130 millions de francs, soit un montant quasi égal à celui du budget. Pour rappel, le calcul des parts des communes à la péréquation dépend pour beaucoup de leurs situations financières respectives, par la prise en considération des 2 exercices précédents. La baisse de la part 2014 par rapport à 2013 est expliquée par la prise en considération des effets de la création de Milvignes et Val-de-Ruz.

5 Investissements

Comme indiqué plus haut, l'investissement net 2014 s'élève à 5.068 millions. Il peut être résumé ainsi :

- CIS / étanchéité et divers travaux (B123.06.00) : votés par le Conseil général le 12 juin 2014 pour un montant de 140'000 francs, l'étanchéité a été réalisée et les autres travaux sont en cours de réalisation et seront achevés en 2015 ; l'investissement s'élève à 99'165.35 francs à fin 2014.
- Fusion / étude (B140.00.00) : acceptée par le Conseil général le 20 février 2014 pour un montant de 45'000 francs, la participation financière de La Tène à l'étude du projet de fusion du Grand Entre-deux-Lacs a été engagée à hauteur de 24'113.90 francs en 2014.
- Interconnexion des réseaux / travaux (B141.00.22) : acceptés par le Conseil général le 15 novembre 2012, les travaux budgétés à 1.42 million de francs ont débuté en 2013 et ont été achevés en 2014 ; au bouclage des comptes, l'investissement s'élève à 1.294 million de francs, après un premier amortissement de 34'500 francs ; à noter que certaines prestations sont contestées par la commune, celle-ci s'étant à cet effet adjoint les services d'un mandataire juridique.
- CENe / étude extension (B141.00.23) : le crédit de 113'000 francs accepté par le Conseil général le 20 février 2014 correspond à la part laténienne à la phase préparatoire de l'extension de la CEN pour l'approvisionnement des communes de la CEN-Elargie ; les études sont en cours et, à fin 2014, l'engagement laténien se monte à 28'333.35 francs.

- Rue de la Gare et rues adjacentes / assainissement : les travaux ont débuté en 2014 et, hormis le pont de Bellevue qui doit faire l'objet d'un traitement particulier, ils seront achevés en été 2015 ; l'investissement 2014 a été réparti ainsi :
 - B141.10.11, Gare eaux usées (EU), assainissement, 7'322 francs
 - B141.20.12, Gare eaux claires (EC), assainissement 647'679.45 francs
 - B141.00.24, Gare eau de boisson (EB), assainissement, 950'086.75 francs
 - B141.30.18, Gare génie civil, assainissement, 1'925'042.55 francs

Cette importante réalisation repose sur un crédit de 8.635 millions de francs voté par le Conseil général le 26 avril 2012 ; à fin 2014, l'investissement exécuté s'est donc élevé à 3.673 millions de francs, y compris l'investissement 2013.

- Parcage payant / extension (B141.30.15) : la modification des horodateurs existants, l'installation d'unités supplémentaires et la mise en œuvre de la nouvelle tarification, décidées par le Conseil général le 21 mars 2013 moyennant un crédit de 32'000 francs, ont été finalisés en mars 2014 ; l'investissement total s'élève à 34'864.70 francs et est amorti au taux de 10% l'an.
- Passerelle de mobilité douce / construction, réalisation des accès et achats d'emprises (B141.30.23) : à la rédaction du présent rapport, la passerelle, qui repose sur un crédit décidé par le Conseil général le 15 novembre 2012 pour un montant de 3 millions de francs, est sur le point d'être ouverte aux usagers ; l'investissement s'élève à 0.916 million de francs à fin 2014 ; un amortissement partiel a eu lieu au sujet de l'étude de conception.
- Eclairage public / assainissement partiel (B141.30.26) : décidés le 12 juin 2014 en vue de mise en conformité aux normes fédérales et de préservation environnementale pour un montant de 175'000 francs, les travaux ont débuté mais ne sont pas encore achevés ; seul un montant de 44'096.40 francs a été comptabilisé en 2014.
- Voirie, véhicules (B146.50.07) : les achats pour moderniser le parc de véhicules, votés par le Conseil général le 21 février 2013 pour un montant de 199'000 francs, ont été finalisés en 2014 ; le coût total de l'investissement s'élève à 194'007 francs et est amorti à un taux de 15% l'an.
- Camping / reconstruction du bâtiment sanitaire (B143.70.01) : reposant sur un crédit de 1.973 million de francs voté par le Conseil général le 29 avril 2010 (crédit principal) et le 13 décembre 2012 (crédit complémentaire pour le chauffage de la salle L'Octogone), le nouveau bâtiment a été opérationnel dès la saison touristique 2013 ; l'exercice 2014 a vu comptabilisés certains soldes d'honoraires d'architectes et d'ingénieurs (remboursements de retenues contractuelles) pour 38'256.40 francs et intégré le solde de l'étude de reconstruction pour 32'327 francs ; un amortissement a lieu depuis 2013 au taux de 4.2% l'an.

A noter que la LFinEC, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, introduit un régime obligatoire de frein à l'endettement et d'autofinancement gradué des investissements, et dont la mise en œuvre nécessitera préalablement l'adoption d'un règlement communal sur les finances.

6 Compétences financières

La compétence financière du Conseil communal est la possibilité offerte à celui-ci d'engager une dépense ne figurant pas au budget et sans demander de crédit au Conseil général. La limite de cette compétence est fixée à 30'000 francs selon l'article 163 alinéa 1 du Règlement général de commune, du 19 février 2009. Son usage est par ailleurs subordonné à une obligation d'information des crédits décidés à la commission financière.

Les dépenses significatives engagées par le Conseil communal en 2014 sont :

- Traitements de l'administration (020) : confronté à une surcharge de travail à l'administration, notamment en raison de l'augmentation et de la complexification des tâches, mais également et notamment du fait du projet de fusion de communes et de nombreux projets urbanistiques, un employé intérimaire a été engagé pendant 9 mois, d'abord à 50% puis à 70%, pour un coût total d'environ 35'000 francs (y compris les charges sociales) ; pour mémoire, en 2014, le Conseil communal a eu le projet de créer deux postes de travail supplémentaires (un d'employé de commerce à 100% pour le service technique et un poste d'aide agent d'exploitation à 100% réparti entre le camping et la conciergerie) et un rapport en ce sens avait été porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 25 septembre 2014 ; ce rapport avait été toutefois retiré suite à un nouvel événement, à savoir le départ de l'administratrice adjointe, qui a permis de procéder à une nouvelle évaluation du fonctionnement de l'administration et des autres équipes communales ; ce faisant, le contrat de la personne intérimaire n'a pas été reconduit et a pris fin à mi-décembre 2014 ; au titre des mesures déjà prises, il convient de citer le remplacement de l'administratrice adjointe (0.7 ETP) par une collaboratrice administrative (1 ETP), le cumul des fonctions de responsable d'exploitation et d'administrateur adjoint sur la même personne et la renonciation au mandat de gestion du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; la situation n'est toutefois pas stabilisée et d'autres mesures sont à l'étude.
- Traitements des équipes de conciergerie (215) et du site de La Tène (351) : comme déjà indiqué au bouclage des comptes 2012 et 2013, les équipes de conciergerie et du camping ont continué à être renforcées, chacune pendant 6 mois, par une personne engagée à durée déterminée ; le coût annuel total (y compris les charges sociales) s'est élevé à 26'500 francs par équipe ; le sort de cet engagement intérimaire dépendra des conclusions de l'étude en cours (Cf. ci-dessus) ; par ailleurs, il a également fallu pallier la maladie de longue durée d'un collaborateur par l'engagement d'une autre personne intérimaire durant la haute-saison.
- Traitement des vers du Capricorne à l'Espace Perrier (303) : l'identification de la présence de vers a nécessité une intervention urgente afin de prévenir l'extension des dégâts et préserver cette infrastructure communale ; les travaux 2014 ont coûté 31'590 francs.
- Drainages du terrain de football B (340) : non-prévue au budget, la réparation des drainages a généré une facture de 3'901.35 francs.
- Réfection du môle du port de La Ramée (343) : à la fin du printemps, le môle s'est partiellement affaissé et effondré car fragilisé par un passage de castors

sous l'empierrement ; la réfection a consisté à redresser et à consolider la structure, en aménageant un passage pour les *nouveaux occupants* des lieux ; le coût de l'intervention s'est élevé à 20'901.95 francs.

- Achat d'un agrégat pour nettoyer le sable de la plage (351) : reporté depuis 2012, cet achat a été effectué en 2014 pour un coût de 8'240.75 francs ; l'agrégat est monté à l'arrière du tracteur du camping et permet de nettoyer rapidement le sable de ses impuretés, notamment les papiers-gras, les mégots de cigarettes et autres déchets ; les travaux d'entretien et le confort des plagistes s'en trouvent ainsi améliorés.
- Cimetière des Epinettes (740) : géré dans le cadre de la Paroisse politique par la commune de Saint-Blaise, l'entretien s'est révélé plus important que prévu, notamment en raison de travaux exceptionnels (52'427.40 francs aux comptes contre 37'500 francs au budget).
- Plan informatique de la signalisation routière (790.318.01) : afin de disposer d'une base de travail actualisée, et non plus un ensemble de plans papier et datant pour certains d'environ 25 ans, un mandat a été confié à un bureau spécialisé pour numériser toutes les données disponibles et actuelles ; le coût des travaux s'est élevé à 6'779.70 francs.
- Etude bruit dans la cour des écoles de Marin (790.318.41) : faisant face aux récriminations et plaintes répétées d'une voisine immédiate et de son mandataire, le Conseil communal ne souhaite pas *fermer* la cour des écoles mais lui conserver ses différentes fonctions actuelles, soit de lieu de récréation des écoliers durant les pauses, mais également d'endroit sécurisé – soit à l'abri de la circulation automobile – de rencontre, de passage et de sport pour différentes catégories de personnes en dehors de l'horaire scolaire ; dans ce cadre, il a fait effectué un étude de bruit pour déterminer si la pratique de certains sports, comme la trottinette et le skate-board, respectent les normes OPB ; l'étude, qui a abouti à un résultat positif, s'est élevée à 9'535.10 francs.
- Etude pôle habitat en lien avec le projet de développement économique (790.318.41) : menée en 2013 mais uniquement facturée en 2014, cette étude a consisté en une analyse paysagère, l'établissement de perspectives démographiques et une estimation quantitative du besoin de croissance résidentielle (ratio emplois/habitants) en lien avec l'évolution du parc résidentiel (p.ex. Chalvaire) et l'hypothèse de développement économique ; son coût a été de 12'960.10 francs.

A noter qu'à l'instar du régime des investissements, celui de la compétence financière du Conseil communal est également complètement revu par la nouvelle LFinEC.

7 Rapport par dicastère

7.1 Administration générale

L'administratrice adjointe a décidé de nous quitter à l'automne 2014 et ses tâches ont été réparties entre plusieurs collaborateurs, une nouvelle employée nous a rejoints et le responsable d'exploitation est devenu administrateur adjoint, voici en quelques mots les faits marquants qui ont marqué la vie de l'administration communale (020 ; 9.3 ETP à fin 2014 contre 8.75 à fin 2015).

L'utilisation du Portail Echo tend à se généraliser dans le cadre des activités du Conseil communal et de l'administration. Une réflexion est en cours concernant une gestion informatique des documents, soit le premier pas vers une dématérialisation complète de l'activité administrative.

7.2 Sécurité publique

La péjoration des comptes 2014 par rapport aux comptes 2013 ainsi qu'au budget 2015 s'explique par une nouvelle charge liée aux missions de secours.

Quant à la facture du SFBL, la hausse est liée essentiellement à notre participation à la recapitalisation de prévoyance.ne, à des traitements à double lors de l'engagement du nouveau commandant et à la comptabilisation de 15 mos d'indemnisation des sapeurs-pompiers au lieu de 12.

La procédure de notifications des commandements de payer (113) a été revue et a été améliorée.

7.3 Enseignement & formation

Ecoles

Le coût par élève 2014 a été relativement stable par rapport à 2013, de même que l'effectif scolaire 2014 avec 629 élèves en moyenne sur les 3 cycles scolaires (1^{ère} à 11^{ème} HarmoS), ce qui a contribué à une similarité des charges EOREN.

Au niveau l'EOREN, ce sont 7'179 élèves qui ont été pris en charge et différents subventionnements de rénovations et d'agrandissement de bâtiments sur tout le cercle scolaire ont été votés par le conseil intercommunal.

En vue des nouvelles constructions de quartiers, qui apporteront de nouveaux élèves, et de l'introduction de la rénovation des filières, il faudra probablement compter sur des montants plus importants les années à venir.

Le budget 2014 fourni par l'EOREN était légèrement trop haut et une rétrocession en faveur de La Tène d'un montant de près de 105'000 francs a eu lieu.

Equipe de conciergerie

L'équipe est composée de 4 employés pour 4 ETP, dont à ajouter un apprenti CFC d'agent d'exploitation et un surnuméraire à 50%.

L'équipe assume le nettoyage et l'entretien des écoles (5 bâtiments) et leurs cours, de 2 salles de gymnastique, de l'Espace Perrier, du parking de la CSUM et du Troglo, ceci sans compter des interventions ponctuelles dans d'autres bâtiments communaux (p.ex. l'administration communale). En effet, elle assume des travaux de peinture dans la mesure de ses disponibilités.

7.4 Culture, sports et loisirs

Les subventions aux sociétés sportives et non-sportives ont été revues à la baisse. Par contre, les traitements des employés du camping ont péjoré nos comptes à la suite de la maladie d'un collaborateur qui a été remplacé durant une longue période. De plus, les locations des parcelles aux résidents sont inférieures au budget à la suite d'une surestimation des rentrées.

Ports

Les travaux dans les deux ports de La Ramée et de La Tène (343) ont été réduits, notamment en raison de l'absence de cas d'urgence et parce que des entretiens importants ont eu lieu les années précédentes.

Bibliothèque-médiathèque

La bibliothèque-médiathèque (0.8 ETP) compte environ 3'383 lecteurs pour 35'556 prêts en 2014 (contre 37'485 prêts en 2013).

En sus de ses activités ordinaires pour la population (p.ex. prêt de livres, livres audio et DVD), cette infrastructure appréciée a continué à collaborer avec les écoles, notamment en réservant des plages-horaires pour les élèves, en organisant des animations pour les enfants et les adultes, des expositions, etc.

Espace Troglo

Avec une fréquentation moyenne stable (environ 160 jeunes par semaine), le Troglo (350) a continué de remplir ses missions auprès de la jeunesse. L'équipe d'animation (1.5 ETP) a continué à œuvrer pour l'intégration sociale en assurant des accueils et des animations, offrant ainsi des espaces de rencontre et d'échange contribuant à prévenir l'isolement et favorisant l'expression des besoins des jeunes.

7.5 Santé

Au plan de la santé (46), la commune ne s'occupe que la médecine scolaire et de la médecine dentaire des écoliers. A ce sujet, le Conseil communal n'a aucune remarque particulière à apporter.

A noter qu'un projet de réorganisation est à l'étude auprès de l'EORéN.

7.6 Prévoyance sociale

Accueil de l'enfance

En étroite collaboration avec l'association des Moussaillons (540), la commune de La Tène a développé toutes les places d'accueil extrafamilial (préscolaire et parascolaire) qu'elle devait ouvrir.

Guichet social régional

Le guichet social régional regroupe les activités liées aux prestations d'aide sociale (SSREDL), versées sous condition de ressources (Antenne ACCORD) ou encore liées à l'AVS-AI et aux prestations complémentaires (ARAVSEDL) des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Enges, Le Landeron, Cressier, Cornaux et Lignières.

En 2014, 507 dossiers d'aide sociale ont été traités (dont 127 concernant La Tène), alors que 595 l'ont été au titre de l'AVS-AI (dont 153 pour La Tène).

7.7 Travaux publics

Equipe de voirie

L'équipe de voirie est composée de 6 personnes à 100%. En 2014, divers arrêts de travail parfois de longue durée ont nécessité l'engagement de personnel intérimaire. L'ORP a placé différentes personnes.

L'investissement 2013 (achat de véhicules) porte ses fruits en matière d'organisation du travail.

L'hiver relativement doux a permis de ménager les véhicules et les achats de sel.

Routes communales

L'assainissement de la rue de la Gare et des rues adjacentes a particulièrement marqué l'année 2014. Le service technique a été fortement sollicité pour le suivi et la coordination de ces travaux qui sont complexes. L'équipe de voirie a été impliquée tout au long du chantier avec des tâches de sécurisation (p.ex. signalisation provisoire, informations à la population, etc.).

Passerelle

Le service technique a assumé un rôle primordial dans cet ouvrage. Il a œuvré comme point de charnière entre les différents partenaires avec beaucoup de détermination et savoir-faire.

Trafic régional

Les fréquentations des lignes de transports publics desservant La Tène sont réjouissantes. Elles sont toutes en progression, démontrant ainsi l'utilité incontestable de ce service à la population.

Aucun nouvel engagement n'a été pris dans le cadre du développement des lignes de transports publics du périmètre de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL). Cependant, les discussions se poursuivent quant à la réorganisation de certaines lignes du réseau TransN, plus particulièrement la ligne 107 (Place-Pury – Gare de Neuchâtel – Hauterive – La Tène Gare BLS).

En effet, suite à la mise en circulation bidirectionnelle de l'avenue des Champs-Montants, mesure s'inscrivant dans le programme des travaux d'assainissement de l'A5 dans le cadre de la planification UPlANS de l'Office fédéral des routes (OFROU), il est prévu de *détourner* la ligne 107 sur cette avenue afin d'améliorer la desserte des pôles d'activités et des centres commerciaux. L'objectif final visé est la desserte du futur pôle de développement économique d'importance cantonal à Epagnier.

Pour ce faire, la Conférence régionale des transports 1 (CRT1) a créé un groupe de travail spécifique réunissant les responsables politiques des communes desservies par la ligne 107, les chefs des services cantonaux concernés ainsi que les techniciens du RUN.

Les chiffres de fréquentation du Noctambus démontrent que ce service est apprécié par les usagers de nuit. La hausse du nombre de passagers descendant à La Tène

en est une indication tangible. Ce service permet aux *oiseaux de nuit* de pouvoir rentrer en toute sécurité dans leurs foyers, après des soirées parfois un peu festives.

7.8 Aménagement du territoire & agglomération

Service des eaux / approvisionnement en eau potable

Les charges du compte 700, Eau potable sont parfaitement maîtrisées. L'attribution à la réserve (700.380.00) se monte à 109'886.20 francs au lieu des 70'000 francs prévus au budget.

Ce très bon résultat confirme les prévisions faites dans le rapport à l'appui de la demande de crédit pour le bouclage du réseau d'eau de boisson communal et l'interconnexion du réseau des localités de Wavre et Thielle, soumis à votre Autorité le 15 novembre 2012.

La bonne santé financière de ce compte a permis au Conseil général de décider fin 2014 une baisse du tarif pour la distribution de l'eau de boisson, passant ainsi de 1.20 franc à 0.90 franc/m³ d'eau consommée.

Le projet CENE, pour une connexion au réseau de la Communauté des eaux de Neuchâtel devrait être soumis à votre Autorité dans le courant de l'automne 2015.

Epuración des eaux et eaux claires

A l'exemple de ces dernières années, la participation communale à la station d'épuration des eaux (STEP du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle) est en baisse, ceci grâce à l'excellent travail des collaborateurs de la station.

Une adaptation à la hausse de la taxe d'épuration a été validée par votre Autorité, fin 2014, passant de 2 à 2.50 francs/m³ d'eau consommée.

Les travaux de mise en séparatif effectués ces dernières années ont clairement amélioré la situation sur le front des inondations des sous-sols. La qualité de vie des citoyens s'est ainsi sensiblement améliorée.

Déchets urbains et autres déchets

La taxe déchets a diminué en 2014 pour les contribuables privés, alors que celle des entreprises a été adaptée avec une sensible augmentation. Le chapitre des déchets des entreprises est en bonne voie d'assainissement.

Le volume des déchets traité par la déchetterie intercommunale de Cornaux a encore légèrement augmenté. En comparaison avec les comptes 2013, on constate par contre une tendance à la stabilisation des coûts.

Le syndicat intercommunal de la Châtellenie est en constante recherche d'optimisation pour contenir les coûts de fonctionnement de la déchetterie dans des valeurs raisonnables. La fluctuation des volumes déposés par les citoyens et la volatilité des prix de reprise des matériaux, restent des facteurs contribuant aux incertitudes budgétaires.

Les écopoints communaux sont très fréquentés et appréciés par la population. Le volume de travail de la voirie augmente par contre de manière préoccupante. Par ailleurs, de plus en plus de cas d'incivilités sont constatés aux alentours des ces infrastructures, ce qui rend le travail de gestion et d'entretien encore plus conséquent. Des mesures correctives sont à l'étude.

Urbanisme

Le service technique est à présent doté de manière à pouvoir traiter le volume des demandes de sanctions dans le domaine des constructions.

Toutefois, comme écrit ci-avant (Cf. 4, Comparaison du budget avec les comptes, 4.7, Protection et aménagement de l'environnement), l'année 2014 a été marquée par le dépôt et le traitement de projets importants, notamment plusieurs plans de quartier.

Le nombre d'oppositions a été grandissant, ce qui a mobilisé le personnel du service. De plus, la complexité des procédures étant chronophage et nécessitant des compétences juridiques pointues, le Conseil communal a pris la décision de s'adjoindre les services de juristes aguerris sur la question.

Les recettes prévues dans ce chapitre n'ont pas été atteintes. La raison principale tient au fait que la refacturation des mandats de contrôle (ingénieur, architecte, avocat, etc.) se fait seulement à la délivrance des permis de construire, étant entendu que les procédures courent sur deux voire plusieurs exercices. Cette distorsion comptable sera dans la mesure du possible corrigée avec MCH2.

Agglomération

Comme mentionné au chapitre Trafic régional, les mesures prévues dans le contrat d'agglomération COMUL sont en bonne voie de mise en application. Pour rappel, ces mesures s'intègrent dans la politique des agglomérations de la Confédération et sont cofinancées (Confédération, cantons et communes).

La prochaine mesure phare est la réalisation du plan directeur régional du territoire (PDR), en lien avec les nouvelles dispositions de la LAT, votées par les citoyens suisses en 2013.

La Tène et Saint-Blaise se sont affiliées à l'association Région Entre-deux-Lacs (RE2L), comme membres observateurs dans un premier temps.

A l'instar de l'agglomération et des régions RUN, l'RE2L devra également mener à bien l'élaboration de son PDR. Quel que soit le sort du projet de fusion du Grand Entre-deux-Lacs, La Tène et Saint-Blaise seront intégrées par une superposition des deux PDR (COMUL et RE2L) dans les deux processus, soit une mesure reconnue par les instances cantonales.

7.9 Finances et bâtiments

Finances

Nous vous renvoyons aux considérations financières ci-dessus, sans oublier que les faits marquants 2014 ont été la contestation par des citoyens de la hausse de l'impôt votée en février ainsi que l'affaîssement des recettes fiscales provenant des PM sises sur le territoire communal.

Bâtiments

Aucun événement significatif n'est à relever en particulier.

8 Conclusion

Le Conseil communal présente encore une fois des comptes 2014 déficitaires et ce malgré toutes les précautions prises. La prudence ne semble pas suffire, d'autant que l'Etat veut faire participer les communes à l'effort d'économie qui lui est demandé.

Dans ce contexte : de comptes et de budgets déficitaires, d'augmentation fiscale, de fortune quasi inexistante, de demandes de participations financières, de capacité d'investissement nulle..., le Conseil communal tente de tenir la barre dans la tempête et de conserver le maximum de prestations à la population, sans toucher à la masse salariale.

Ce qui peut être maîtrisé l'est et le Conseil communal s'en fait un point d'honneur.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à prendre en considération le présent rapport et à adopter les comptes de l'exercice 2014 de la commune de La Tène, tels que présentés, par l'arrêté joint.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 18 mai 2015

LE CONSEIL COMMUNAL



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 2

Compte administratif

Compte administratif (en francs)

	B2014		C2014		C2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y c. amort.)	29'191'000.00		28'634'251.42		30'162'614.19	
Total des revenus		26'800'500.00		25'735'154.50		27'475'694.07
Excédent de charges		2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12
Excédent de revenus						
Compte des investissements						
Total des dépenses	8'068'000.00		5'068'656.25		2'188'840.55	
Total des recettes		203'000.00		0.00		44'270.60
Investissements nets / augmentation		7'865'000.00		5'068'656.25		2'144'569.95
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	7'865'000.00		5'068'656.25		2'144'569.95	
Amortissements*		1'286'000.00		1'292'967.30		1'305'215.90
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12	
- excédent de revenus						
Excédent de financement		8'969'500.00		6'674'785.87		3'526'274.17
Insuffisance de financement						
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement						
Insuffisance de financement	8'969'500.00		6'674'785.87		3'526'274.17	
Report au bilan / dépenses		8'068'000.00		5'068'656.25		2'188'840.55
Report au bilan / recettes	1'489'000.00		1'292'967.30		1'349'486.50	
Diminution de la fortune nette		2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12
Accroissement de la fortune nette						

* Les amortissements se composent de 1'261'867.30 francs pour le patrimoine administratif et de 31'100 francs pour le patrimoine financier.



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Compte de fonctionnement

Table des matières

du cahier 3

TABLE DES MATIERES

0 ADMINISTRATION

01	<u>LEGISLATIF ET EXECUTIF</u>		
011	CONSEIL GENERAL	page	1
012	CONSEIL COMMUNAL	page	1
02	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>		
020	ADMINISTRATION GENERALE	pages	2-3
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	page	4

1 SECURITE PUBLIQUE

10	<u>PROTECTION JURIDIQUE</u>		
100	JUSTICE, DIVERS	page	5
11	<u>POLICE</u>		
113	POLICE	page	6
14	<u>POLICE DU FEU</u>		
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	page	6
16	<u>PROTECTION CIVILE</u>		
160	PROTECTION CIVILE	page	7

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

20	<u>ECOLES</u>		
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1 – 3	pages	8-9
212	CSUM	page	10
214	ECOLE DE MUSIQUE	page	10
215	SERVICE DE CONCIERGERIE	page	11
23	<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
231	FORMATION PROFESSIONNELLE	page	12
239	FONDS DE FORMATION & PERF. PROF.	page	12

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

30	<u>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</u>		
300	BIBLIOTHEQUE	page	13
302	THEATRE REGIONAL	page	14
303	ESPACE PERRIER	page	14
309	AUTRES TACHES CULTURELLES	page	15
33	<u>PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</u>		
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	page	15
34	<u>SPORTS</u>		
340	ACTIVITES GENERALES	page	16
343	SPORTS	pages	17
35	<u>ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE</u>		
350	ESPACE TROGLODYTE	pages	18
351	SITE DE LA TENE	pages	19-20
352	CHALETS DE LA TENE	page	20
39	<u>CULTES</u>		
390	CULTES	page	21

4	<u>SANTE</u>		
44	<u>SOINS AMBULATOIRES</u>		
440	SOINS AMBULATOIRES	page	22
46	<u>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</u>		
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	page	22
49	<u>AUTRES DEPENSES DE SANTE</u>		
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE	page	23
5	<u>PREVOYANCE SOCIALE</u>		
52	<u>ASSURANCE-MALADIE</u>		
520	ASSURANCE-MALADIE	page	24
53	<u>AUTRES ASSURANCES SOCIALES</u>		
532	AUTRES ASSURANCES SOCIALE	page	24
54	<u>PROTECTION DE LA JEUNESSE</u>		
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	page	25
541	AUTRES DEPENSES	page	25
58	<u>ACTION SOCIALE</u>		
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	page	26
582	OFFICE DU TRAVAIL	page	26
589	PERSONNES SANS ACTIVITE	page	26
6	<u>TRAFIC</u>		
62	<u>ROUTES COMMUNALES</u>		
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	pages	27-28
621	PARKINGS	pages	28-29
65	<u>TRAFIC REGIONAL</u>		
650	TRAFIC REGIONAL	page	29
7	<u>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</u>		
70	<u>SERVICE DES EAUX</u>		
700	EAU POTABLE	page	30
71	<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
710	EAUX USEES	page	31
711	EAUX CLAIRES	page	31
72	<u>TRAITEMENT DES DECHETS</u>		
720	DECHETS URBAINS	page	32
722	DECHETS ENTREPRISES	page	33
74	<u>CIMETIERE</u>		
740	CIMETIERE	page	34
75	<u>RIVES ET BERGES</u>		
750	RIVES ET BERGES	page	34
79	<u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page	35
791	AGGLOMERATION	page	35

8 ECONOMIE PUBLIQUE

80	<u>AGRICULTURE</u>		
	801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	page 37
81	<u>FORETS COMMUNALES</u>		
	812	FORETS COMMUNALES	pages 37-38
83	<u>TOURISME</u>		
	830	TOURISME	page 38
86	<u>ELECTRICITE ET GAZ</u>		
	860	ELECTRICITE	page 39
	861	GAZ	page 39

9 FINANCES ET IMPÔTS

90	<u>IMPÔTS</u>		
	900	IMPÔTS	page 40-41
92	<u>PEREQUATION FINANCIERE</u>		
	922	PEREQUATION FINANCIERE	page 41
93	<u>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</u>		
	932	PARTS AUX REGALES & PATENTES	page 42
	933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	page 42
94	<u>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</u>		
	940	INTERETS	pages 42-43
	942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	pages 43-44
	943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	page 45
99	<u>POSTES NON VENTILABLES</u>		
	990	RESULTAT	page 45
	999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	page 46



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 3

Compte de fonctionnement et récapitulation

- 011.300.00 Comptabilisation des jetons de présence et des vacations des membres du Conseil général et des commissions (10'900 francs), selon l'arrêté du Conseil général du 30 avril 2014, des coûts d'occupation des salles (10'530 francs ; écriture interne) et de divers repas et frais de bouche du Conseil général et de commissions (4'001.55 francs).
- 012.300.00 Indemnités de fonction (honoraires) selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs.
- 012.300.01 Défraiement des heures relatives aux séances 2014 selon l'arrêté du Conseil général du 30 avril 2014 : jeton de présence de 100 francs/séance et vacation de 45 francs/heure ; dépassement expliqué par de nombreuses séances et heures consacrées notamment au projet de fusion.
- 012.317.00 Comptabilisation des coûts d'organisation des manifestations du Conseil communal, selon calendrier spécifique (rencontres des autorités des autres communes, des entreprises, repas en faveur du personnel, etc.), des vins d'honneur offerts, etc. ; en 2014, la commune de La Tène a organisé la cérémonie de réception du premier citoyen du canton.
- 012.436.00 Reversement des jetons de présence et indemnités de divers organismes et associations (ACN, EORÉN, COMUL, SSREDL) : omission à l'élaboration du budget 2014.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF					
011	CONSEIL GENERAL					
011.300.00	CG, séances, vacations	25,431.55		20,500.00	27,783.80	4,931.55
011.310.00	Imprimés, reliures, fournitures	2,702.45		1,500.00	9,043.40	1,202.45
	Total CONSEIL GENERAL	28,134.00	0.00	22,000.00	36,827.20	6,134.00
	Solde net		28,134.00			
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.00	Honoraires, indemnités CC	43,000.10		43,000.00	38,447.65	0.10
012.300.01	Séances, vacations CC	145,115.15		110,000.00	110,768.25	35,115.15
012.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	27,754.00		22,500.00	22,373.65	5,254.00
012.303.02	Allocations familiales	5,760.00		6,000.00	5,760.00	240.00-
012.317.00	Réceptions, manifestations	44,014.00		45,000.00	19,718.70	986.00-
012.318.01	Téléphonie	1,050.50		1,000.00	930.50	50.50
012.319.00	Frais divers (cadeaux à des tiers)	963.05		1,500.00	1,998.10	536.95-
012.436.00	Remboursements de tiers		4,735.20	0.00	6,594.45-	4,735.20-
012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC, ALFA		11,519.55	9,500.00-	7,671.05-	2,019.55-
012.451.00	Remboursements allocations familiales		5,760.00	6,000.00-	5,760.00-	240.00
	Total CONSEIL COMMUNAL	267,656.80	22,014.75	213,500.00	179,971.35	32,142.05
	Solde net		245,642.05			
	Total LEGISLATIF ET EXECUTIF	295,790.80	22,014.75	235,500.00	216,798.55	38,276.05
	Solde net		273,776.05			

- 020 De 2009 à 2011, l'administration communale a totalisé en moyenne 8.85 ETP pour 12 postes de travail (hors apprentis-es) ; au bouclage des comptes 2014 elle comptait 9.3 ETP pour 12 postes de travail, dont à ajouter 3 apprentis employés de commerce ; à noter le départ volontaire de l'administratrice adjointe fin octobre.
- 020.301.00 Les traitements 2014 ont été basés sur les décisions du Conseil d'Etat valables pour le personnel de la fonction publique : pour la fonction publique, soit 1) répercussion partielle de l'indexation négative sur les traitements (-0.32% en lieu et place de -0.6%) et 2) octroi de l'échelon automatique sur l'ensemble de l'échelle des traitements (soit également sur le 4e quart de l'échelle) ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.301.00 ; la différence par rapport au budget 2014 est expliquée par le recours à un intérimaire pendant 10 mois en raison d'un volume important de travail (contrat non-renouvelé et résilié en décembre 2014).
- 020.303.00 Addition des charges sociales totales AVS, AI, AC, ALFA et frais de gestion, soit 14.78% des traitements bruts ; la récupération des parts des employés (5.15%) se fait par le compte 020.436.03, Parts employés AVS, AI, AC ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.303.00 et xxx.436.03.
Pour reconstituer les réserves du Fonds APG, qui sont inférieures au minimum légal, soit la moitié des dépenses d'une année, le taux de cotisation APG est relevé de 2011 à 2015 de 0.3 à 0.5%, avec un financement à parts égales par l'employeur et le salarié.
Suite à l'acceptation populaire le 26 septembre 2010 de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, le taux de cotisation AC est passé dès le 1er janvier 2011 de 2 à 2.2% pour les salaires inférieurs à 126'000 francs/an, avec un financement à parts égales par l'employeur et l'employé ; en outre, une cotisation de solidarité de 1% est en sus perçue sur les hauts revenus (entre 126'000 et 315'000 francs/an), également répartie à parts égales entre l'employeur et l'employé.
- 020.303.02 Compte variable selon le nombre d'enfants des collaborateurs percevant des allocations familiales, de formation et complémentaires, selon le régime en vigueur dès 2009 : 1) allocations familiales, 200 francs pour le 1er et le 2e enfant, puis 250 francs pour les enfants suivants ; 2) allocations de formation, supplément de 80 francs par jeune en formation ; 3) allocations complémentaires, 145 francs par enfant ; le remboursement par la CCNC des diverses allocations a lieu par le compte 020.451.00, Remboursements allocations familiales ; ce commentaire est valable pour tous les comptes xxx.303.02 et xxx.451.00.
- 020.304.00 Addition des parts employés et employeurs aux primes LPP versées à prévoyance.ne ; dès le 1er janvier 2013, la cotisation employeur est passée de 12 à 13% pour tous les assurés du plan de base alors que la cotisation des assurés dès 40 ans a augmenté de 8.7% à 9% ; les assurés de moins de 40 ans n'ont pas été touchés puisqu'ils paient déjà une pleine cotisation depuis le 1er janvier 2012 (17 à 19 ans, 1% ; 20 à 24 ans, 7.5% ; 25 à 29 ans, 8.5% ; 30 à 39 ans, 8.7%) ; la récupération de la part assuré se fait par le compte 020.436.04, Parts employés LPP ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.304.00 et xxx.436.04.
- 020.310.01 Comptabilisation du coût de leasing et d'entretien des deux copieurs-imprimantes (20'468.90 francs), d'achat de papier et d'enveloppes (2'454.05 francs) et divers (255 francs).
- 020.310.02 Comptabilisation de la participation au Bulcom (facturation de 16.01 francs HT/ménage pour 2'301 ménages, soit 37'760 francs y compris TVA 2.5%, de la publication d'arrêtés et de proclamations (819.35 francs), la publication du bulletin d'informations communales (4'034.90 francs) et divers (2'775.60 francs).
- 020.311.00 Comptabilisation du coût de remplacement de 3 postes de travail (7'081.90 francs) et divers (2'097.25 francs).
- 020.311.01 Renouvellement de six postes de travail informatiques.
- 020.311.02 Achat des cartes journalières CFF (5 cartes) pour la période du 2ème semestre 2014 - 1er semestre 2015, selon décision du Conseil général du 20 février 2014.
- 020.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 020.315.01 Comptabilisation des dépenses ordinaires, soit l'accès au nœud informatique cantonal NCN (10'945.35 francs), la maintenance informatique par le Centre Electronique de Gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel (48'606.50 francs), divers développements (8'009.70 francs), licence Optimiso processus qualité (2'047.70 francs) et diverses redevances (91.50 francs).
- 020.316.00 Ecriture interne concernant le loyer de l'administration pour les locaux occupés à A.-Bachelin 4.
- 020.316.01 En principe, comptabilisation du coût d'occupation des salles pour des séances (écriture interne) ; en 2014, erreur de comptabilisation (les occupations 2014 de l'administration, 2'380 francs, ont été passées dans le compte 011.300.00, Conseil général, séances, vacances).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
02	ADMINISTRATION GENERALE					
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.301.00	Traitements	1,026,573.70		985,500.00	984,035.05	41,073.70
020.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	146,699.35		145,000.00	141,628.45	1,699.35
020.303.02	Allocations familiales	35,455.50		38,500.00	36,707.00	3,044.50-
020.304.00	Cotisations LPP	207,264.50		207,500.00	165,601.95	235.50-
020.305.00	Cotisations assurances accident	13,716.50		11,500.00	12,063.65	2,216.50
020.306.00	Cotisations APG maladie	10,185.50		9,000.00	10,429.95	1,185.50
020.309.00	Cours, formation	6,970.00		6,000.00	5,780.40	970.00
020.309.90	Charges diverses de personnel	900.00		1,000.00	324.40	100.00-
020.310.00	Fournitures de bureau	2,941.45		3,000.00	3,278.65	58.55-
020.310.01	Impression de formules, photocopies	23,177.95		23,000.00	21,294.20	177.95
020.310.02	Publications, annonces, journaux	45,389.85		47,000.00	42,033.55	1,610.15-
020.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	9,179.15		7,000.00	4,911.15	2,179.15
020.311.01	Achats informatiques	10,291.40		10,000.00	9,828.45	291.40
020.311.02	Achats cartes journalières CFF	32,623.50		0.00	0.00	32,623.50
020.312.00	Chauffage, éclairage	8,532.50		8,000.00	9,095.70	532.50
020.314.00	Entretien, aménagement locaux	2,682.70		4,000.00	2,212.90	1,317.30-
020.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,074.35		2,000.00	848.45	925.65-
020.315.01	Maintenance informatique	69,700.75		68,000.00	65,367.50	1,700.75
020.316.00	Locations locaux	82,000.00		82,000.00	82,000.00	0.00
020.316.01	Locations div. Espace Perrier (interne)	0.00		5,000.00	7,650.00	5,000.00-
020.317.00	Réceptions, manifestations	663.45		500.00	638.20	163.45
020.317.01	Frais de déplacement	2,019.90		3,000.00	1,222.40	980.10-
020.318.00	Ports, taxes postales	7,488.65		10,500.00	8,861.90	3,011.35-
020.318.01	Téléphonie	6,356.55		6,500.00	5,905.55	143.45-
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	18,142.95		29,000.00	15,089.70	10,857.05-
020.318.03	Enlèvement déchets	564.15		500.00	378.10	64.15

- 020.318.00 Les envois sont autant que possible groupés pour bénéficier d'un taux d'affranchissement préférentiel ; les envois de *masse* (soit les facturations approvisionnement en eau, épuration et déchets) sont imprimés et effectués depuis le Centre d'impression de Fleurier (CIFL) ; baisse notamment expliquée par l'augmentation du recours au courrier électronique (plutôt que papier).
- 020.318.02 Montant variable selon le nombre de rappels et de poursuites par la commune (3'294.25 francs en 2014 contre 5'074.95 en 2013) et l'Etat (14'848.70 francs en 2014 contre 10'014.75 en 2013 ; gestion de l'impôt) ; les récupérations sont comptabilisées dans le compte 020.436.00, Remboursements de tiers, y compris frais de poursuites ; les frais moyens par acte de défaut de biens s'élèvent à 113.70 francs en 2014 (contre 88.55 francs en 2013, 104.70 en 2012, 95.05 en 2011 et 89.60 en 2010).
- 020.318.04 Comptabilisation des frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS (1'276.55 francs) et divers (216 francs).
- 020.318.07 Aucun frais d'organisation de la sécurité au travail en 2014.
- 020.318.35 Coût de révision des comptes communaux 2013 et du Fonds scolaire.
- 020.318.90 Comptabilisation des honoraires d'un consultant pour une soirée d'information sur l'impôt (3'000 francs) et divers (400.50 francs).
- 020.319.01 Coût de la cotisation à l'ACN (30 cts/habitant selon décision de l'assemblée générale de l'ACN du 31 mars 2010).
- 020.361.00 Comptabilisation de la contribution obligatoire (depuis 2012) pour les employeurs au financement des structures d'accueil (taux de 0.17% de la masse salariale AVS).
- 020.427.00 Recette variable selon le nombre de rappels concernant des factures communales ; les frais de rappel (15 francs/rappel) et l'intérêt moratoire (5%) reposent sur le règlement concernant les taxes et émoluments communaux, du 19 mars 2009.
- 020.431.90 Comptabilisation des indemnités versées pour le mandat de gestion du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle (45'000 francs), la tenue de la comptabilité du SFBL (5'000 francs) et de l'Association Pro Santé (2'500 francs), des émoluments perçus sur les caissettes à journaux (1'800 francs), des honoraires de gestion pour la redevance sur l'eau potable (3'913 francs), d'une participation aux excédents de l'assurance RC (30'861.30 francs) et des divers frais administratifs facturés par le service accueil (10'007.60 francs).
- 020.431.91 Recette concernant la vente de cartes journalières ; Cf. également le commentaire du compte 020.311.02, Achat cartes journalières CFF.
- 020.436.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.318.02, Frais de rappels et poursuites.
- 020.436.01 Versement d'allocations du congé-maternité d'une employée (Cf. le commentaire du compte 020.301.00, Traitements).
- 020.450.00 Redistribution du produit de la taxe sur le CO2, calculée selon un certain pour cent (calculé chaque année par l'OFEV) de la masse salariale soumise à l'AVS.
- 020.490.04 Part des traitements consacrée à d'autres services communaux, soit : 1) forfait de 11'500 francs pour la gestion des ports (compte 343.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 2) forfait de 10'000 francs pour la gestion du camping résidents (compte 351.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 3) forfait de 5'000 francs pour la gestion des parkings (compte 621.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 4) forfait de 11'500 francs pour la facturation de l'eau (compte 700.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 5) forfait de 11'500 francs pour la facturation de la taxe d'épuration (compte 710.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 6) forfait de 11'000 francs pour la gestion des déchets logements (compte 720.390.04, Imputations internes traitements administration) et de 2'000 francs pour celle des déchets entreprises (compte 722.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 7) 147'500 francs pour les activités du service technique, environ 120% de taux d'occupation (1 x 50% et 1 x 70% ; compte 790.390.04, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
020.318.04	Alarmes	1,492.55		2,500.00	6,663.85	1,007.45-
020.318.05	Droits d'auteurs	307.50		500.00	307.50	192.50-
020.318.07	Sécurité au travail	0.00		500.00	0.00	500.00-
020.318.20	Assurances	2,194.95		2,500.00	1,422.35	305.05-
020.318.35	Révision des comptes	14,040.00		13,500.00	19,980.00	540.00
020.318.90	Honoraires divers	3,400.50		3,000.00	28,121.95	400.50
020.319.00	Cotisations, dons, cadeaux	2,390.60		2,000.00	2,395.65	390.60
020.319.01	Cotisations ACN	1,447.80		1,500.00	1,452.90	52.20-
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	4,009.30		7,000.00	4,003.75	2,990.70-
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		24,400.45	7,000.00	9,360.80	17,400.45-
020.431.90	Recettes, émoluments divers		95,168.90	65,000.00	73,077.50	30,168.90-
020.431.91	Recettes, cartes journalières CFF		57,905.50	0.00	0.00	57,905.50-
020.436.00	Rembour. de tiers, frais de poursuites		19,799.33	29,000.00	22,301.29	9,200.67
020.436.01	APG remboursements		6,362.80	0.00	36,035.40	6,362.80-
020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		60,450.65	59,500.00	57,492.00	950.65-
020.436.04	Parts employés LPP		83,384.70	84,000.00	69,327.80	615.30
020.436.05	Parts employés ANP, AAC		9,511.00	9,000.00	8,695.98	511.00-
020.436.06	Parts employés APG maladie		1,818.65	1,500.00	1,378.90	318.65-
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2		2,614.60	1,000.00	896.00	1,614.60-
020.451.00	Remboursements allocations familiales		19,520.00	23,000.00	22,360.00	3,480.00
020.490.04	Imputations internes trait. admin.		210,000.00	210,000.00	192,000.00	0.00
	Total ADMINISTRATION GENERALE	1,799,877.50	590,936.58	1,257,000.00	1,208,609.53	48,059.08-
	Solde net		1,208,940.92			

- 029.304.00 Paiement de la part RFV à prévoyance.ne (administration 664'800 francs, SFBL 22'500 francs, Bibliobus 14'258.70 francs et EORéN 837'398.50 francs) ; lors du décompte final, une actualisation des montants a généré une ristourne de 47'600 francs, dont à ajouter le remboursement de la part du SFBL (22'500 francs).
- 029.480.00 Dissolution de la provision constituée à fin 2013 pour permettre le paiement de la RFV, Cf. commentaire compte 029.304.00

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS					
029.304.00	Participation à la constitution RFV	1,468,857.20		1,590,000.00	0.00	121,142.80-
029.380.00	Provision RFV Prévoyance.ne	0.00		0.00	1,538,957.20	0.00
029.380.01	Provision CUA Prévoyance.ne	0.00		0.00	342,072.55	0.00
029.480.00	Prélèvement à la provision RFV		1,538,957.20	1,590,000.00	0.00	51,042.80
	Total ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	1,468,857.20	1,538,957.20	0.00	1,881,029.75	70,100.00-
	Solde net	70,100.00				
	Total ADMINISTRATION GENERALE	3,268,734.70	2,129,893.78	1,257,000.00	3,089,639.28	118,159.08-
	Solde net		1,138,840.92			
	TOTAL ADMINISTRATION	3,564,525.50	2,151,908.53	1,492,500.00	3,306,437.83	79,883.03-
	Solde net		1,412,616.97			
		=====	=====	=====	=====	=====

101.300.00	Coût de fonctionnement de la commissions des naturalisations et des agrégations.
101.310.00	Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive).
101.310.01	Selon décompte communiqué par la commission sociale régionale à Saint-Blaise, qui est entrée en fonction en janvier 2010 ; l'agence régionale AVS entre dans le cadre de la mise en place d'un guichet social unique regroupant toutes les prestations d'aide matérielle (chômage, action sociale, prestations complémentaires, etc.) ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2014 : La Tène assume 24.29% (contre 24.23% en 2013, 24.41% en 2012, 24.42% en 2011 et 24.59% en 2010) des charges réparties selon la population et 25.71% (contre 26.18% en 2013, 27.86% en 2012, 29.82% en 2011 et 26.59% en 2010) de celles réparties selon le nombre de dossiers ; le subside pour la tenue de l'agence (régionale) AVS est depuis 2014 directement versé par la CCNC à l'agence régionale AVS et ne transite plus par la comptabilité communale (Cf. également le compte 101.436.00, CCNC indemnité agence AVS).
101.318.01	Part des émoluments pour la délivrance de permis de travail à reverser à l'Etat (21'877.25 francs en 2014 contre 23'586.25 en 2013, 19'474.25 en 2012, 14'826 en 2011 et 12'768.75 en 2010 ; frais de la taxe sur le contrôle des étrangers) et à d'autres communes (3'489 francs contre 3'899.50 en 2013, 3'868.85 en 2012, 3'877.60 en 2011 et 1'638 en 2010 ; établissement de nouveaux documents d'origine) ; la recette correspondante a lieu par le compte 101.431.00, Divers, Emoluments contrôle des habitants.
101.318.40	Coût des 2e notifications des commandements de payer (30 francs HT/unité) ; indemnité encaissée par l'Office des poursuites (53 francs/unité) par le compte 101.431.90, CDP, rétrocession.
101.351.00	Charge variable selon le nombre de demandes de documents d'identité ; en raison de l'ouverture à Neuchâtel d'un service seul compétent pour délivrer des passeports biométriques, les habitants ne peuvent plus obtenir cette prestation auprès des communes, qui ne restent qu'habilitées à délivrer des cartes d'identité.
101.431.00	Commentaire en relation avec ceux des comptes 101.318.01, Contrôle des habitants, part Etat, et 101.351.00, Documents d'identité, indemnités.
101.431.01	Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive).
101.431.02	Recette variable selon le nombre de naturalisations facturées (12 naturalisations en 2014).
101.431.90	Cf. le commentaire du compte 101.318.40, CDP, délivrance.
101.436.00	Compte inutilisé et qui sera supprimée ; Cf. le commentaire du compte 101.310.01, Participation agence régionale AVS.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
1	SECURITE PUBLIQUE					
10	PROTECTION JURIDIQUE					
101	JUSTICE, DIVERS					
101.300.00	Comm. des naturalisations et agrégations	330.80		1,500.00	0.00	1,169.20-
101.310.00	Participation off. régional d'état civil	31,991.65		28,000.00	31,158.80	3,991.65
101.310.01	Participation agence régionale AVS	24,056.60		35,500.00	37,084.95	11,443.40-
101.318.01	Contrôle des habitants, part Etat	25,366.25		23,000.00	27,485.75	2,366.25
101.318.40	CDP, délivrance	18,460.80		26,500.00	15,422.40	8,039.20-
101.351.00	Documents d'identité, indemnités	8,147.50		9,000.00	12,028.45	852.50-
101.431.00	Emoluments contrôle des habitants		62,504.35	54,000.00	68,872.35	8,504.35-
101.431.01	Emoluments état civil		8,312.70	7,000.00	5,506.00	1,312.70-
101.431.02	Finances agrégations, naturalisations		1,750.00	2,000.00	1,600.00	250.00
101.431.90	CDP, rétrocession		26,182.00	28,000.00	17,967.00	1,818.00
101.436.00	CCNC indemnité agence AVS		0.00	8,000.00	8,328.60	8,000.00
	Total JUSTICE, DIVERS	108,353.60	98,749.05	24,500.00	20,906.40	14,895.45-
	Solde net		9,604.55			
	Total PROTECTION JURIDIQUE	108,353.60	98,749.05	24,500.00	20,906.40	14,895.45-
	Solde net		9,604.55			

113	Pour rappel, les contrats de prestations avec la Police neuchâteloise (PONE) ont été dénoncés par l'Etat avec effet au 31 décembre 2014 et La Tène a obtenu une prorogation jusqu'au 30 avril 2015 ; il appartient aujourd'hui aux communes d'organiser la police de proximité indépendamment de la PONE.
113.317.00	Coût de la sortie annuelle des patrouilleurs scolaires.
113.318.00	Coût de location de l'inforadar TCS et servant de base aux études de comportement du trafic.
113.318.40	Coût 2014 du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise.
113.410.00	Seules 5 autorisations tardives ont été délivrées en 2014 (contre 8 en 2013, 20 en 2012, 21 en 2011 et 20 en 2010) ; le régime est complètement revu dès 2015 avec la nouvelle LEP.
113.441.00	Reversement par la Police neuchâteloise du 50% du montant des amendes d'ordre délivrées sur le territoire communal.
140.300.00	Coût de fonctionnement de la commission du feu.
140.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
140.318.20	Part des primes d'assurance bâtiment et choses concernant le hangar du feu.
140.352.00	Selon décompte communiqué par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention ; chaque commune neuchâteloise est obligatoirement liée à un centre de secours.
140.352.01	Selon décompte communiqué par le SFBL.
140.352.02	Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS), une nouvelle part communale a été créée et qui s'élève à 10.05 francs/habitant (4'826 habitants, Art. 35 RALPDIENS du 24 mars 2014) ; omission à l'élaboration budget 2014.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
11	POLICE					
113	POLICE					
113.312.00	Electricité signalis.et miroirs chauffés	1,599.85		1,500.00	1,705.45	99.85
113.317.00	Réceptions, manif., patrouilleurs	1,269.35		2,000.00	2,127.75	730.65-
113.318.00	Etudes comportement du trafic	1,000.00		500.00	800.00	500.00
113.318.40	Police neuchâteloise	148,413.80		150,000.00	148,413.80	1,586.20-
113.410.00	Taxes permissions tardives		250.00	1,000.00	340.00	750.00
113.441.00	Part amendes		87,259.62	75,000.00	92,331.12	12,259.62-
	Total POLICE	152,283.00	87,509.62	78,000.00	60,375.88	13,226.62-
	Solde net		64,773.38			
	Total POLICE	152,283.00	87,509.62	78,000.00	60,375.88	13,226.62-
	Solde net		64,773.38			
14	POLICE DU FEU					
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.300.00	Commission feu	3,685.40		5,000.00	4,237.45	1,314.60-
140.312.00	Chauffage, éclairage, énergie	2,666.40		2,500.00	2,842.40	166.40
140.314.00	Entretien, aménagement locaux	160.00		1,000.00	820.80	840.00-
140.318.20	Assurances	878.00		1,000.00	934.95	122.00-
140.352.00	Participation SIS	192,633.35		228,000.00	197,276.60	35,366.65-
140.352.01	Participation SFBL	89,939.20		72,000.00	68,672.20	17,939.20
140.352.02	Participation missions de secours	48,501.30		0.00	0.00	48,501.30
	Total COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	338,463.65	0.00	309,500.00	274,784.40	28,963.65
	Solde net		338,463.65			

160.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
160.351.00	Contribution forfaitaire pour le Fonds de la protection civile (4'826 habitants à 14 francs/habitant), selon décompte communiqué par le SSCM.
160.427.00	Locations de salles dans l'ancien abri de fortune A.-Bachein 16.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total POLICE DU FEU	338,463.65	0.00	309,500.00	274,784.40	28,963.65
	Solde net		338,463.65			
16	PROTECTION CIVILE					
160	PROTECTION CIVILE					
160.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	2,133.10		2,000.00	3,979.35	133.10
160.314.00	Entr. et aménagement locaux, yc sirène	480.98		500.00	245.31	19.02-
160.318.20	Assurances	439.00		500.00	467.50	61.00-
160.351.00	Participation OPC-LC	67,564.00		68,000.00	67,802.00	436.00-
160.427.00	Locations locaux		2,400.00	2,500.00	2,400.00	100.00
	Total PROTECTION CIVILE	70,617.08	2,400.00	68,500.00	70,094.16	282.92-
	Solde net		68,217.08			
	Total PROTECTION CIVILE	70,617.08	2,400.00	68,500.00	70,094.16	282.92-
	Solde net		68,217.08			
	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	669,717.33	188,658.67	480,500.00	426,160.84	558.66
	Solde net		481,058.66			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 201 Le syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORÉN) assume depuis 2013 l'intégralité des charges d'enseignement (salaires et charges sociales, mobilier scolaire, matériel pédagogique, animations culturelles, spectacles scolaires, photocopies, imprimés, publications, assurance RC élèves et maîtres, écolages en institutions spécialisées de type CERAS ou Perce-Neige) ; par contre, la médecine scolaire, les interventions du GIS, le dépistage, la prophylaxie dentaire (poste 46, Service médical et dentaire des écoles) et l'orthophonie (compte 460.318.02) demeurent encore à charge des communes ; les déplacements des élèves entre le domicile et l'école sont à la charge de la commune ou des parents, l'EORÉN finançant les transports dans le cadre scolaire ; s'agissant des bâtiments, deux systèmes coexistent : 1) pour le collège Billeter et la CSUM, l'EORÉN (comme par le passé l'ESRN) prend en charge les frais effectifs ; 2) pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin, l'EORÉN verse un dédommagement par bâtiment (forfaits).
- 201.300.00 Compte destiné à disparaître car inutilisé.
- 201.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 201.314.00.00 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. divers contrats d'entretien périodique d'électricité et ascenseur ; 5'275.15 francs), de la réfection des WC au collège des Tertres (24'824.30 francs), d'un ferme-porte (648 francs) et diverses dépenses (3'343.30 francs).
- 201.314.00.01 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. divers contrats d'entretien périodique d'électricité, ventilation et ascenseur ; 9'002.30 francs), remplacement du revêtement de sol d'une salle de classe (9'224.65), diverses réparations à la salle d'EFA (1'740.20 francs), de la mise aux normes du réseau électrique (3'570.20 francs), la révision d'extincteurs (459 francs) et divers (6'524.30 francs).
- 201.317.00 Part communale aux activités extrascolaires qui ne sont pas couvertes par l'EORÉN.
- 201.317.02 Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
20	ECOLES					
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3					
201.300.00	Conseil d'établissement scolaire	0.00		0.00	157.85	0.00
201.311.00	Achats machines, mat. conciergerie	0.00		8,000.00	0.00	8,000.00-
201.311.00.00	Cycles 1 et 2	820.40		0.00	759.20	820.40
201.311.00.00	Cycle 3	883.90		0.00	106.60	883.90
201.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		107,500.00	0.00	107,500.00-
201.312.00.00	Cycles 1 et 2	66,660.05		0.00	71,060.15	66,660.05
201.312.00.00	Cycle 3	47,995.25		0.00	51,163.30	47,995.25
201.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		15,500.00	0.00	15,500.00-
201.313.00.00	Cycles 1 et 2	3,821.40		0.00	2,611.95	3,821.40
201.313.00.00	Cycle 3	5,001.45		0.00	3,702.65	5,001.45
201.314.00	Entretien bâtiments	0.00		75,000.00	0.00	75,000.00-
201.314.00.00	Cycles 1 et 2	34,090.75		0.00	41,179.90	34,090.75
201.314.00.00	Cycle 3	30,520.65		0.00	10,866.45	30,520.65
201.315.00	Entretien machines, matériel conciergerie	0.00		5,500.00	0.00	5,500.00-
201.315.00.00	Cycles 1 et 2	6,579.35		0.00	802.45	6,579.35
201.315.00.00	Cycle 3	978.35		0.00	0.00	978.35
201.317.00	Frais, activités extra-scolaires	3,385.00		5,000.00	1,073.30	1,615.00-
201.317.02	Subventions Onde Verte	17,001.90		15,000.00	20,671.20	2,001.90
201.318.01	Téléphonie	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
201.318.01.00	Cycles 1 et 2	848.75		0.00	575.35	848.75
201.318.01.00	Cycle 3	57.10		0.00	149.80	57.10
201.318.03	Enlèvement déchets	0.00		1,500.00	0.00	1,500.00-
201.318.03.00	Cycles 1 et 2	181.75		0.00	516.05	181.75
201.318.03.00	Cycle 3	160.75		0.00	434.25	160.75

201.318.04	Comptabilisation des coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas, Securiton et Tüs).
201.318.05.00	Coût des rondes de patrouille nocturne par une entreprise privée de sécurité dans la cour des collèges.
201.318.42	Participation communale aux coûts d'organisation des devoirs surveillés organisés par l'APET et non-couverts par les participations des parents ; une convention de prestations a été passée le 13 août 2012 entre le Conseil communal et l'APET ; les devoirs surveillés sont étendus au collège de Wavre.
201.318.90	Nouveau compte pour enregistrer certains coûts résiduels liés à la transition ESRN-EORÉN ; comptabilisation 2014 limitée à des frais d'affranchissement.
201.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
201.352.00	Selon données communiquées par l'EORÉN ; acompte 2014 basé sur 199.44 élèves à un coût moyen de 6'837.25 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
201.352.01	Selon données communiquées par l'EORÉN ; acompte 2014 basé sur 232.53 élèves à un coût moyen de 7'883.50 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
201.352.02	Selon données communiquées par l'EORÉN ; acompte 2014 basé sur 196.83 élèves à un coût moyen de 10'919.65 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
201.352.03	Ecolages non-pris en charge par l'EORÉN et concernant notamment la Fondation Sandoz, le CERAS. Aucun écolage à notre charge en 2014.
201.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
201.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (51% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
201.390.02	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (78%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
201.427.00	Diverses locations à des sociétés locales de l'ancienne salle de gymnastique.
201.436.00	Remboursements par l'EORÉN d'écolages 2013 pour d'autres institutions.
201.451.00	Dédommagement EORÉN pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin ; sont pris en considération l'amortissement (2% sur la valeur estimée des bâtiments) et les coûts de fonctionnement sur la base de forfaits (cour et préau, 10 francs/élève ; chauffage, 10.80 francs/m ² ; eau, 1.30 franc/m ² ; électricité, 3.60 francs/m ² ; entretien et assurances, 4.50 francs/m ² ; conciergerie, 39 francs/m ²).
201.451.01	Dédommagement EORÉN pour le collège Billeter et la CSUM, calculé sur la prise en charge des frais effectifs relatifs aux surfaces occupées et aux prestations de conciergerie ; pour appréhender complètement la participation totale de l'EORÉN, il convient encore de considérer la part aux intérêts bancaires (compte 940.422.05, Intérêts EORÉN).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
201.318.04	Alarmes	0.00		7,500.00	0.00	7,500.00-
201.318.04.00	Cycles 1 et 2	5,054.80		0.00	3,256.00	5,054.80
201.318.04.00	Cycle 3	2,167.55		0.00	2,404.60	2,167.55
201.318.05	Sécurité	0.00		10,000.00	0.00	10,000.00-
201.318.05.00	Cycles 1 et 2	8,909.75		0.00	12,733.05	8,909.75
201.318.20	Assurances	0.00		25,500.00	0.00	25,500.00-
201.318.20.00	Cycles 1 et 2	13,609.05		0.00	14,492.00	13,609.05
201.318.20.00	Cycle 3	8,780.05		0.00	9,349.70	8,780.05
201.318.42	Participation devoirs surveillés	5,018.00		7,000.00	3,287.00	1,982.00-
201.318.90	Frais divers	115.60		1,000.00	5,819.65	884.40-
201.331.00	Amortissements	0.00		92,000.00	93,801.60	92,000.00-
201.331.00.00	Cycles 1 et 2	57,015.60		0.00	0.00	57,015.60
201.331.00.00	Cycle 3	35,200.00		0.00	0.00	35,200.00
201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1,432,357.15		1,476,500.00	1,515,600.00	44,142.85-
201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	1,898,509.45		1,911,500.00	1,862,820.00	12,990.55-
201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	1,966,350.15		2,007,500.00	2,013,775.00	41,149.85-
201.352.03	Ecolages autres	0.00		20,000.00	48,996.70	20,000.00-
201.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		17,000.00	0.00	17,000.00-
201.390.00.00	Cycles 1 et 2	8,589.25		0.00	8,108.65	8,589.25
201.390.00.00	Cycle 3	9,994.60		0.00	8,251.30	9,994.60
201.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		250,500.00	0.00	250,500.00-
201.390.01.00	Cycles 1 et 2	97,969.85		0.00	103,350.55	97,969.85
201.390.01.00	Cycle 3	139,956.90		0.00	147,643.65	139,956.90
201.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	535,608.05		514,500.00	515,612.50	21,108.05
201.427.00	Location locaux (salle de gym.)		2,030.00	3,000.00	5,310.00	970.00
201.436.00	Remboursements divers		19,024.70	6,000.00	253,750.45	13,024.70-
201.451.00	Remboursement EORÉN (cycles 1 et 2)		374,560.40	275,000.00	392,829.50	99,560.40-
201.451.01	Remboursement EORÉN (cycle 3)		615,706.40	830,500.00	600,091.45	214,793.60
	Total ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3	6,444,192.60	1,011,321.50	5,462,000.00	5,323,151.00	29,128.90-
	Solde net		5,432,871.10			

212	Les charges du poste 212, CSUM (Construction scolaire à usage multiple), sont ventilées dans différents comptes, selon l'occupation qui est faite des lieux par les différents utilisateurs ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
212.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
212.314.00	Comptabilisation de divers abonnements pour des entretiens annuels (9'474.35 francs), des interventions dans la salle de gymnastique CSUM (révision et contrôle, réparation du tableau d'affichage ; 9'001.95 francs), de réparation de la ventilation (1'861.30 francs) et de l'installation de traitement de l'eau (1'472.15 francs), et divers (5'215.05 francs).
212.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
212.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
212.390.01	Part des traitements du service de conciergerie affectée à la CSUM (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
212.427.00	Encaissements des diverses locations de la CSUM.
212.490.03	Les charges du poste 212, CSUM, sont ventilées ainsi : 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 78% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 18% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parkings, 2%.
214.365.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
212	CSUM					
212.311.00	Achat mobilier, machines	7,915.80		2,000.00	1,127.50	5,915.80
212.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	45,862.15		43,000.00	48,889.35	2,862.15
212.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	4,771.15		6,000.00	3,702.65	1,228.85-
212.314.00	Entretien bâtiments	27,024.80		30,000.00	24,592.10	2,975.20-
212.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,845.25		1,000.00	550.45	1,845.25
212.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	432.35	0.00
212.318.03	Enlèvement déchets	540.00		500.00	540.00	40.00
212.318.04	Alarmes	5,523.10		5,500.00	5,498.65	23.10
212.318.20	Assurances	8,780.05		10,000.00	9,817.15	1,219.95-
212.331.00	Amortissements	276,000.00		276,000.00	276,000.00	0.00
212.390.00	Imputations internes intérêts	176,330.25		159,000.00	150,830.30	17,330.25
212.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	139,956.90		144,500.00	147,643.65	4,543.10-
212.427.00	Location locaux		8,872.50	18,000.00	8,582.50	9,127.50
212.490.03	Imputations internes bâtiment CSUM		686,676.95	659,500.00	661,041.65	27,176.95-
	Total CSUM	695,549.45	695,549.45	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
214	ECOLE DE MUSIQUE					
214.365.00	Subvention Ecole de musique Saint-Blaise	2,720.40		3,000.00	2,720.40	279.60-
	Total ECOLE DE MUSIQUE	2,720.40	0.00	3,000.00	2,720.40	279.60-
	Solde net		2,720.40			

215	L'équipe de conciergerie totalise 4 ETP pour 4 postes de travail, dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation et un appoint (0.5 ETP, contrat à durée déterminée) ; les charges de ce poste (exclusivement composées des traitements et des charges sociales, sous réserve du poste afférent au véhicule de service) sont ventilées dans différents comptes, selon le temps de travail déployé pour chaque activité ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 215.490.01, Imputations internes traitements ; baisse expliquée par le départ en retraite d'un employé et son remplacement par un nouveau collaborateur avec un traitement plus faible.
215.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
215.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
215.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
215.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
215.315.00	Charges courantes et d'entretien du véhicule de service.
215.318.20	Part à la prime responsabilité communale (calculée sur la masse salariale).
215.490.01	Ventilation de la charge nette du poste 215, Conciergerie (201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 51% ; 212, CSUM, 30% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 15% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parking souterrain, 2%).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
215	CONCIERGERIE					
215.301.00	Traitements	366,544.15		385,000.00	391,261.95	18,455.85-
215.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	55,868.12		57,000.00	57,935.80	1,131.88-
215.303.02	Allocations familiales	8,280.00		8,500.00	8,280.00	220.00-
215.304.00	Cotisations LPP	72,924.95		75,000.00	69,194.70	2,075.05-
215.305.00	Cotisations assurances accident	11,342.90		12,500.00	11,343.30	1,157.10-
215.306.00	Cotisations APG maladie	3,649.70		3,500.00	3,981.35	149.70
215.309.90	Charges diverses de personnel	462.10		2,500.00	2,676.05	2,037.90-
215.315.00	Entretien, fournitures véhicules	1,085.30		2,000.00	1,900.05	914.70-
215.318.01	Téléphonie	2,973.50		2,500.00	2,530.35	473.50
215.318.20	Assurances	7,024.05		8,000.00	7,479.75	975.95-
215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		21,765.55	23,500.00	22,935.10	1,734.45
215.436.04	Parts employés LPP		28,591.85	30,500.00	27,969.60	1,908.15
215.436.05	Parts employés ANP, AAC		7,850.92	8,000.00	8,209.00	149.08
215.436.06	Parts employés APG maladie		623.45	500.00	524.15	123.45-
215.451.00	Remboursement allocations familiales		4,800.00	5,000.00	4,800.00	200.00
215.490.01	Imputations internes traitements		466,523.00	489,000.00	492,145.45	22,477.00
	Total CONCIERGERIE	530,154.77	530,154.77	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ECOLES	7,672,617.22	2,237,025.72	5,465,000.00	5,325,871.40	29,408.50-
	Solde net		5,435,591.50			

- 231.352.00 Comptabilisation de la cotisation à l'ORF-NE (2'450 francs).
- 231.352.01 Comptabilisation des écolages versés au Lycée artistique (1 élève à 2'250 francs/semestre).

- 239.361.11 Comptabilisation de la contribution employeur au FFPP (taux 2013 : 0.056% des salaires déterminants).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
23	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231.352.00	Ecoles professionnelles et commerciales	2,450.00		3,000.00	3,603.40	550.00-
231.352.01	Ecoles techniques et professionnelles	2,250.00		4,500.00	4,500.00	2,250.00-
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	4,700.00	0.00	7,500.00	8,103.40	2,800.00-
	Solde net		4,700.00			
239	FONDS FORM. & PERF. PROF.					
239.361.00	Cotis. fonds format. profess.	1,320.80		2,500.00	1,318.80	1,179.20-
	Total FONDS FORM. & PERF. PROF.	1,320.80	0.00	2,500.00	1,318.80	1,179.20-
	Solde net		1,320.80			
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	6,020.80	0.00	10,000.00	9,422.20	3,979.20-
	Solde net		6,020.80			
	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	7,678,638.02	2,237,025.72	5,475,000.00	5,335,293.60	33,387.70-
	Solde net		5,441,612.30			
		=====	=====	=====	=====	=====

300	La bibliothèque-médiathèque totalise 0.8 ETP pour 2 postes de travail ; le fonds de livres est mis à disposition par l'association du Bibliobus, alors que les traitements et les charges des locaux sont assumés par la commune ; en 2014, 36'097 prêts ont eu lieu (contre 38'023 en 2013, 39'025 en 2012 et 43'531 en 2011) pour 2'024 lecteurs inscrits (contre 2'079 en 2013, 2'048 en 2012 et 2'184 en 2011) ; à noter que les élèves de l'EORÉN fréquentent le bus et/ou la bibliothèque-médiathèque.
300.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
300.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
300.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
300.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP ; budget 2014 surévalué.
300.361.01	Participation (7.70 francs/habitant) et cotisation au Bibliobus (50 francs/an).
300.390.01	Part des traitements du service de conciergerie affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
300.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
300.436.00	Participation de l'EORÉN aux traitements des bibliothécaires (école Cycle 1 et 2, 8'000 francs ; école Cycle 3, 6'480 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
300	BIBLIOTHEQUE					
300.301.00	Traitements	49,729.15		49,500.00	48,643.20	229.15
300.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	7,489.10		7,500.00	7,311.75	10.90-
300.303.02	Allocations familiales	14,602.00		14,500.00	18,346.00	102.00
300.304.00	Cotisations LPP	9,921.60		12,500.00	8,305.40	2,578.40-
300.305.00	Cotisations assurances accident	689.25		500.00	604.00	189.25
300.306.00	Cotisations APG maladie	511.80		500.00	517.35	11.80
300.309.90	Charges diverses de personnel	152.00		500.00	390.00	348.00-
300.310.00	Fournitures de bureaux, photocopies	1,347.55		1,000.00	1,004.70	347.55
300.311.00	Achats mobilier	51.55		500.00	11,527.15	448.45-
300.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	1,010.35	0.00
300.315.00	Entretien et divers	162.80		500.00	117.80	337.20-
300.317.00	Animations	374.00		1,000.00	463.80	626.00-
300.318.01	Téléphonie	1,149.75		1,000.00	1,150.05	149.75
300.361.01	Participation Bibliobus	37,210.20		37,500.00	37,441.10	289.80-
300.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,665.25		5,000.00	4,921.45	334.75-
300.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	6,866.75		6,500.00	6,610.40	366.75
300.436.00	Remboursements de tiers		14,480.00	14,500.00	14,480.00	20.00
300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		3,108.45	3,000.00	3,040.20	108.45-
300.436.04	Parts employés LPP		4,120.80	5,500.00	3,393.60	1,379.20
300.436.05	Parts employés ANP, AAC		480.95	500.00	432.45	19.05
300.436.06	Parts employés APG maladie		88.45	500.00	67.65	411.55
300.451.00	Remboursement allocations familiales		11,760.00	11,500.00	15,040.00	260.00-
	Total BIBLIOTHEQUE	134,922.75	34,038.65	103,000.00	111,910.60	2,115.90-
	Solde net		100,884.10			

- 302.352.00 Données communiquées par le syndicat intercommunal du Théâtre Régional de Neuchâtel SITRN ; 14 communes sont membres du Théâtre du Passage, qui a été inauguré en octobre 2000 et qui compte 2 salles de spectacles (521 et 110 places) et le restaurant Max et Meuron ; la fréquentation a atteint 25'492 spectateurs en une année (41 spectacles en 2014 pour 139 représentations dont 5 supplémentaires et 4 soirées privées).
- 303.311.00 Comptabilisation de l'achat de matériel de sonorisation (5'471 francs), de plateaux de table (664.20 francs) et divers (2'249.25 francs).
- 303.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 303.314.00 Comptabilisation du coût d'entretien de l'ascenseur (2'580.10 francs) et de la ventilation (1'620 francs), du traitement de la charpente suite à la constatation de Capricornes (31'590 francs), de contrôle OIBT et mise aux normes des installations électriques (8'386.30 francs), de réparation de la chambre froide (1'894.75 francs) et divers (7'988.05 francs).
- 303.318.01 Comptabilisation des coûts de téléphonie (2'069.40 francs) et du WIFI (maintenance et intervention ; 1'455.30 francs).
- 303.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 303.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 303.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'Espace Perrier (15% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, imputations internes traitements.
- 303.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (18% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 303.427.00 Recette variable selon le nombre de locations.
- 303.427.90 Ecritures internes concernant les occupations de salles sans facturation pour les séances du Conseil général, l'administration et les écoles (notes internes), ainsi que par des sociétés sportives et non sportives (subventions indirectes) ; une écriture supplémentaire correspondant à l'abattement de tarif (environ 50%) est en sus comptabilisée à titre de subvention indirecte.
- 303.436.00 Recette variable concernant les remboursements pour les dégâts occasionnés (lors des locations ou des manifestations), les recettes d'utilisation de la machine à café (1 franc/café) et la refacturation de frais de nettoyage.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
302	THEATRE REGIONAL					
302.352.00	Participation Théâtre du Passage (SITRN)	124,129.10		124,500.00	121,875.70	370.90-
	Total THEATRE REGIONAL	124,129.10	0.00	124,500.00	121,875.70	370.90-
	Solde net		124,129.10			
303	ESPACE PERRIER					
303.311.00	Achats mobilier, matériel	8,384.45		5,000.00	17,147.10	3,384.45
303.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	38,929.50		36,500.00	41,499.10	2,429.50
303.313.00	Nettoyages, fournitures diverses	2,977.45		5,000.00	2,604.20	2,022.55-
303.314.00	Entretien bâtiments	54,059.20		45,000.00	18,744.85	9,059.20
303.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	507.70		3,000.00	4,549.40	2,492.30-
303.318.01	Téléphonie, redevance, Internet	3,524.70		3,000.00	6,218.70	524.70
303.318.03	Enlèvement déchets	1,354.75		1,000.00	1,022.00	354.75
303.318.04	Alarmes	1,360.80		3,000.00	1,360.80	1,639.20-
303.318.20	Assurances choses, bâtiment	7,463.05		8,500.00	7,947.25	1,036.95-
303.331.00	Amortissements	9,400.00		10,000.00	9,400.00	600.00-
303.390.00	Imputations internes intérêts	1,085.00		1,000.00	1,058.35	85.00
303.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	69,978.45		74,500.00	73,821.80	4,521.55-
303.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	123,601.85		118,500.00	118,987.50	5,101.85
303.427.00	Locations locaux		61,047.90	70,000.00	59,977.80	8,952.10
303.427.90	Locations internes locaux		55,739.35	65,000.00	51,543.25	9,260.65
303.436.00	Remboursements de tiers		2,999.50	3,000.00	3,115.00	0.50
	Total ESPACE PERRIER	322,626.90	119,786.75	176,000.00	189,725.00	26,840.15
	Solde net		202,840.15			

- 309.317.00 Coût d'organisation de la commémoration de la Fête nationale ; la recette provenant des sponsors (p.ex. pose de bâches) est enregistrée dans le compte 309.436.00, Fête Nationale, sponsors.
- 309.317.02 Coût d'organisation de la cérémonie de réception des majorants, des nouveaux habitants et des personnes naturalisées.
- 309.365.00 Subventions communales aux sociétés non sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; une diminution de 25% a été opérée sur les subventions 2014 ; 16'514 francs en 2014 contre 16'644.35 en 2013, 20'800 en 2012, 16'200 en 2011 et 22'156 en 2010) et mises à disposition gratuites de salles (24'976.85 francs en 2014 contre 23'688.75 en 2013, 34'193 en 2012, 8'188.50 en 2011 et 8'975.55 en 2010), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 340.365.00, Subventions sociétés sportives.
- 309.365.01 Subvention indirecte à ANIMATENE par la prise en charge de certains frais lors d'animations (p.ex. Buskers Festival à La Ramée).
- 309.436.00 Cf. le commentaire du compte 309.317.00, Commémoration Fête nationale.
- 330.300.00 Coût de fonctionnement de la commission des sites de loisirs et des espaces publics.
- 330.313.00 Comptabilisation de divers travaux d'entretien à La Ramée (2'354.30 francs), d'achat de gazon et engrais (1'034.25 francs), de fauchage d'accotements (1'760 francs) et d'élagage (2'160 francs), et divers (1'879.35 francs).
- 330.314.00 Entretien ordinaire par l'entreprise Schoor (41'580 francs).
- 330.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 330.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 330.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée aux parcs publics et places de jeux (21% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.317.00	Commémoration Fête nationale	28,064.50		27,000.00	29,876.20	1,064.50
309.317.02	Réception nouveaux citoyens	3,049.25		2,500.00	1,890.15	549.25
309.317.03	Fanfares	1,875.00		2,500.00	2,500.00	625.00-
309.319.00	Cotisation Musée vigne et vin	2,171.70		2,000.00	2,179.35	171.70
309.365.00	Subventions sociétés non sportives	41,490.85		55,000.00	135,333.10	13,509.15-
309.365.01	Subvention ANIMATENE	516.00		2,000.00	216.00	1,484.00-
309.436.00	Fête Nationale, sponsors		4,700.00	4,500.00-	4,820.00-	200.00-
	Total AUTRES TACHES CULTURELLES	77,167.30	4,700.00	86,500.00	167,174.80	14,032.70-
	Solde net		72,467.30			
	Total ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	658,846.05	158,525.40	490,000.00	590,686.10	10,320.65
	Solde net		500,320.65			
33	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330.300.00	Commission SLEP	850.00		1,500.00	0.00	650.00-
330.311.00	Achat mobilier, machine, matériel	1,502.70		4,000.00	0.00	2,497.30-
330.313.00	Entretien	9,187.90		7,000.00	4,308.55	2,187.90
330.314.00	Entretien par tiers (mandats)	41,580.00		44,000.00	41,580.00	2,420.00-
330.318.03	Enlèvement déchets	2,000.00		2,000.00	2,000.00	0.00
330.318.20	Assurances	439.00		500.00	468.00	61.00-
330.331.00	Amortissements	11,900.00		12,000.00	13,300.00	100.00-
330.390.00	Imputations internes intérêts	3,826.15		4,500.00	3,372.05	673.85-
330.390.02	Imputations internes traitements voirie	122,024.55		138,500.00	120,238.30	16,475.45-
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	193,310.30	0.00	214,000.00	185,266.90	20,689.70-
	Solde net		193,310.30			

- 340.313.00 Coût de l'entretien annuel par un tiers externe du terrain principal (14'901.35 francs) et du terrain d'entraînement (7'000 francs), de l'éclairage (1'534.40 francs), d'achat d'engrais (2'412.85 francs) et divers (2'431.90 francs).
- 340.315.00 Coût de l'entretien de l'installation d'arrosage (1'279.80 francs) et divers (419.60 francs).
- 340.318.40 Comptabilisation de la part communale au Midnight La Tène (22'000 francs), de surveillance par une entreprise de sécurité (4'428.05 francs) et d'une écriture interne pour l'occupation de la salle (1'500 francs).
- 340.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 340.365.00 Subventions communales aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; une diminution de 25% a été opérée sur les subventions 2014 ; 12'037.25 francs contre 13'022.80 francs en 2013, 13'412.90 en 2012, 17'907.60 en 2011 et 17'513.55 en 2010) et mises à disposition gratuites de salles (7'445 francs contre 6'435 en 2013, 7'322.50 en 2012, 1'586.85 en 2011 et 2'585 en 2010), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 309.365.00, Subventions sociétés non sportives.
- 340.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 340.390.02 Part des traitements de l'équipe de voirie (10%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie ; il est ici question de l'entretien des places de sports et des surfaces vertes du site sportif et touristique de La Tène.
- 340.427.02 Produit de la location du terrain principal du FC Marin-Sports.
- 340.427.03 Produit des rentes superficielles provenant des droits de superficie octroyés au FC Marin-Sports (475.15 francs) et au TC Marin (1'580.45 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	193,310.30	0.00	214,000.00	185,266.90	20,689.70-
	Solde net		193,310.30			
34	SPORTS					
340	ACTIVITES GENERALES					
340.311.00	Achats machines, matériel	5,526.60		6,000.00	1,500.00	473.40-
340.312.00	Eclairage, eau	2,133.10		2,000.00	2,274.00	133.10
340.313.00	Entretien terrains, fournitures	28,280.50		23,000.00	23,837.05	5,280.50
340.315.00	Entretien machines, matériel, install.	1,699.40		2,000.00	0.00	300.60-
340.318.03	Enlèvement déchets	1,066.00		1,000.00	66.00	66.00
340.318.20	Assurances	439.00		500.00	0.00	61.00-
340.318.40	Animations sportives	27,928.05		23,000.00	26,009.85	4,928.05
340.331.00	Amortissements	5,500.00		5,500.00	3,500.00	0.00
340.365.00	Subventions sociétés sportives	19,482.25		23,000.00	19,457.80	3,517.75-
340.390.00	Imputations internes intérêts	743.05		0.00	705.85	743.05
340.390.02	Imputations internes traitements voirie	58,106.95		66,000.00	57,256.35	7,893.05-
340.427.02	Locations terrain de sport		3,134.70	3,000.00	3,134.70	134.70-
340.427.03	Redevances sur droits de superficie		2,055.60	2,000.00	2,055.60	55.60-
	Total ACTIVITES GENERALES	150,904.90	5,190.30	147,000.00	129,416.60	1,285.40-
	Solde net		145,714.60			

343	Hormis une réfection du môle à La Ramée, peu de travaux d'entretien ont été effectués en 2014 ; pour mémoire, d'importants travaux ont eu lieu les années précédentes, soit en 2009 (curage des ports de La Tène et de La Ramée), 2010 (réfections d'une rampe de mise à l'eau à La Tène et du môle à La Ramée) et 2011 (amélioration des emplacements et entretien de la roselière à La Tène et réfection de la rampe de mise à l'eau à La Ramée).
343.313.00	Achat de divers petits matériels d'entretien.
343.313.01	Coût de la réfection du môle (20'901.95 francs) et achat de divers petits matériels d'entretien (221.60 francs).
343.380.00	Le chapitre des ports doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; en 2014, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 604'588.25 francs au 1er janvier 2014.
343.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (2.35%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
343.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
343.390.06	Part des traitements de l'équipe du camping (forfait de 18'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
343.427.00	Les places ont été réorganisées en 2012 pour mieux coller aux besoins des locataires recherchant des places offrant une grande largeur ; le port de La Tène compte dorénavant 83 (auparavant 87) emplacements aux tarifs saisonniers suivants : - 38 (auparavant 49) d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs - 27 (auparavant 26) d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs - 18 (auparavant 12) d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs
343.427.01	Le port de La Ramée compte 40 emplacements (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison), quelques places à terre et des armoires en location.
343.427.02	Compte inutilisé et qui sera supprimé ; auparavant, comptabilisation des locations des supports pour planches à voile.
343.427.03	Produit de la location de 29 emplacements à terre à La Tène.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
343	PORTS					
343.313.00	Entretien port Tène et perrés	30.50		30,000.00	3,506.75	29,969.50-
343.313.01	Entretien port Ramée et perrés	21,123.55		15,000.00	524.65	6,123.55
343.315.00	Gestion administrative, informatique	1,404.00		3,000.00	0.00	1,596.00-
343.380.00	Attribution au fonds ports et rives	17,391.75		0.00	55,529.46	17,391.75
343.390.02	Imputations internes traitements voirie	13,655.15		15,500.00	11,451.25	1,844.85-
343.390.04	Imputations internes traitements admin.	11,500.00		11,500.00	10,000.00	0.00
343.390.06	Imputations internes traitements camping	18,500.00		18,500.00	5,804.55	0.00
343.427.00	Loyers port Tène		66,090.28	67,000.00	68,673.41	909.72
343.427.01	Loyers port Ramée		11,318.00	11,000.00	11,202.25	318.00-
343.427.02	Loyers divers		0.00	4,000.00	561.00	4,000.00
343.427.03	Places à terre Tène zone des chalets		6,196.67	6,500.00	6,380.00	303.33
343.480.00	Prélèvement à réserve ports et rives		0.00	5,000.00	0.00	5,000.00
	Total PORTS	83,604.95	83,604.95	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SPORTS	234,509.85	88,795.25	147,000.00	129,416.60	1,285.40-
	Solde net		145,714.60			
35	ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE					

350	L'Espace Troglodyte, plus connu sous le nom Le Troglo, totalise 1.5 ETP pour 2 postes de travail, dont à ajouter une apprentie CFC assistante socio-éducative.
350.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
350.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
350.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
350.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
350.309.90	Coûts des interventions des moniteurs ; hausse compensée par l'amélioration des recettes (Cf. compte 350.436.00, Remboursements de tiers).
350.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
350.317.00	Coût de participation à une activité Passeport Vacances Jeunesse.
350.317.01	Coût direct en lien avec les activités créatrices organisées par les animateurs ; hausse compensée par l'amélioration des recettes (Cf. compte 350.436.00, Remboursements de tiers).
350.436.00	Cf. les commentaires des comptes 350.309.90, Charges diverses de personnel et 350.317.01, Activités créatrices ; la hausse de la recette provient de l'augmentation de l'offre en matière d'ateliers divers (p.ex. théâtre, breakdance, etc.) et non pas de l'introduction de nouvelles participations financières à charge des parents ou de l'augmentation des tarifs.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
350	ESPACE TROGLODYTE					
350.301.00	Traitements	132,455.45		133,500.00	119,648.05	1,044.55-
350.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	19,382.55		20,000.00	17,985.00	617.45-
350.303.02	Allocations familiales	1,392.00		1,500.00	1,392.00	108.00-
350.304.00	Cotisations LPP	25,405.20		26,000.00	20,844.60	594.80-
350.305.00	Cotisations assurances accident	1,859.05		1,500.00	1,482.00	359.05
350.306.00	Cotisations APG maladie	1,374.50		1,500.00	1,269.40	125.50-
350.309.90	Charges diverses de personnel	14,125.00		8,000.00	14,357.20	6,125.00
350.310.00	Publications, annonces, journaux	1,839.50		2,500.00	2,716.45	660.50-
350.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	4,107.05		3,000.00	4,240.10	1,107.05
350.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	4,799.55		4,500.00	5,116.35	299.55
350.313.00	Fournitures diverses	2,499.65		2,500.00	2,556.95	0.35-
350.314.00	Entretien bâtiment	200.00		2,000.00	3,754.40	1,800.00-
350.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	228.00		500.00	41.00	272.00-
350.315.01	Maintenance informatique	583.50		1,000.00	17.00	416.50-
350.316.00	Location machines, matériel	315.35		1,000.00	0.00	684.65-
350.317.00	Passeport vacances	440.00		500.00	700.00	60.00-
350.317.01	Activités créatives	17,127.55		13,000.00	12,312.75	4,127.55
350.318.00	Frais de ports	53.20		500.00	0.00	446.80-
350.318.01	Téléphonie, redevance	2,623.50		2,000.00	2,696.70	623.50
350.318.03	Enlèvement déchets	65.95		500.00	128.30	434.05-
350.318.20	Assurances	439.00		500.00	467.50	61.00-
350.436.00	Remboursements de tiers		14,876.00	3,500.00	7,994.80	11,376.00-
350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		8,044.85	8,500.00	7,478.10	455.15
350.436.04	Parts employés LPP		9,754.20	10,000.00	8,331.60	245.80
350.436.05	Parts employés ANP, AAC		1,243.70	1,500.00	1,062.60	256.30
350.436.06	Parts employés APG maladie		230.60	500.00	167.65	269.40
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ESPACE TROGLODYTE	231,315.55	34,149.35	202,000.00	186,691.00	4,833.80-
	Solde net		197,166.20			

- 351 L'équipe du camping de La Tène totalise 2 ETP pour 2 postes de travail ; en 2014, l'équipe a été renforcée par une première personne pour l'entretien (0.5 ETP durant la saison estivale) et par une seconde pour l'accueil (pendant 2 mois).
- 351.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; la différence par rapport au budget 2014 est expliquée par le recours à un intérimaire pendant l'arrêt de travail d'un employé, pour lequel des indemnités perte de gain maladie ont été perçues (Cf. compte 351.436.01, APG Remboursements).
- 351.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 351.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 351.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 351.309.00 Aucun cours ni formation en 2014.
- 351.311.00 Comptabilisation de l'achat d'un lave-linge (3'931.50 francs), d'une machine pour le nettoyage du sable (8'240.75 francs), de matelas pour les mobilhomes loués (941.30 francs), de multimédia pour la salle de L'Octogone (2'355.25 francs), de papier hygiénique et d'essuie-mains (2'916.20 francs) et divers (9'612.70 francs).
- 351.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 351.314.00 Comptabilisation du coût de débardage et de location d'une nacelle (5'231.50 francs), de réparation d'une fuite d'eau (1'793.70 francs), de divers travaux électriques (2'450 francs) et de divers entretiens ordinaires (p.ex. achat de sable ; 988.30 francs).
- 351.315.00 Coût informatique pour le support technique, l'hébergement du site Internet et du programme de gestion des locations Gelore (2'150 francs) et divers (1'918.90 francs).
- 351.315.02 Développement d'une newsletter du site (4'420 francs) et de Gelore (1'430 francs), et erreur de comptabilisation des redevances CEG, site Internet et Gelore (Cf. le compte 351.315.00, Entretien mobilier, machines et matériel).
- 351.318.03 Le coût des déchets est compensé par le compte 351.434.00, Taxes déchets à forfait.
- 351.318.05 Coût d'évacuation des algues s'accumulant dans la rade.
- 351.318.40 Comptabilisation du coût de l'entreprise privée spécialisée pour un programme estival de surveillance nocturne du camping (selon décompte effectif des heures accomplies).
- 351.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 351.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 351.390.04 Part des traitements de l'administration communale (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351	SITE DE LA TENE					
351.301.00	Traitements	225,951.65		194,000.00	174,151.00	31,951.65
351.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	26,093.23		28,500.00	24,174.65	2,406.77-
351.303.02	Allocations familiales	5,950.00		9,000.00	10,595.00	3,050.00-
351.304.00	Cotisations LPP	50,230.15		43,500.00	31,369.50	6,730.15
351.305.00	Cotisations assurances accident	7,020.90		6,500.00	7,369.55	520.90
351.306.00	Cotisations APG maladie	2,255.40		1,500.00	2,232.25	755.40
351.306.01	Equipement personnel	834.75		1,000.00	747.15	165.25-
351.309.00	Cours, formation	0.00		1,000.00	732.00	1,000.00-
351.310.00	Fournitures, imprimés, publicité	2,311.40		3,000.00	3,350.35	688.60-
351.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	27,997.70		20,000.00	9,906.00	7,997.70
351.312.00	Charges bâtiments	19,919.05		18,500.00	21,033.80	1,419.05
351.313.00	Carburants, fournitures véhicules	3,000.00		3,000.00	3,037.70	0.00
351.314.00	Entretien installations camp et plage	10,463.50		15,000.00	20,553.85	4,536.50-
351.314.01	Entretien bâtiments	6,289.10		5,000.00	2,027.00	1,289.10
351.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	4,068.90		2,000.00	3,768.80	2,068.90
351.315.01	Entretien véhicules par tiers	72.20		3,000.00	2,838.05	2,927.80-
351.315.02	Informatique	5,850.00		3,000.00	2,780.00	2,850.00
351.318.00	Ports et taxes postales	218.75		500.00	299.75	281.25-
351.318.01	Téléphonie	2,775.00		1,500.00	1,918.90	1,275.00
351.318.03	Enlèvement déchets	10,189.95		9,000.00	4,872.90	1,189.95
351.318.05	Enlèvement algues	7,579.90		7,000.00	6,737.50	579.90
351.318.20	Assurances	7,024.05		8,000.00	7,479.75	975.95-
351.318.40	Surveillance camping	12,274.50		11,000.00	11,356.20	1,274.50
351.318.60	Commissions cartes de crédit	762.54		1,000.00	598.83	237.46-
351.318.90	Honoraires, frais divers	674.00		500.00	1,021.90	174.00
351.331.00	Amortissements	100,900.00		105,500.00	102,300.00	4,600.00-
351.390.00	Imputations internes intérêts	44,647.65		22,000.00	21,135.25	22,647.65
351.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00

- 351.427.04 Produit de location de la partie résidente du camping (environ 170 parcelles et 2 mobilhomes) ; baisse expliquée par la non-location de 5 parcelles suite notamment à la reconstruction du bâtiment sanitaire, et une surévaluation du budget suite à la nouvelle tarification.
- 351.427.05 Recette provenant de la partie passage du camping (nombre d'emplacements variable) ; recette variable selon les conditions météorologiques.
- 351.427.06 Recette provenant des autorisations de parcage à l'intérieur du camping.
- 351.427.07 Recette stable pour la location d'emplacements de 63 chalets ; les contrats ont été revus en 2013 et entreront en vigueur en 2017 (nouveau tarif).
- 351.427.10 Comptabilisation des locations de L'Octogone (6 locations en 2014 contre 5 en 2013).
- 351.436.00 Solde de participation LACI suite à l'engagement d'un nouveau collaborateur (6'029.30 francs), location d'un emplacement pour vente de glaces (3'000 francs), vente de l'ancien mobilier du précédent bâtiment sanitaire (1'290.95 francs) et divers (1'913.65 francs).
- 351.436.01 Cf. le commentaire du compte 351.301.00, Traitements.
- 351.490.06 Ventilation des parts de traitements des employés du camping affectés à l'entretien du port de La Tène (forfait de 18'500 francs) et aux routes communales (forfait de 5'000 francs ; les employés du camping sont affectés à la voirie durant l'hiver).
- 352 Poste permettant de traiter séparément la facturation des 63 chalets, ceci pour des raisons fiscales (AFC), avant leur regroupement en fin d'exercice dans le poste 351, Site de La Tène ; cette méthode est validée par l'AFC.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351.427.04	Locations parcelles résidents		373,152.30	415,000.00	271,665.55	41,847.70
351.427.05	Locations parcelles de passage		85,259.00	100,000.00	95,592.14	14,741.00
351.427.06	Locations emplacements véhicules		12,306.10	8,000.00	8,024.05	4,306.10
351.427.07	Locations parcelles chalets		103,935.48	104,000.00	104,041.08	64.52
351.427.08	Facturation eau		1,816.00	1,500.00	1,832.10	316.00
351.427.09	Facturation électricité		619.00	500.00	543.55	119.00
351.427.10	Locations Octogone		4,640.00	5,000.00	2,167.65	360.00
351.434.00	Taxes déchets à forfait		10,189.95	9,000.00	4,872.90	1,189.95
351.436.00	Remboursement de tiers		12,233.90	1,000.00	33,146.10	11,233.90
351.436.01	APG remboursements		13,869.85	0.00	0.00	13,869.85
351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		12,253.10	12,000.00	11,356.10	253.10
351.436.04	Parts employés LPP		20,691.30	18,000.00	10,875.40	2,691.30
351.436.05	Parts employés ANP, AAC		3,297.48	4,000.00	3,147.45	702.52
351.436.06	Parts employés APG maladie		335.75	500.00	211.60	164.25
351.451.00	Remboursements allocations familiales		3,920.00	6,000.00	6,680.00	2,080.00
351.490.06	Imputations internes traitements camping		23,500.00	23,500.00	19,348.50	0.00
	Total SITE DE LA TENE		595,354.27	682,019.21	174,500.00	85,116.54
	Solde net		86,664.94			87,835.06
352	CHALETS DE LA TENE					
	Total CHALETS DE LA TENE		0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					0.00
	Total ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE		826,669.82	716,168.56	27,500.00	101,574.46
	Solde net			110,501.26		83,001.26

390.314.00	Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
390.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
390.365.00	Subvention communale aux frais d'entretien de la chapelle œcuménique (réduite de 25%).
390.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
39	CULTES					
390	CULTES					
390.314.00	Entretien Temple Cornaux	7,530.00		9,000.00	7,846.00	1,470.00-
390.331.00	Amortissement Temple Cornaux	1,600.00		1,500.00	1,600.00	100.00
390.365.00	Subvention chapelle Marin	5,250.00		7,000.00	7,000.00	1,750.00-
390.390.00	Imputations internes intérêts	812.45		1,000.00	702.05	187.55-
	Total CULTES	15,192.45	0.00	18,500.00	17,148.05	3,307.55-
	Solde net		15,192.45			
	Total CULTES	15,192.45	0.00	18,500.00	17,148.05	3,307.55-
	Solde net		15,192.45			
	TOTAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1,928,528.47	963,489.21	897,000.00	1,024,092.11	68,039.26
	Solde net		965,039.26			
		=====	=====	=====	=====	=====

440.365.00	Participation communale à CentreVue, association active dans le soutien aux handicapés de la vue.
460.303.00	Comptabilisation des charges sociales en lien avec les activités de médecine scolaire.
460.318.00	Comptabilisation des honoraires du médecin scolaire (1'706.65 francs), de l'infirmière scolaire (4'338.20 francs), du GIS (3'360 francs) et du contrôle audiométrique (1'350.55 francs).
460.318.01	Comptabilisation de la prophylaxie dentaire.
460.318.02	Coûts des prestations orthophoniques (charge communale 56 francs/heure ; charge des parents 40 francs/heure).
460.436.03	Commentaire en relation avec celui du compte 460.303.00, Cotisations ACS, AI, AC, ALFA.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
4	SANTE					
44	SOINS AMBULATOIRES					
440	SOINS AMBULATOIRES					
440.365.00	Participation à handicapés de la vue	903.10		500.00	816.85	403.10
	Total SOINS AMBULATOIRES	903.10	0.00	500.00	816.85	403.10
	Solde net		903.10			
	Total SOINS AMBULATOIRES	903.10	0.00	500.00	816.85	403.10
	Solde net		903.10			
46	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	256.95		1,000.00	263.35	743.05-
460.318.00	Surveillance médicale, GIS, Tatou	10,755.40		15,000.00	11,103.60	4,244.60-
460.318.01	Service dentaire	6,726.00		4,000.00	6,027.10	2,726.00
460.318.02	Orthophonie	5,796.00		3,000.00	4,032.00	2,796.00
460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		385.35	500.00	326.65	114.65
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	23,534.35	385.35	22,500.00	21,099.40	649.00
	Solde net		23,149.00			
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	23,534.35	385.35	22,500.00	21,099.40	649.00
	Solde net		23,149.00			

490.300.00 Coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.

490.352.00 Données communiquées par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.300.00	Commission de salubrité publique	860.00		1,500.00	370.00	640.00-
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	96,330.60		136,500.00	118,735.50	40,169.40-
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	97,190.60	0.00	138,000.00	119,105.50	40,809.40-
	Solde net		97,190.60			
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	97,190.60	0.00	138,000.00	119,105.50	40,809.40-
	Solde net		97,190.60			
	TOTAL SANTE	121,628.05	385.35	161,000.00	141,021.75	39,757.30-
	Solde net		121,242.70			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 520 Nouveau poste comptable qui est activé dès 2015 pour enregistrer les parts laténiennes aux différentes composantes de la *facture sociale* ; aucune écriture en 2014.
- 532 Cf. le commentaire du poste 520, Assurance-maladie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
52	ASSURANCE-MALADIE					
520	Assurance-maladie					
	Total Assurance-maladie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ASSURANCE-MALADIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
53	AUTRES ASSURANCES SOCIALES					
532	Autres assurances sociales					
	Total Autres assurances sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total AUTRES ASSURANCES SOCIALES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

540	Depuis 2012, les coûts des structures de l'enfance sont distingués selon les types d'accueil (préscolaire ou parascolaire) et de structures (Les Moussaillons, Cap'Tène, Les Corsaires, Bidibul, mamans de jour ou autres) et Les Moussaillons refacturent directement aux autres communes leurs parts concernant les enfants domiciliés sur leur territoire mais fréquentant la structure laténiennne ; en 2014, le compte 540.436.00, Participation autres communes ne comptabilise que des parts rétroactives AEF pour l'année 2013 ; il sied de constater que le coût net de l'accueil de l'enfance est quasi stable par rapport à l'année 2013 (+6'609.72 francs) et inférieur par rapport au budget 2014 (-92'532 francs).
540.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
540.365.00	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
540.365.01	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
540.365.02	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
540.365.03	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
540.365.04	Participation communale aux parents de jour pour les enfants laténiens.
540.365.09	Subvention communale à l'atelier Bidibul, selon l'arrêté du Conseil général de La Tène, du 12 décembre 2013 (durée de 10 ans).
540.390.01	Part des traitements du service de conciergerie affectée aux Moussaillons (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
540.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
540.427.00	Loyer annuel acquitté par Les Moussaillons pour l'occupation de locaux dans la CSUM et au collège de Wavre.
540.436.00	Cf. le commentaire général du poste 540, Structures d'accueil de l'enfance.
540.436.01	Remboursement par Les Moussaillons d'un trop-perçu de participation communale ; recette non-budgétisable car dépendant du résultat du bouclage des comptes des Moussaillons.
541.361.00	Erreur lors de l'élaboration du budget 2014 (et 2015) ; les coûts de scolarisation des enfants mineurs handicapés dans des établissements spécialisés, selon la loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS) et de la loi sur les établissements spécialisés pour enfants et adolescents (LESEA), adoptée par le Grand Conseil lors de sa session des 3 et 4 novembre 2009, sont dans un premier temps pris en charge par l'EORÉN, qui les répercutent dans un second temps dans les charges ordinaires d'écolages.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE					
540.331.00	Amortissement	4,000.00		4,000.00	4,000.00	0.00
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	339,825.55		375,000.00	321,999.58	35,174.45-
540.365.01	Part. préscolaire autres	73,005.60		40,000.00	47,828.75	33,005.60
540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	243,887.50		280,000.00	228,416.45	36,112.50-
540.365.03	Part. parascolaire autres	1,079.75		2,000.00	826.30	920.25-
540.365.04	Part. parents de jour	8,652.20		15,000.00	11,674.80	6,347.80-
540.365.09	Part. Bidibul	10,800.00		12,000.00	10,800.00	1,200.00-
540.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,665.25		5,000.00	4,921.45	334.75-
540.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	6,866.75		7,000.00	6,610.40	133.25-
540.427.00	Locations locaux		150,080.00	140,000.00	132,360.00	10,080.00-
540.436.00	Participation autres communes, tiers		9,169.10	0.00	356.25	9,169.10-
540.436.01	Structure remboursement pension		26,065.50	0.00	3,503.20	26,065.50-
	Total STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	692,782.60	185,314.60	600,000.00	500,858.28	92,532.00-
	Solde net		507,468.00			
541	AUTRES DEPENSES					
541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	0.00		65,000.00	92,973.30	65,000.00-
	Total AUTRES DEPENSES	0.00	0.00	65,000.00	92,973.30	65,000.00-
	Solde net					
	Total PROTECTION DE LA JEUNESSE	692,782.60	185,314.60	665,000.00	593,831.58	157,532.00-
	Solde net		507,468.00			

- 581.352.00 Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2014 : La Tène assume 24.29% (contre 24.23% en 2013, 24.41% en 2012 et 24.42% en 2011) des charges réparties selon la population (4'823 habitants sur une population totale de 19'859 habitants) et 25.05% (contre 24.24% en 2013, 18.22% en 2012 et 22.69% en 2011) de celles réparties selon le nombre de dossiers (127 dossiers laténiens pour 507 dossiers au total).
- 581.352.01 Nouveau compte destiné à enregistrer la part communale au guichet social régional (GSR) à Saint-Blaise et montant communiqué par le SSREDL à Saint-Blaise ; le projet ACCORD (harmonisation et coordination des prestations sociales) s'inscrit dans la perspective de promouvoir une politique sociale harmonisée et coordonnée ; la finalisation de cette réforme initiée il y a huit ans a permis la mise en place de huit guichets sociaux régionaux (GSR) sur l'ensemble du territoire cantonal au 1er janvier 2014 ; le dispositif ACCORD réorganise l'accès aux prestations, leur calcul et l'échange d'informations entre services prestataires ; le but visé est de coordonner et d'harmoniser les prestations entre elles en les rendant plus rationnelles, plus cohérentes et davantage compréhensibles pour les usagers.
Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2014 : La Tène assume 24.29% (contre 24.23% en 2013) des charges réparties selon la population (4'823 habitants sur une population totale de 19'859 habitants) et 24.33% (contre 24.24% en 2013) de celles réparties selon le nombre de dossiers (154 dossiers laténiens pour 633 dossiers au total).
- 581.361.00 Selon décompte communiqué par le DSAS ; l'Etat assume 40% des charges d'aide matérielle contre 60% pour les communes ; les parts des communes sont établies selon le critère habitants (344.62 francs/habitant contre 317.22 en 2013, 284.36 en 2012, 257.54 en 2011, 256.79 en 2010 et 237.33 en 2009) ; au plan cantonal, les dépenses nettes 2014 se sont élevées à 101.228 millions de francs, en augmentation de +9 millions par rapport à 2013 (+10.234%) ; comme pour 2012 et 2013, l'explication de l'importante hausse 2014 est notamment à situer dans le durcissement de la LACI (p.ex. diminution du nombre maximal d'indemnités de chômage et augmentation des délais d'attente).
- 581.361.01 Selon décompte communiqué par le DSAS ; les communes participent aux frais des programmes d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale à raison de 60% des charges y relatives.
- 581.366.00 Aide communale de Noël d'un montant de 80 francs/enfant d'assistés de l'action sociale, sous forme de bons d'achat (49 enfants en 2014 contre 53 en 2013, 45 en 2012 et 36 en 2011), et moyennant un rabais consenti par le centre commercial concerné (10%).
- 581.366.01 Coût de l'organisation du thé dansant des Saints de glace le 13 mai 2014 (1'234.30 francs) et du Noël des aînés le 27 novembre 2014 (12'336.25 francs).
- 581.380.00 Comptabilisation en 2013 et 2014 d'une attribution de 200'000 francs/an à une provision en vue du passage à MCH2, qui a lieu sur l'exercice 2015 et qui impose que les comptes annuels des collectivités publiques incluent toutes les charges et recettes de l'année de référence (principe d'échéance).
- 582.361.00 Selon décompte communiqué par le DFS ; charge composée du solde 2013 (-13'028.65 francs) et de l'acompte 2014 (80% des charges estimées, soit 161'997.58 francs) ; la répartition de cette charge a lieu selon un critère de 50% à charge de l'Etat et de 50% à charge des communes.
- 589.361.00 Données communiquées par le DFS ; comptabilisation de la part communale aux allocations familiales des personnes sans activité lucrative, suite à l'adoption par le Grand Conseil le 3 septembre 2008 de la nouvelle loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFAM).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
58	ACTION SOCIALE					
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.352.00	SSREDL	209,572.45		170,500.00	189,134.70	39,072.45
581.352.01	ACCORD	37,235.30		30,000.00	4,161.40	7,235.30
581.361.00	Participation action sociale	1,737,493.10		1,724,000.00	1,536,264.30	13,493.10
581.361.01	Programme d'insertion	47,317.75		50,000.00	34,980.10	2,682.25-
581.366.00	Aide extraordinaire	2,205.00		3,500.00	3,816.00	1,295.00-
581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	13,570.55		10,000.00	12,127.05	3,570.55
581.380.00	Fonds de réserve	200,000.00		200,000.00	200,000.00	0.00
	Total PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	2,247,394.15	0.00	2,188,000.00	1,980,483.55	59,394.15
	Solde net		2,247,394.15			
582	OFFICE DU TRAVAIL					
582.361.00	Part. mesures d'intégration prof.	148,968.95		163,500.00	145,309.35	14,531.05-
	Total OFFICE DU TRAVAIL	148,968.95	0.00	163,500.00	145,309.35	14,531.05-
	Solde net		148,968.95			
589	PERSONNES SANS ACTIVITE					
589.361.00	Parts allocations familiales	51,224.65		46,000.00	45,279.30	5,224.65
	Total PERSONNES SANS ACTIVITE	51,224.65	0.00	46,000.00	45,279.30	5,224.65
	Solde net		51,224.65			
	Total ACTION SOCIALE	2,447,587.75	0.00	2,397,500.00	2,171,072.20	50,087.75
	Solde net		2,447,587.75			
	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	3,140,370.35	185,314.60	3,062,500.00	2,764,903.78	107,444.25-
	Solde net		2,955,055.75			

620	L'équipe de voirie totalise 6 ETP pour 6 postes de travail.
620.300.00	Coût de fonctionnement de la commission TPSI.
620.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; la différence par rapport au budget 2014 est expliquée par le recours à un intérimaire pendant l'arrêt de travail d'un employé, pour lequel des indemnités perte de gain maladie ont été perçues (Cf. le compte 620.436.01, APG Remboursements).
620.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
620.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
620.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
620.306.00	Renouvellement d'une partie de l'équipement individuel.
620.310.00	Comptabilisation d'un forfait à titre de participation aux fournitures de bureau, impressions et divers.
620.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
620.312.01	Coût de l'énergie pour l'éclairage public.
620.313.01	Comptabilisation des divers achats de matériaux et fournitures pour l'entretien du domaine public.
620.313.03	Coût variable de la consommation de sel de route (mélange sel et calcium) qui dépend de la rigueur hivernale ; coûts concernant l'hiver 2013-2014.
620.313.04	Comptabilisation des coûts de pose de signalisation routière et des marquages ; coûts 2014 réduits en raison du report de certains travaux et par le recours à l'équipe de voirie plutôt qu'à des tiers externes.
620.314.00	Comptabilisation du coût du façonnage d'un socle au collège de Wavre (2'160.15 francs), de dérapage et réfection d'enrobés de diverses rues et chemins (Louis-de-Meuron, Indiennes, Raye, Perrelet, Perveuls, Couviers, Verger-des-Fontaines et divers ; 40'169.50 francs), de réfection du chemin de la Ramée (10'965.65 francs) et de chemins agricoles (3'725.75 francs), et divers (5'671.20 francs).
620.314.01	Coût d'un dépannage important à la rue des Indiennes (10'925.65 francs), d'entretien des points lumineux par un tiers externe et remplacement de lampadaires en cas d'incidents (9'883.70 francs) ; les éventuelles récupérations (p.ex. lorsque le conducteur fautif est identifié) ont lieu par le compte 620.436.00, Remboursements de tiers.
620.315.01	Coût d'entretien du véhicules AEBI (7'659.60 francs) et l'entretien des autres véhicules communaux (6'561.90 francs) ; le parc des véhicules est composé de : porte-bennes Aebi, balayeuse Ravo, deux tracteurs (un remplacement en 2013), deux Fiat Doblo (un achat 2013), une jeep Amarok (achat 2013) et plusieurs tondeuses motorisées.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
6	TRAFIC					
62	ROUTES COMMUNALES					
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.300.00	Commission TPSI	990.00		1,500.00	0.00	510.00-
620.301.00	Traitements	522,515.45		461,000.00	462,778.25	61,515.45
620.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	69,919.25		68,000.00	68,793.35	1,919.25
620.303.02	Allocations familiales	22,320.00		19,500.00	19,605.00	2,820.00
620.304.00	Cotisations LPP	92,910.00		93,500.00	82,009.35	590.00-
620.305.00	Cotisations assurances accident	14,556.30		15,000.00	14,374.75	443.70-
620.306.00	Equipement	5,039.10		4,000.00	4,198.45	1,039.10
620.306.02	Cotisations APG maladie	4,767.45		4,500.00	4,707.40	267.45
620.309.90	Charges diverses de personnel	2,395.00		1,500.00	2,600.00	895.00
620.310.00	Fourn. de bureau, impressions, divers	1,000.00		1,000.00	1,000.00	0.00
620.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	5,127.35		7,000.00	5,472.00	1,872.65-
620.312.00	Chauffage, éclairage	22,397.80		21,000.00	23,876.20	1,397.80
620.312.01	Eclairage public	47,792.30		45,000.00	39,243.20	2,792.30
620.313.00	Achats carburants	11,239.35		15,000.00	15,992.40	3,760.65-
620.313.01	Achat matériaux	11,229.80		15,000.00	11,093.40	3,770.20-
620.313.02	Plaques de rues	603.85		1,000.00	1,076.85	396.15-
620.313.03	Achats sel et nitrate	10,497.60		20,000.00	19,595.55	9,502.40-
620.313.04	Signalisation routière, marquages	9,820.75		20,000.00	9,544.05	10,179.25-
620.314.00	Entretien routes	62,692.25		70,000.00	31,271.60	7,307.75-
620.314.01	Entretien éclairage public	20,809.35		40,000.00	29,868.35	19,190.65-
620.314.02	Entretien, aménagement locaux	4,559.50		5,000.00	3,236.80	440.50-
620.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	4,284.75		7,000.00	5,126.80	2,715.25-
620.315.01	Entretien, fournitures véhicules	14,221.50		17,500.00	29,896.80	3,278.50-
620.318.01	Téléphonie	942.25		1,000.00	802.40	57.75-

- 620.318.03 Comptabilisation du coût d'enlèvement des déchets inertes générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets.
- 620.318.05 Comptabilisation du coût d'enlèvement (15'127.10 francs) et de traitement (6'864.05 francs) des autres déchets générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, enlèvement déchets ; charge variable selon la quantité de déchets récoltés.
- 620.318.20 Comptabilisation des primes (ou part de primes) des assurances responsabilité civile, flotte véhicules, immatriculation et d'autres diverses parts à des polices (p.ex. bâtiment).
- 620.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 620.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 620.390.06 Part des traitements de l'équipe du camping concernant les routes (forfait de 5'000 francs, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping) ; employés du camping très partiellement affectés à l'équipe de voirie durant l'hiver.
- 620.436.00 Comptabilisation d'un remboursement pour la participation à une réfection de chaussée (4'500 francs), du remboursement d'un verre abribus (891 francs), du produit de location de matériel de voirie (1'150 francs), de la vente d'une remorque (200 francs) et divers (755 francs).
- 620.436.01 Cf. le commentaire du compte 620.301.00, Traitements.
- 620.490.02 Traitements nets du poste 620, Réseau des routes communales (581'070 francs) ventilés selon la clé de répartition suivante : 330, Parcs publics et places de jeux, 21% ; 340, Activités générales (Sports), 10% ; 343, Ports, 2.35% ; 621, Parkings, 2% ; 700, Eau potable, 1.15% ; 710 Eaux usées, 1.15% ; 812, Forêts communales, 3% ; le solde reste affecté aux routes communales, 59.35%.
- 621 Poste incluant les coûts de fonctionnement et les recettes (tickets et vignettes) des parkings payants, soit à la CSUM, à l'Espace Perrier, à Pré-du-Pont et au site touristique de La Tène ; pour mémoire, une nouvelle réglementation a été adoptée par le Conseil général le 21 mars 2013 qui, en raison de diverses contraintes légales, pratiques et techniques, a été progressivement mise en vigueur (en novembre 2013 pour le site touristique de La Tène et le parking de la CSUM ; en mars 2014 pour les parkings de l'Espace Perrier et à Pré-du-Pont).
- 621.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 621.318.00 Aucun marquage ni remplacement de signalisation en 2014.
- 621.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 621.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 621.390.01 Part des traitements de l'équipe de conciergerie (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
- 621.390.02 Part des traitements de l'équipe de voirie (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
- 621.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM (1%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 621.390.04 Part des traitements de l'administration communale (forfait de 5'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
620.318.03	Enlèvement inertes	1,178.80		2,500.00	3,396.65	1,321.20-
620.318.05	Enlèvement déchets	21,991.15		25,000.00	26,542.20	3,008.85-
620.318.20	Assurances	17,999.05		20,500.00	19,166.85	2,500.95-
620.331.00	Amortissements	206,700.00		207,500.00	170,200.00	800.00-
620.390.00	Imputations internes intérêts	52,413.15		44,500.00	42,271.50	7,913.15
620.390.06	Imputations internes trait. camping	5,000.00		5,000.00	13,543.95	0.00
620.436.00	Remboursements de tiers		7,496.00	5,000.00	9,458.20	2,496.00-
620.436.01	APG remboursements		54,742.20	0.00	8,302.60	54,742.20-
620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		29,020.50	29,000.00	28,453.95	20.50-
620.436.04	Parts employés LPP		36,694.20	37,000.00	34,521.15	305.80
620.436.06	Parts employés ANP, AAC		9,656.20	9,500.00	9,468.50	156.20-
620.436.07	Parts employés APG maladie		826.80	1,000.00	634.95	173.20
620.451.00	Remboursements allocations familiales		12,460.00	10,500.00	10,760.00	1,960.00-
620.490.02	Imputations internes traitements voirie		236,204.75	268,500.00	223,299.70	32,295.25
	Total RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	1,267,913.10	387,100.65	898,500.00	836,385.05	17,687.55-
	Solde net		880,812.45			
621	PARKINGS					
621.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	987.55		1,000.00	1,136.95	12.45-
621.314.00	Entretien, aménagement locaux	3,476.85		6,000.00	12,312.10	2,523.15-
621.318.00	Signalisation, marquages	0.00		2,000.00	0.00	2,000.00-
621.318.20	Assurances	2,634.00		3,000.00	1,402.45	366.00-
621.331.00	Amortissements	3,200.00		3,000.00	0.00	200.00
621.390.00	Imputations internes intérêts	244.40		0.00	0.00	244.40
621.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	9,330.40		9,500.00	9,842.90	169.60-
621.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,621.40		13,500.00	11,451.25	1,878.60-
621.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	13,733.55		13,000.00	13,220.85	733.55
621.390.04	Imputations internes traitements admin.	5,000.00		5,000.00	0.00	0.00

- 621.427.00 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen d'un horodateur ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 30 premières minutes gratuites, puis 1.5 franc/heure de stationnement pendant les 4 premières heures, puis 2.5 francs/heure suivante ; commentaire en relation avec celui du poste 621, Parkings.
- 621.427.01 Comptabilisation de la vente de vignettes annuelles au personnel du site des écoles (400 francs/an, réduits à 200 francs/an en cas de taux d'occupation de 50% et moins ; 38 abonnements vendus en 2014 contre 38 en 2013 et 36 en 2012) et de vente de vignettes hebdomadaires (20 francs), mensuelles (50 francs), annuelles (550 francs) ou selon des forfaits (p.ex. 150 francs lors de manifestations à l'Espace Perrier) à des tiers.
- 621.427.02 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen de 6 horodateurs ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 1 franc/heure du 1er mars au 31 octobre ; 50 cts/h du 1er novembre au 28/29 février.
- 621.427.03 Comptabilisation de la vente de vignettes annuelles ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 35 francs/an pour les habitants de La Tène (125 vignettes en 2014 contre 134 en 2013 et 138 en 2012), de 65 francs pour les membres de clubs et d'associations appartenant au GASL et utilisant les installations du site (14 vignettes en 2014, contre 11 vignettes en 2013, 9 en 2012 et 2011) et de 130 francs pour les autres occupants réguliers des lieux (campeurs résidents, propriétaires et usagers des chalets de La Tène, personnes travaillant sur le site de La Tène ; 125 vignettes en 2014 comme en 2013, contre 124 en 2012 et 128 en 2011).
- 621.427.04 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen d'un horodateur ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 30 premières minutes gratuites, puis 1.5 franc/heure de stationnement pendant les 4 premières heures, puis 2.5 francs/heure suivante ; commentaire en relation avec celui du poste 621, Parkings.
- 650.364.00 Comptabilisation des parts communales au pot commun cantonal (734'448.40 francs en 2014 contre 736'004 en 2013 et 728'307 en 2012 ; selon décompte communiqué par le DFS) et aux coûts d'exploitation de lignes à l'essai (7'968 francs), dont à ajouter des frais divers (451 francs à titre d'indemnité à BLS SA pour l'occupation du terrain de la boucle TransN à la rue de la Gare).
- 650.365.00 Comptabilisation du solde 2013 et de la contribution provisoire 2014 (8'127.70 francs) et de l'achat de carnets (420 francs).
- 650.490.05 Les coûts des projets de transports émanant de la COMUL sont imputés dans le poste 791, Agglomération, dans le compte 791.390.05, Imputations internes transport, ceci pour bénéficier d'une vue d'ensemble des coûts COMUL ; en 2014, imputation de 7'968 francs (extension ligne 5b Areuse - Boudry CFF et Boudry TransN et Boudry CFF, lignes 612 et 613).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
621.427.00	Recettes parkings CSUM & EP, tickets		13,309.70	16,000.00	8,176.20	2,690.30
621.427.01	Recettes parkings CSUM & EP, vignettes		18,312.95	18,000.00	20,242.60	312.95-
621.427.02	Recettes parkings La Tène, tickets		88,711.75	90,000.00	71,105.90	1,288.25
621.427.03	Recettes parkings La Tène, vignettes		22,316.85	19,000.00	17,368.55	3,316.85-
621.427.04	Recettes parkings Thielle, tickets		904.30	15,000.00	0.00	14,095.70
	Total PARKINGS	50,228.15	143,555.55	102,000.00	67,526.75	8,672.60
	Solde net	93,327.40				
	Total ROUTES COMMUNALES	1,318,141.25	530,656.20	796,500.00	768,858.30	9,014.95-
	Solde net		787,485.05			
65	TRAFIC REGIONAL					
650	TRAFIC REGIONAL					
650.364.00	Participation entreprises de transport	742,867.40		743,500.00	739,366.25	632.60-
650.365.00	Participation Noctambus	8,547.70		4,500.00	5,678.15	4,047.70
650.490.05	Imputations internes transports		7,968.00	10,000.00	2,921.25	2,032.00
	Total TRAFIC REGIONAL	751,415.10	7,968.00	738,000.00	742,123.15	5,447.10
	Solde net		743,447.10			
	Total TRAFIC REGIONAL	751,415.10	7,968.00	738,000.00	742,123.15	5,447.10
	Solde net		743,447.10			
	TOTAL TRAFIC	2,069,556.35	538,624.20	1,534,500.00	1,510,981.45	3,567.85-
	Solde net		1,530,932.15			
		=====	=====	=====	=====	=====

700.310.00	Coût d'impression et d'adressage des factures communales à forts tirages (p.ex. eau, épuration et déchets) par le Centre d'impression de Fleurier (CIFL).
700.311.00	Coût d'installation et de remplacement des compteurs d'eau.
700.312.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise concernant la part communale au coût d'exploitation de la station.
700.312.01	Coût d'achat de l'eau pour l'alimentation de Thielle et de Wavre ; suite à l'interconnexion des réseaux, ce compte est destiné à disparaître.
700.314.00	Coût de la location de la base de données ORACLE et ArcSDE (2'400 francs), des dépenses d'entretien du réseau, notamment réparation des fuites (63'236.75 francs), coût du partenariat avec la CENE (5'780 francs) et divers (5'593.35 francs).
700.314.01	Comptabilisation des activités du fontainier (Hildenbrand SA) sur la base d'un contrat de prestations.
700.315.00	Comptabilisation du coût du contrôle de l'eau du réseau par l'entreprise Hinni, sur la base d'un contrat de prestations.
700.318.40	Comptabilisation du coût des campagnes de détection de fuites sur le réseau.
700.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
700.371.00	Prélèvement envers les consommateurs d'une redevance de 70 cts/m3 d'eau consommée par le compte 700.474.00, Redevance cantonale sur vente d'eau, qui est intégralement reversée à l'Etat ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; cette redevance alimente le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
700.380.00	Le chapitre du service des eaux doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.02, Réserve eau) qui présentait un solde de 1'685'087.80 francs au 1er janvier 2014.
700.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
700.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant l'eau potable (1.15%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
700.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la facturation de l'eau potable (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
700.435.00	Recette variable selon la consommation d'eau facturée aux ménages et entreprises ; la consommation est pratiquement identique de 614'919 m3 en 2013 à 613'930 m3 en 2014 ; le tarif de vente de l'eau a été de 1.20 franc HT/m3 en 2014 (passage à 90 cts HT/m3 dès 2015).
700.436.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise concernant la comptabilisation de l'intérêt du compte d'exploitation du Vigner (12'439.15 francs) et de l'amortissement (13'750 francs), dont à ajouter la vente de jetons en cas de pose d'un compteur à prépaiement (4'877.95 francs), une écriture corrective concernant l'exercice 2014 (6'826.50 francs) et divers (295.20 francs).
700.474.00	Commentaire en relation avec celui du compte 700.371.00, Versement redevance à l'Etat.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
70	SERVICE DES EAUX					
700	EAU POTABLE					
700.310.00	Fournitures, impressions	3,032.00		3,000.00	3,500.00	32.00
700.311.00	Achat, entretien compteurs	32,166.05		40,000.00	42,520.50	7,833.95-
700.312.00	Frais de pompage le Vigner	161,405.45		165,500.00	155,477.02	4,094.55-
700.312.01	Achat eau Saint-Blaise	4,585.70		5,000.00	79,430.40	414.30-
700.314.00	Entretien réseau	77,010.10		130,000.00	100,012.75	52,989.90-
700.314.01	Autocontrôle, fontainier	44,609.70		45,000.00	42,609.70	390.30-
700.315.00	Entretien hydrants	8,020.80		10,000.00	8,487.90	1,979.20-
700.318.01	Téléphonie, télépage	1,324.40		1,000.00	873.95	324.40
700.318.05	Analyses	5,753.80		7,000.00	6,042.55	1,246.20-
700.318.40	Honoraires détection fuites	8,776.50		10,000.00	10,042.00	1,223.50-
700.319.90	Divers	1,079.30		1,000.00	971.10	79.30
700.331.00	Amortissements	205,851.70		199,500.00	195,300.00	6,351.70
700.371.00	Versement redevance à Etat	423,061.80		470,000.00	422,125.20	46,938.20-
700.380.00	Attribution réserve	109,886.20		70,000.00	78,901.97	39,886.20
700.390.00	Imputations internes intérêts	47,256.00		67,500.00	32,451.00	20,244.00-
700.390.02	Imputations internes traitements voirie	6,682.30		7,500.00	5,725.65	817.70-
700.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		11,500.00	10,000.00	0.00
700.435.00	Ventes eau potable		690,751.20	750,000.00-	718,104.79-	59,248.80
700.436.00	Remboursements de tiers		38,188.80	23,500.00-	54,241.70-	14,688.80-
700.474.00	Redevance cantonale sur vente d'eau		423,061.80	470,000.00-	422,125.20-	46,938.20
	Total EAU POTABLE	1,152,001.80	1,152,001.80	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SERVICE DES EAUX	1,152,001.80	1,152,001.80	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 710 Les exercices 2009 à 2014 ont démontré une insuffisance du montant de la taxe d'épuration (soit 2 francs HT/m3 d'eau) pour couvrir les coûts annuels liés au traitement et à l'évacuation des eaux usées et des eaux claires grevant les postes communaux 710, Eaux usées et 711, Eaux claires ; pour mémoire, cette taxe est passée à 2.50 francs/m3 dès 2015.
- 710.314.10 Coût de divers curages de canalisations et des grilles (30'163.80 francs), le remplacement du module GPS de la STAP (1'648.60 francs) et divers (129.15 francs).
- 710.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 710.352.00 Selon décompte communiqué par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
- 710.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 710.390.01 Transfert à charge du poste 710, Eaux usées, du solde du poste 711, Eaux claires ; les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
- 710.390.02 Part des traitements de l'équipe de voirie concernant la protection des eaux (1.15%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
- 710.390.04 Part des traitements de l'administration communale concernant la facturation de la taxe d'épuration (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
- 710.434.00 Recette variable selon la consommation, de l'épuration d'eau par les ménages et les entreprises ; la taxe d'épuration a été de 2.00 francs HT/m3 (passage à 2.50 francs HT/m3 en 2015).
- 710.480.00 Le chapitre des eaux usées doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2014, le déficit est à financer par l'inscription au bilan d'une avance sur financement spéciaux (compte B180.01, Avance EU, qui s'élève de 261'225.31 francs au bouclement des comptes.
- 711 Les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
- 711.314.00 Aucun entretien du réseau en 2014.
- 711.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 711.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 711.490.00 Commentaire en relation avec celui du compte 710.390.01, Imputations internes eaux claires.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
71	PROTECTION DES EAUX					
710	EAUX USEES					
710.312.00	Frais pompage	3,689.80		3,500.00	3,979.35	189.80
710.314.10	Entretien canaux égouts	31,941.55		40,000.00	40,607.10	8,058.45-
710.315.00	Entretien matériel, machines	2,800.00		2,500.00	1,400.00	300.00
710.331.00	Amortissements	116,300.00		116,500.00	116,300.00	200.00-
710.352.00	Participation STEP	803,324.60		875,000.00	841,328.35	71,675.40-
710.390.00	Imptations internes intérêts	36,009.00		29,000.00	33,772.00	7,009.00
710.390.01	Imputations internes eaux claires	318,158.00		329,000.00	332,868.15	10,842.00-
710.390.02	Imputations internes traitements voirie	6,682.30		7,500.00	0.00	817.70-
710.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		11,500.00	10,000.00	0.00
710.434.00	Recettes taxe épuration		1,141,786.55	1,250,000.00-	1,140,589.90-	108,213.45
710.436.00	Remboursements de tiers		0.00	2,500.00-	0.00	2,500.00
710.480.00	Prélèvement réserve		188,618.70	162,000.00-	239,665.05-	26,618.70-
	Total EAUX USEES	1,330,405.25	1,330,405.25	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
711	EAUX CLAIRES					
711.314.00	Entretien réseau	0.00		10,000.00	7,483.15	10,000.00-
711.331.00	Amortissements	190,100.00		190,000.00	190,100.00	100.00
711.390.00	Imputations internes intérêts	128,058.00		129,000.00	135,285.00	942.00-
711.490.00	Imputations internes à épuration		318,158.00	329,000.00-	332,868.15-	10,842.00
	Total EAUX CLAIRES	318,158.00	318,158.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total PROTECTION DES EAUX	1,648,563.25	1,648,563.25	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

720	Décidée par le Grand Conseil lors de sa session des 28 et 29 septembre 2010 et validée au plan communal par le Conseil général le 3 novembre 2011, la taxe au sac a été introduite le 1er janvier 2012 (coût de 2 francs/sac de 35 litres) ; une taxe de base par logement (105 francs HT en 2014 contre 132.95 francs en 2013, 109 francs en 2012) est perçue auprès des propriétaires et des régies ; la part du coût des déchets couverte par l'impôt est de 30% ; à noter que dès 2013, le nombre hebdomadaire de tournées de ramassage a été réduit (passage de 2 à 1 unité).
720.310.00	Coût des travaux d'impression de la facturation de la taxe des déchets.
720.318.00	Coût des prestations postales des factures concernant les taxes de logement.
720.318.01	Transport des déchets à VADEC ; contrat de collaboration avec SVEDEL SA revu dès le 1er juillet 2013 ; baisse par rapport à 2013 expliquée par la réduction de 2 à 1 tournée hebdomadaire de ramassage.
720.318.02	Coût global d'aménagement des écopoints limité à quelques achats de matériel (compte 720.318.02, Ecopoints, aménagement) ; pour mémoire, 3 écopoints sont en place depuis 2013 (à la gare, aux indiennes et au Pré-aux-Andins, dont à ajouter celui du camping) ; l'équipe de voirie est en charge de l'entretien.
720.318.03	Coût global de ramassage et d'évacuation des déchets des écopoints ; Cf. également le commentaire du compte 720.318.02, Ecopoints, aménagement.
720.318.04	Coût de traitement des déchets verts au centre de compostage de Sugiez (10.50 francs HT/habitant, soit une taxe linéaire, 50'856.65 francs), dont à ajouter les frais effectifs de transport (93'680 francs).
720.318.08	Le produit de la récupération du papier est attribué et géré par l'école ; le montant figurant dans ce compte correspond à une subvention versée afin de compléter le produit de la récupération du papier.
720.330.00	Coût des actes de défaut de biens après poursuites infructueuses.
720.352.01	Données communiquées par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; le coût par habitant s'élève 31.80 francs HT ; la baisse de cette charge est due à la diminution des tonnages des encombrants et des déchets inertes recyclés par les privés auprès de la déchetterie de Comaux. Ouverte en 2007 à la Ronde-Fin à Comaux, la déchetterie regroupe les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Comaux, Cressier, Enges, Le Landeron, La Tène et Gampelen (depuis le 1er janvier 2011) ; elle a récupéré les quantités suivantes en 2014 : 331.83 tonnes d'encombrants (contre 619.99 en 2013, 536 en 2012 et 317.33 en 2011), 632.30 tonnes de bois (contre 652.15 en 2013, 574.29 en 2012 et 534.84 en 2011), 388.87 tonnes de carton (contre 373.92 en 2013, 347.80 en 2012 et 185.97 en 2011), 522.59 tonnes de papier (contre 528.33 en 2013, 542.51 en 2012 et 345.40 en 2011), 279 tonnes de déchets inertes (contre 303.50 en 2013, 262 en 2012 et 318 en 2011), 360.80 tonnes de verre (contre 349.83 en 2013, 330.85 en 2012 et 215.12 en 2011), 146.03 tonnes de déchets verts (contre 158.78 en 2013, 141.38 en 2012 et 107.26 en 2011), 216.04 tonnes de ferraille (contre 251.62 en 2013, 210.20 en 2012 et 225.14 en 2011), 43.70 tonnes de PET (contre 46.33 en 2013, 44 en 2012 et 26.12 en 2011), 63.76 tonnes d'appareils électroménagers (contre 50.57 en 2013, 48.91 en 2012 et 46.08 en 2011) et 2.78 tonnes de piles (contre 2.55 en 2013, 3.06 en 2012 et 2.46 en 2011).
720.380.00	Moyennant la prise en compte d'un taux de couverture d'au maximum 30% par l'impôt, le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice (15'037.14 francs) est comptabilisé intégralement à la réserve déchets (compte B280.04, Réserve déchets logements, qui présente un solde en fin d'année à 34'310.30 francs).
720.380.01	Compte inutilisé en raison de l'absence d'engagements.
720.390.00	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
720.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion administrative (facturation, courrier, trafic des paiements, etc.), soit un forfait arrondi de 5 francs/logement (et non pas de 25 francs/logement tels que recommandés par le service des communes) ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration.
720.434.01	Recette provenant des taxes de base logements ; variation par rapport aux comptes 2013 expliquée par l'adaptation de la taxe de base (132.95 francs/HT/logement en 2013 et 105 francs/HT/logement dès 2014).
720.435.00	Recette notamment composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé, l'indemnité de récupération du vieux papier et le fer blanc/aluminium.
720.464.00	Rétrocession VADEC ; les données 2014 font une rétrocession de 155 francs HT/tonne sur un volume total de 499.585 tonnes, avant transfert d'une part de 19'841.05 francs à charge des entreprises.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
72	TRAITEMENT DES DECHETS					
720	DECHETS URBAINS					
720.310.00	Imprimés, publications	172.95		2,000.00	894.55	1,827.05-
720.318.00	Ports, taxes postales	546.50		1,000.00	1,639.05	453.50-
720.318.01	Ramassage, transport	117,974.55		120,000.00	174,681.55	2,025.45-
720.318.02	Ecopoints, aménagement	1,194.85		7,000.00	22,399.65	5,805.15-
720.318.03	Ecopoints, ramassage	11,680.00		20,000.00	13,933.25	8,320.00-
720.318.04	Compostage	144,536.65		126,500.00	134,336.70	18,036.65
720.318.07	Verre	10,519.50		10,000.00	7,656.20	519.50
720.318.08	Vieux papier	873.80		1,500.00	1,020.20	626.20-
720.330.00	Pertes sur débiteurs	535.75		2,000.00	3,330.36	1,464.25-
720.352.01	Participation déchetterie	153,040.10		148,500.00	157,552.00	4,540.10
720.361.00	Déchets spéciaux	3,952.75		5,000.00	4,754.00	1,047.25-
720.380.00	Attribution réserve logements	15,037.14		37,000.00	50,150.93	21,962.86-
720.380.01	Attribution remboursement engagement	0.00		15,000.00	15,000.00	15,000.00-
720.390.00	Imp. internes intérêts	1,584.00		3,500.00	1,330.00	1,916.00-
720.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,000.00		11,000.00	11,000.00	0.00
720.434.00	Recette taxe		0.00	0.00	500.00	0.00
720.434.01	Taxe déchets logements		237,618.66	300,000.00	308,748.14	62,381.34
720.435.00	Récupérations diverses		14,709.25	5,000.00	8,820.10	9,709.25-
720.439.00	Recettes diverses		0.00	2,000.00	227.85	2,000.00
720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"		73,565.70	85,000.00	77,856.00	11,434.30
720.490.01	Imputation entreprises		19,841.05	17,500.00	66,260.70	2,341.05-
	Total DECHETS URBAINS	472,648.54	345,734.66	100,500.00	137,265.65	26,413.88
	Solde net		126,913.88			

720.490.01	Imputation du coût des transports des déchets logements (compte 720.318.01) et d'une autre part de 9.45% (contre 6.15% au budget) de ceux du compostage (compte 720.318.04), du recyclage du verre (compte 720.318.07) et du vieux papier (compte 720.318.08) ; le pour cent d'imputation est directement lié aux types de tonnages (sacs taxés logements et sacs taxés entreprises) ; la variation 2014 est expliquée par l'externalisation de la gestion des entreprises taxées au poids.
722	Poste regroupant la part des coûts des déchets à charge des entreprises ; dès mi-2013, la gestion des contrats des entreprises au poids a été externalisée et, ce faisant, les données 2014 du poste 722 correspondent au premier exercice complet sous le nouveau régime.
722.318.00	Compte à supprimer car inutilisé depuis l'externalisation de la gestion des contrats des entreprises au poids.
722.380.01	Le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice permet de rembourser partiellement l'avance déchets entreprises figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises qui présentait un solde de 74'285.48 francs au 1er janvier 2014).
722.380.01	Commentaire en relation avec le compte 722.380.00, Attribution réserve logements.
722.390.04	Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe déchets entreprises (forfait de 1'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
722.390.33	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
722.390.70	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.45% (contre une estimation au budget de 6.15%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.01, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.702	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.45% (contre une estimation au budget de 6.15%) des frais d'exploitation des écopoints (comptes 720.318.02, Ecopoints, ramassage et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.73	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.45% (contre une estimation au budget de 6.15%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.04, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.76	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.45% des frais de verre (comptes 720.318.07, Verre et 720.490.01, imputation entreprises).
722.434.00	Recette provenant des taxes de base entreprises ; tarif : 1) 91.65 francs/HT/petite entreprise ; 2) 274.85 francs/HT/entreprise moyenne ; 3) 366.45 francs/HT/grande entreprise).
722.434.01	Compte à supprimer car inutilisé depuis l'externalisation de la gestion des contrats des entreprises au poids.
722.436.00	Rétrocession VADEC concernant les entreprises au sac.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
722	DECHETS ENTREPRISES					
722.318.00	VADEC incinération	0.00		0.00	24,362.35	0.00
722.380.00	Attribution réserve entreprises	12,158.09		18,500.00	1,725.44	6,341.91-
722.380.01	Remboursement avance entreprises	4,000.00		4,000.00	4,000.00	0.00
722.390.04	Imputations internes trait. admin.	2,000.00		2,000.00	1,000.00	0.00
722.390.33	Imputations internes intérêts	130.00		500.00	500.00	370.00-
722.390.70	Ramassage déchets urbains	5,896.30		7,500.00	49,477.80	1,603.70-
722.390.702	Ramassage, Ecopoints	1,054.00		500.00	3,299.00	554.00
722.390.73	Compostage	11,828.35		8,000.00	12,196.20	3,828.35
722.390.76	Verre	860.90		500.00	695.10	360.90
722.390.77	Vieux papier	71.50		500.00	92.60	428.50-
722.434.00	Taxe de base entreprises		34,129.14	35,500.00	34,748.37	1,370.86
722.434.01	Taxe déchets entreprises		0.00	0.00	58,011.12	0.00
722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"		3,870.00	6,500.00	4,589.00	2,630.00
	Total DECHETS ENTREPRISES	37,999.14	37,999.14	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total TRAITEMENT DES DECHETS	510,647.68	383,733.80	100,500.00	137,265.65	26,413.88
	Solde net		126,913.88			
74	CIMETIERE					

Commentaires à l'appui des comptes 2014

740.314.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
740.314.01	Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
740.434.00	Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
750	Aucun entretien des rives et berges en 2014.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetièrè St-Blaise	52,427.70		37,500.00	41,367.20	14,927.70
740.314.01	Entretien cimetièrè Cornaux	4,144.00		6,000.00	4,183.00	1,856.00-
740.434.00	Recettes sur frais d'inhumation		707.30	1,000.00	748.10	292.70
	Total CIMETIERE	56,571.70	707.30	42,500.00	44,802.10	13,364.40
	Solde net		55,864.40			
	Total CIMETIERE	56,571.70	707.30	42,500.00	44,802.10	13,364.40
	Solde net		55,864.40			
75	RIVES ET BERGES					
750	RIVES ET BERGES					
750.314.00	Entretien	0.00		0.00	8,137.05	0.00
750.380.00	Attribution r�s�rve	0.00		0.00	8,137.05	0.00
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

790	Poste regroupant les charges et les recettes concernant les activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par le compte 790.431.00, Recettes sanctions des plans.
790.300.00	Coût de fonctionnement de la commission d'urbanisme.
790.310.00	Comptabilisation des coûts d'achat de fournitures pour le service d'urbanisme (1'870.90 francs) et divers (129.10 francs).
790.318.00	Montant variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT et les services de l'Etat (24'822 francs) d'une analyse de faisabilité (Derrière-le-Château, 2'700 francs) et divers (513.60 francs) ; refacturation intégrale aux privés.
790.318.01	Montant variable selon le nombre de relevés pour la mise à jour du cadastre souterrain (prestations Newis, 14'321.25 francs), diverses mensurations par l'Etat (1'361.55 francs) et l'élaboration de plans pour le SIG (prestations GEOgroupe SA qui seront à l'avenir comptabilisées dans le compte 790.318.41, Honoraires ingénieur-conseil ; 7'974.75 francs) ; aucune refacturation car activités concernant la commune.
790.318.40	Examen des dossiers par l'architecte-conseil (Service d'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel - SUVN) ; refacturation aux privés quasi intégrale.
790.318.41	Prestations de l'ingénieur-conseil (RWB Neuchâtel SA et GEOgroupe SA pour le SIG) ; refacturation partielle aux privés. Cf. le commentaire du compte 790.318.01, Mise à jour plans, règlements.
790.318.42	Coût de diverses études et avis de droit.
790.318.43	Comptabilisation des prestations du fontainier en lien avec des dossiers d'urbanisme et de construction ; la refacturation aux privés est partielle.
790.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
790.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
790.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour l'activité d'aménagement du territoire (imputation du traitement net correspondant à 1.2 ETP réparti sur 2 collaborateurs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration) ; refacturation partielle.
790.431.00	Comptabilisation des émoluments d'urbanisme et des refacturations de frais pour les activités en faveur des privés, selon le nombre de dossiers de plans traités durant l'année ; d'importants dossiers facturés en 2013 (p.ex. nouveaux quartiers Amphora et au Chalvaire, usine Latenor, nouveaux immeubles et quelques villas individuelles) expliquent la différence par rapport à 2014.
791	Poste recensant les coûts pour la participation à la COMUL et au RUN, ainsi qu'aux projets liés.
791.361.00	Comptabilisation des cotisations à l'association RUN (2.50 francs/habitant sur une base de 4'826 habitants au 1er janvier 2014 couvrant les frais de l'équipe RUN) et à la COMUL (70 cts/habitant, finançant les frais de fonctionnement de la COMUL), de l'alimentation du Fonds d'étude COMUL (30 cts/habitant, affectés à la mise en œuvre de projets spécifiques COMUL).
791.390.05	Cf. les commentaires des comptes 650.364.00, Participation entreprises de transport et 650.490.05, Imputations internes transport.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.300.00	Commission d'urbanisme	2,771.90		3,000.00	2,685.50	228.10-
790.310.00	Frais divers	2,000.00		2,000.00	2,000.00	0.00
790.311.00	Achats informatiques	5,254.85		11,000.00	0.00	5,745.15-
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	28,035.60		25,000.00	68,990.00	3,035.60
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	23,657.55		5,000.00	11,341.50	18,657.55
790.318.02	Téléphonie	824.40		1,000.00	877.10	175.60-
790.318.40	Honoraires architecte-conseil	2,819.00		10,000.00	4,500.00	7,181.00-
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	30,880.75		10,000.00	21,726.20	20,880.75
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	15,720.80		3,000.00	0.00	12,720.80
790.318.43	Honoraires fontainier	4,209.00		5,000.00	1,660.50	791.00-
790.331.00	Amortissements	38,200.00		38,000.00	38,200.00	200.00
790.390.00	Imputations internes intérêts	1,382.20		2,500.00	1,434.70	1,117.80-
790.390.04	Imputations internes traitements admin.	149,207.85		147,500.00	140,000.00	1,707.85
790.431.00	Recettes sanctions des plans		81,038.85	120,000.00	146,865.70	38,961.15
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	304,963.90	81,038.85	143,000.00	146,549.80	80,925.05
	Solde net		223,925.05			
791	AGGLOMERATION					
791.361.00	Participations RUN, COMUL	16,891.00		17,000.00	16,950.50	109.00-
791.390.05	Imputations internes transport	7,968.00		10,000.00	2,921.25	2,032.00-
	Total AGGLOMERATION	24,859.00	0.00	27,000.00	19,871.75	2,141.00-
	Solde net		24,859.00			
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	329,822.90	81,038.85	170,000.00	166,421.55	78,784.05
	Solde net		248,784.05			

Comptes 2014

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
		-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT	3,697,607.33	3,266,045.00	313,000.00	348,489.30	118,562.33
	Solde net		431,562.33			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 801.314.00 Comptabilisation de divers travaux sur les drainages sur les parcelles 825, 1006, 1031 et 1201 du cadastre de Thielle-Wavre (10'460.55 francs), selon mandat de l'Etat (honoraires 677.85 francs) et paiement d'une taxe en faveur de Cornaux pour un terrain situé sur son territoire (59.60 francs).
- 801.434.00 Recettes provenant de la contribution annuelle pour l'entretien des drainages (24 francs/ha), selon l'arrêté du Conseil général concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
- 801.480.00 Prélèvement à la réserve figurant au bilan (compte B280.08, Réserve drainages) qui présentait un solde de 47'622.36 francs au 1er janvier 2014.
- 812 Selon décompte communiqué par le cantonnement forestier d'Enges (Cressier) concernant les frais et recettes d'exploitation, et par l'ingénieur forestier du 1er arrondissement concernant les charges de personnel ; ce poste concerne essentiellement l'entretien des forêts communales de La Tène et de La Ramée ; les comptes 2014 sont déficitaires à hauteur de 49'124.46 francs (contre 24'007.52 francs en 2013, 40'940.95 francs en 2012, 37'582.30 en 2011 et 29'615.85 en 2010).
- 812.390.02 Part des traitements de l'équipe de voirie (3%) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
80	AGRICULTURE					
801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION					
801.314.00	Entretien ouvrages AF, drainages	11,198.00		7,000.00	59.60	4,198.00
801.380.00	Attribution réserve	0.00		0.00	6,755.68	0.00
801.434.00	Taxes drainage et chemins remaniements		6,815.28	7,000.00	6,815.28	184.72
801.480.00	Prélèvement réserve		4,382.72	0.00	0.00	4,382.72
	Total AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	11,198.00	11,198.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total AGRICULTURE	11,198.00	11,198.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
81	FORETS COMMUNALES					
812	FORETS COMMUNALES					
812.313.00	Matériel d'exploitation	1,227.90		1,500.00	897.65	272.10
812.313.01	Plantations, reboisement	1,372.40		0.00	244.10	1,372.40
812.314.01	Entretien dévestiture	3,780.00		7,500.00	0.00	3,720.00
812.318.45	Frais débardage, façonnage	17,704.85		14,000.00	9,713.90	3,704.85
812.319.90	Divers	2,462.40		0.00	2,002.95	2,462.40
812.351.00	Participation frais inspecteur forestier	0.00		0.00	8,460.05	0.00
812.352.00	Participation frais garde forestier	16,283.70		6,500.00	2,315.40	9,783.70
812.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,432.10		20,000.00	17,176.90	2,567.90
812.435.00	Ventes bois de service		2,170.04	1,500.00	5,927.83	670.04

830.310.00	Insertion publicitaire concernant le camping dans la brochure de l'association suisse des campings.
830.365.00	Comptabilisation de la cotisation (920 francs) et de la contribution (3 francs/habitant, soit 4'826 francs) annuelle à Tourisme Neuchâtelois.
830.365.01	Versement à l'Etat des taxes de séjour perçues au camping (compte 830.406.00, Taxes de séjour).
830.406.00	Cf. le commentaire du compte 830.365.01, Taxes de séjour.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
812.435.02	Ventes bois de feu		4,109.50	5,500.00	5,933.60	1,390.50
812.435.03	Ventes diverses		20.00	500.00	102.65	480.00
812.436.00	Remboursements de tiers		0.00	500.00	0.00	500.00
812.461.00	Subventions		4,839.35	4,000.00	4,839.35	839.35
	Total FORETS COMMUNALES	60,263.35	11,138.89	37,500.00	24,007.52	11,624.46
	Solde net		49,124.46			
	Total FORETS COMMUNALES	60,263.35	11,138.89	37,500.00	24,007.52	11,624.46
	Solde net		49,124.46			
83	TOURISME					
830	TOURISME					
830.310.00	Publications	1,995.00		2,000.00	444.55	5.00
830.365.00	Participation Tourisme Neuchâtelois	15,398.00		15,500.00	15,449.00	102.00
830.365.01	Ristourne taxes de séjour à Etat	15,600.00		22,000.00	21,362.00	6,400.00
830.406.00	Taxes de séjour		17,268.35	22,000.00	21,262.00	4,731.65
830.436.00	Remboursements de tiers et gérances		0.00	500.00	0.00	500.00
	Total TOURISME	32,993.00	17,268.35	17,000.00	15,993.55	1,275.35
	Solde net		15,724.65			
	Total TOURISME	32,993.00	17,268.35	17,000.00	15,993.55	1,275.35
	Solde net		15,724.65			

- 860.410.00 Selon décompte communiqué par le Groupe E SA concernant la redevance 2013 d'utilisation du sol communal ; recette en progression (+14'769.05 francs) par rapport aux prévisions et tenant compte d'un rattrapage en cours ; pour rappel, en 2010, le Groupe E SA a effectué une erreur de décompte et a versé une indemnité de 859'207.90 francs au lieu des 713'126.65 francs dus, soit un trop-versé de 146'081.25 francs ; après tractations, il a été convenu que le trop-versé 2010 sera remboursé en 6 tranches sur les redevances 2012 à 2017 (soit 24'346.85 francs/an).
- 861.410.00 Selon décompte communiqué par Viteos (société regroupant les services industriels des trois Villes), soit 5% du chiffre d'affaires réalisé (1'128'653 francs en 2014 contre 1'292'665 en 2013, 1'169'157 en 2012 et 1'094'551 en 2011).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
86	ELECTRICITE ET GAZ					
860	ELECTRICITE					
860.410.00	Ristourne Groupe E		684,769.05	670,000.00	671,234.05	14,769.05-
	Total ELECTRICITE	0.00	684,769.05	670,000.00	671,234.05	14,769.05-
	Solde net	684,769.05				
861	GAZ					
861.410.00	Ristourne Viteos		56,433.00	59,000.00	64,633.00	2,567.00
	Total GAZ	0.00	56,433.00	59,000.00	64,633.00	2,567.00
	Solde net	56,433.00				
	Total ELECTRICITE ET GAZ	0.00	741,202.05	729,000.00	735,867.05	12,202.05-
	Solde net	741,202.05				
	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	104,454.35	780,807.29	674,500.00	695,865.98	1,852.94-
	Solde net	676,352.94				
		=====	=====	=====	=====	=====

900.330.00	Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt sur les PP.
900.330.01	L'impôt forfaitaire résulte des conventions internationales de double imposition, selon lesquelles les impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux, dus par les contribuables, doivent être réduits d'une partie de l'impôt prélevé à la source par des Etats étrangers, sur certains revenus en provenance de ces Etats, lorsque ces revenus sont également imposables en Suisse.
900.330.02	Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt à la source.
900.340.00	Impôt foncier acquitté par la commune sur ses immeubles de rendement sis dans d'autres communes neuchâteloises.
900.351.00	Versement à l'Etat d'une taxe de 30 francs/chien (280 en 2014 contre 264 en 2013, 268 en 2012, 270 en 2011 et 287 en 2010 ; en relation avec le compte 900.406.00, Taxes chiens.
900.351.01	Indemnité versée au DFS pour la gestion de l'impôt (18.80 francs/contribuable physique, pour 2'838 contribuables physiques, 53'354.40 francs ; et 18 francs/personne morale, pour 267 personnes morales, 4'806 francs).
900.400.00	Recette dépassant légèrement l'objectif budgétaire (+145'522.75 francs ou +1.68%) ; valeur 2014 d'un point d'impôt à La Tène = addition de la recette des impôts sur le revenu, la fortune et les prestations en capital des PP./ le solde de taxation des années antérieures) / coefficient d'impôt = 160'251.23 francs (contre 157'350.74 francs en 2013, 164'339.23 en 2012, 161'996.40 en 2011 et 160'797 en 2010).
900.400.01	Recette conforme aux prévisions budgétaires (+2'223.05 francs) ; le coefficient de taxation (2.5‰) est déterminé par la législation cantonale.
900.400.02	Recette par nature variable car dépendante d'événements exceptionnels et non réguliers.
900.400.03	Recette par nature variable ; ce produit est le corollaire de la charge prévue dans le compte 900.330.00, Remises et non-valeurs débiteurs.
900.400.04	Recette en progression par rapport au budget 2014 (+149'012.93 francs ou +53.80%).
900.400.05	Recette en progression par rapport au budget 2014 (+66'080 francs ou +22.10%).
900.401.00	Recette d'impôt provenant des PM sises sur le territoire communal (900.401.00, bénéfice et 900.401.01, capital) en forte baisse par rapport au budget (1.090 million de francs aux comptes contre 1.662 million au budget, soit une différence de -0.572 million ou -34.42%) ; Cf. le commentaire à ce propos dans le Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2014, pages 8 et suivantes ; la comparaison par rapport aux comptes 2013 est rendue difficile suite à l'application 2014 de mesures liées à la réforme de l'imposition des PP et des PM : 1) bascule de la répartition de l'impôt des PP entre l'Etat et les communes (passage de 130/70 à 123/77) 2) bascule de la répartition de l'impôt des PM entre l'Etat et les communes (passage de 100/100 à 123/77) 3) abrogation du fonds transitoire de répartition entre les communes de l'impôt des PM (2011-2012-2013) 4) introduction des deux fonds de répartition selon les critères habitants (15%) et emplois (15%), le solde de l'impôt restant à la commune-siège (70%)
900.401.01	Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM.
900.401.90	Première recette provenant des fonds de répartition des impôts PM (900.401.90, critère habitants et 901.401.91, critère emplois) en baisse par rapport au budget (1.117 million de francs aux comptes contre 1.433 million au budget, soit une différence de -0.255 million ou -22.06% ; pour mémoire, lors de l'élaboration du budget 2014 et compte tenu de l'absence de directives comptables du service des communes, les prévisions budgétaires concernant les fonds (critères emplois et habitants, ainsi que transitoire) avaient toutes été inscrites dans le compte 900.462.00. Fonds de répartition.
900.401.91	Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.90, Fonds PM, répartition critère habitants.
900.402.00	Reposant sur l'art. 3.3 alinéa 2 de la convention de fusion du 3 septembre 2007, l'impôt foncier est prélevé sur les immeubles de placement des personnes morales et sur ceux appartenant aux institutions de prévoyance, à un taux est de 1.5‰ de l'estimation cadastrale ; l'explication de la variation d'une année à l'autre de cette recette est principalement à rechercher dans l'évolution (à la baisse ou à la hausse) du patrimoine bâti imposable.
900.406.00	Recette provenant de la taxe des chiens, soit 100 francs/chien, y compris les chiens de ferme (50 francs) ; divers remboursements ont lieu en cas de décès d'un animal durant le 1er semestre ; en relation avec le compte 900.351.00, Taxes chiens (part Etat).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
9	FINANCES ET IMPOTS					
90	IMPOTS					
900	IMPÔTS					
900.329.00	Intérêts rémunérateurs SIPP et PM	15,036.01		10,000.00	37,157.24	5,036.01
900.330.00	Remises et non valeurs débiteurs	107,096.74		190,000.00	136,090.74	82,903.26-
900.330.01	Impôt forfaitaire	2,334.20		5,000.00	1,642.00	2,665.80-
900.330.02	Remises et non-valeurs ISIS	693.28		1,000.00	496.73	306.72-
900.340.00	Impôt foncier	100.50		500.00	100.50	399.50-
900.351.00	Taxes chiens (part Etat)	8,400.00		8,500.00	7,920.00	100.00-
900.351.01	Bordereau unique	58,160.40		57,000.00	58,013.20	1,160.40
900.400.00	Impôt revenu PP		8,798,522.75	8,653,000.00	7,829,289.65	145,522.75-
900.400.01	Impôt fortune PP		783,869.55	766,000.00	677,223.05	17,869.55-
900.400.02	Impôt sur prestations en capital PP		170,985.50	184,000.00	217,967.65	13,014.50
900.400.03	Récupérations sur non-valeurs PP		146,370.44	75,000.00	104,180.80	71,370.44-
900.400.04	Impôt à la source PP		426,012.93	277,000.00	280,152.33	149,012.93-
900.400.05	Impôt frontaliers PP		365,080.00	299,000.00	295,375.00	66,080.00-
900.400.06	Impôt sur gain en loterie		5,830.65	0.00	10,227.40	5,830.65-
900.401.00	Impôt bénéfice PM		711,094.32	1,500,000.00	2,761,483.10	788,905.68
900.401.01	Impôt capital PM		378,879.24	162,000.00	618,428.55	216,879.24-
900.401.03	Récupérations PM		188.56	100,000.00	171,344.05	99,811.44
900.401.90	Fonds PM, répartition critère habitants		469,391.64	0.00	0.00	469,391.64-
900.401.91	Fonds PM, répartition critère emplois		708,326.59	0.00	0.00	708,326.59-
900.402.00	Impôt foncier PM		362,821.85	400,000.00	432,048.85	37,178.15
900.406.00	Taxes chiens		27,664.60	28,000.00	26,434.65	335.40
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard PM et PP		102,526.27	100,000.00	120,584.46	2,526.27-
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		915.95	10,000.00	669.34	9,084.05
900.441.90	Taxes diverses		200.00	1,000.00	850.00	800.00

- 900.462.00 Solde du fonds transitoire en baisse par rapport aux prévisions (0.310 million de francs contre 0.500 million au budget, soit une différence de -0.190 million ou -37.98%).
- 922.361.00 Selon décompte communiqué par le DFS ; montant composé des parts communales à la péréquation des ressources (974'107 francs et à la compensation de la surcharge structurelle (3'156'049 francs) ; différence par rapport aux comptes 2013 expliquée par la prise en compte des effets de la création de Milvignes et de Val-de-Ruz.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
900.462.00	Fonds de répartition PM		310,121.00	1,933,000.00	3,575,614.00	1,622,879.00
	Total IMPÔTS	191,821.13	13,768,801.84	14,216,000.00	16,537,764.37	639,019.29
	Solde net	13,576,980.71				
	Total IMPOTS	191,821.13	13,768,801.84	14,216,000.00	16,537,764.37	639,019.29
	Solde net	13,576,980.71				
92	PEREQUATION FINANCIERE					
922	PEREQUATION FINANCIERE					
922.361.00	Contribution	4,130,156.00		4,131,000.00	5,373,180.00	844.00-
	Total PEREQUATION FINANCIERE	4,130,156.00	0.00	4,131,000.00	5,373,180.00	844.00-
	Solde net		4,130,156.00			
	Total PEREQUATION FINANCIERE	4,130,156.00	0.00	4,131,000.00	5,373,180.00	844.00-
	Solde net		4,130,156.00			
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES					

932.441.00 Selon décompte communiqué par le SCAV.

933.441.00 Selon décompte communiqué par le SCAV.

940.318.02 Comptabilisation de frais de courtage pour renouveler les emprunts arrivant à échéance (338.30 francs) et des frais ordinaires de gestion des comptes communaux (3'806 francs).

940.322.xx Les comptes 940.322.00 à 940.322.24 démontrent la charge d'intérêts de l'addition des emprunts ; les amortissements ont lieu par écritures comptables au bilan.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part aux patentes sur vente d'alcool		38,987.10	26,000.00	25,920.00	12,987.10-
	Total PARTS AUX REGALES & PATENTES	0.00	38,987.10	26,000.00	25,920.00	12,987.10-
	Solde net	38,987.10				
933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAU					
933.441.00	Part aux taxes sur appar. automatiques		2,090.00	1,500.00	1,270.00	590.00-
	Total PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAU	0.00	2,090.00	1,500.00	1,270.00	590.00-
	Solde net	2,090.00				
	Total QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	41,077.10	27,500.00	27,190.00	13,577.10-
	Solde net	41,077.10				
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
940	INTERÊTS					
940.318.02	Frais bancaires et sur titres	4,144.30		10,000.00	11,169.70	5,855.70-
940.318.60	Commissions sur cartes crédits	524.72		500.00	457.36	24.72
940.321.00	Intérêts compte-courant	0.00		1,000.00	9.20	1,000.00-
940.322.04	3,05% PostFinance 2003/2013	0.00		0.00	30,000.00	0.00
940.322.05	2,95% Vaudoise Vie 2003/2013	0.00		0.00	29,500.00	0.00
940.322.07	3,12% Kommunalkredit Wien 2004/2014	45,552.00		45,500.00	47,424.00	52.00
940.322.08	3,40% Kommunalkredit Wien 2004/2014	136,000.00		136,000.00	136,000.00	0.00
940.322.09	3,00% UBS - 90A 2004/2014	24,075.00		24,000.00	26,594.45	75.00
940.322.10	2,63% SUVA 2005/2015	21,558.80		18,500.00	21,040.00	3,058.80
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	41,009.05		35,500.00	41,300.00	5,509.05

940.322.32	Aucune consolidation d'emprunt à long terme n'a été effectuée en 2014.
940.322.90	Coût des avances de liquidités à court terme (entre 1 et 3 millions de francs à un taux moyen de 0.3%).
940.422.01	Produit provenant du compte-courant principal auprès de la BCN et d'un autre compte-courant auprès de Postfinance.
940.422.04	Remboursement en 2014 par la Fondation Les Indiennes de l'intérêt sur les emprunts contractés à son profit ; ce compte sera inutilisé en 2015.
940.422.05	Remboursement par l'EORÉN de l'intérêt sur les emprunts contractés pour les investissements sur le collège Billeter et la CSUM la concernant ; Cf. le commentaire du compte 211.452.01, Remboursement EORÉN collège Billeter.
940.490.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès de différents organismes, essentiellement bancaires, pour financer les investissements et qui est ventilée dans les différents postes comptables ; Cf. le tableau Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
942	Ce poste est influencé par le contrat de mandat avec la régie immobilière Jouval SA ; les comptes de charges n'incluent que la part résiduelle assumée par le propriétaire (la commune de La Tène).
942.312.00	Forfait du propriétaire concernant les charges de chauffage ; commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier ; les baux sont revus au gré des changements de locataires pour tendre vers une répartition intégrale des charges.
942.312.01	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.02	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.03	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.04	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
940.322.13	3,09% SUVA 2007/2017	62,561.90		62,000.00	69,525.00	561.90
940.322.14	3,00% Kommunalkredit Wien 2008/2018	171,550.00		171,500.00	171,616.90	50.00
940.322.23	2,90% UBS 2003	55,217.05		56,000.00	59,798.00	782.95-
940.322.25	2,69% BCGE 2011/2021	61,870.00		62,000.00	61,870.00	130.00-
940.322.26	2,46% BCGE 2011/2026	159,900.00		160,000.00	159,900.00	100.00-
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	54,400.00		54,500.00	54,400.00	100.00-
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	23,528.20		23,500.00	25,195.10	28.20
940.322.29	1,51% PostFinance 2012/2022	45,300.00		45,500.00	45,300.00	200.00-
940.322.30	1,63% SUVA 2013/2023	49,033.95		49,000.00	33,359.20	33.95
940.322.31	1,34% PostFinance 2013/2021	26,800.00		27,000.00	15,272.35	200.00-
940.322.32	1.70% Nouveaux emprunts 2014	0.00		55,000.00	0.00	55,000.00-
940.322.90	Emprunt à court terme, divers	7,042.05		10,000.00	3,784.70	2,957.95-
940.422.01	Intérêts divers		4,998.55	5,000.00	2,061.15	1.45
940.422.02	Dividendes sur titres		22.40	1,000.00	272.40	977.60
940.422.03	Intérêts sur titres		4,631.25	4,500.00	7,267.50	131.25-
940.422.04	Intérêts Fondation Les Indiennes		42,034.50	160,000.00	172,386.05	117,965.50
940.422.05	Intérêts EORÉN		234,175.90	223,500.00	256,191.35	10,675.90-
940.490.00	Imputations internes intérêts		709,187.60	652,000.00	603,302.30	57,187.60-
	Total INTERÊTS	990,067.02	995,050.20	1,000.00	2,035.21	5,983.18-
	Solde net	4,983.18				
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.312.00	Bachelin 2, eau, énergie, combustible	1,066.55		1,000.00	1,136.95	66.55
942.312.01	Bachelin 4, eau, énergie, combustible	4,266.23		4,000.00	4,547.83	266.23
942.312.02	Bachelin 6, eau, énergie, combustible	4,266.25		4,000.00	4,547.83	266.25
942.312.03	Ls Meuron 8, eau, énergie, combustible	4,266.26		4,000.00	4,547.85	266.26
942.312.04	Grand'Rue 4, eau, énergie, combustible	664.40		2,500.00	2,842.40	1,835.60-

- 942.314.00 L'addition des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07) présente un total 2014 de 29'335.63 francs (contre 70'750.88 en 2013, 84'666.90 en 2012 et 84'410.70 en 2011) ; les principales dépenses sont expliquées dans les commentaires aux comptes de détail.
- 942.314.01 Déplacement d'une paroi (5'239 francs), et entretiens courants (2'475 francs).
- 942.314.02 Coût de la prime ECAP (3'065.25 francs) et divers entretiens courants.
- 942.314.04 Charges et divers entretiens courants.
- 942.314.00 Récapitulation des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07).
- 942.314.08 Coûts de divers entretiens de la cuisine et du bar (15'104.45 francs), de la salle de gymnastique et des courts de tennis (2'080 francs), recherche et réparation d'une fuite d'eau (1'800 francs), réparation d'un store (1'510 francs), remplacement d'un robinet d'eau (1'030 francs), réparation du brûleur et remplacement d'une pompe (4'395.10 francs), travaux de maçonnerie (3'901.45 francs) et divers travaux d'entretien (16'673.60 francs).
- 942.318.20 Coûts des primes d'assurance en lien avec le patrimoine financier.
- 942.318.40 Coût du mandat confié à la régie immobilière Jouval SA (3.75% HT du revenu locatif), dont à ajouter les frais de surveillance des travaux (selon tarif annexé au contrat de mandat).
- 942.330.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 942.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 942.423.00 Recettes brutes (hors charges) pour un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.
- 942.423.01 Recettes brutes (hors charges) pour un commerce, 2 appartements de 4 pièces, 3 appartements de 3.5 pièces, 2 appartements de 2 pièces et les surfaces occupées par l'administration communale (note interne) ; à noter qu'une partie du sous-sol, qui était précédemment loué, a été repris par l'administration au début 2014 afin d'y entreposer des archives et des œuvres d'art.
- 942.423.02 Recettes brutes (hors charges) pour un restaurant, 2 appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces.
- 942.423.03 Recettes brutes (hors charges) pour un local de gendarmerie (Police neuchâteloise) et 2 appartement de 3 pièces ; à noter que depuis 2009, l'appartement du second étage est loué en l'état dans l'attente d'un crédit d'investissement.
- 942.423.04 Recettes brutes (hors charges) pour une maison.
- 942.423.05 Recettes brutes provenant de la location du 1er étage (contrat de bail) et des locations régulières et occasionnelles de la salle du rez-de-chaussée.
- 942.423.07 Recettes brutes (hors charges) pour un chalet.
- 942.423.08 Recettes diverses telles que locations d'armoires à La Ramée et de garages.
- 942.423.09 Recettes brutes (hors charges) pour un appartement de 3 pièces ; un nouveau contrat (adaptation du loyer) est entré en vigueur en janvier 2015.
- 942.423.10 Recettes provenant notamment des surfaces agricoles.
- 942.423.11 Recettes brutes (hors charges) pour un centre sportif, incluant des courts de tennis intérieurs et extérieurs, un restaurant, une halle omnisports, des salles de squash et un mini golf.
- 942.423.30 Recettes provenant des divers droits de superficie conclus par la commune.

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
942.314.00	Entretien général					
942.314.01	Entretien Bachelin 2	7,714.00		85,000.00	9,803.60	77,286.00-
942.314.02	Entretien Bachelin 4	6,105.60		0.00	19,527.45	6,105.60
942.314.03	Entretien Bachelin 6	2,542.40		0.00	13,945.85	2,542.40
942.314.04	Entretien Louis de Meuron 8	7,753.65		0.00	10,554.10	7,753.65
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	4,972.43		0.00	7,988.98	4,972.43
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	247.55		0.00	8,930.90	247.55
942.314.00	Entretien général	29,335.63	0.00	85,000.00	70,750.88	55,664.37-
942.314.08	Entretien CIS	46,494.60		45,000.00	25,032.00	1,494.60
942.318.20	Assurances	11,414.05		13,000.00	12,154.60	1,585.95-
942.318.40	Honoraires gérance immobilière	18,095.10		16,000.00	18,210.30	2,095.10
942.330.00	Amortissements	31,100.00		25,000.00	24,700.00	6,100.00
942.390.00	Imputations internes intérêts	196,212.45		171,500.00	162,594.30	24,712.45
942.423.00	Loyers Bachelin 2		22,194.60	22,000.00-	22,194.60-	194.60-
942.423.01	Loyers Bachelin 4		168,903.90	170,000.00-	169,932.60-	1,096.10
942.423.02	Loyers Bachelin 6		67,704.00	63,500.00-	68,184.00-	4,204.00-
942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8		52,290.00	53,000.00-	51,906.20-	710.00
942.423.04	Loyers Charles Perrier 4		12,156.00	12,000.00-	12,156.00-	156.00-
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4		12,814.00	12,000.00-	10,004.00-	814.00-
942.423.07	Loyers chalet Ramée		2,400.00	2,500.00-	3,000.00-	100.00
942.423.08	Loyers divers		15,242.00	6,000.00-	10,872.85-	9,242.00-
942.423.09	Loyers Bachelin 14		8,978.40	9,000.00-	8,978.40-	21.60
942.423.10	Fermages et jardins		5,781.04	6,000.00-	5,477.19-	218.96
942.423.11	Loyers CIS		126,936.00	127,000.00-	126,936.00-	64.00
942.423.30	Redevances sur droits de superficie		102,130.10	106,000.00-	105,845.35-	3,869.90
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	347,181.52	597,530.04	218,000.00-	264,422.25-	32,348.52-
	Solde net	250,348.52				

943.427.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)					
943.427.00	Location du Vigner		16,618.95	17,000.00	16,618.95	381.05
943.427.01	Taxes d'affichage et sur enseignes		3,817.80	5,000.00	3,814.20	1,182.20
	Total DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	0.00	20,436.75	22,000.00	20,433.15	1,563.25
	Solde net	20,436.75				
	Total GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,337,248.54	1,613,016.99	239,000.00	282,820.19	36,768.45
	Solde net	275,768.45				
99	POSTES NON VENTILABLES					
990						
990.490.00	Résultat (déficit)	0.00		0.00	2,686,920.12	0.00
	Total	0.00	0.00	0.00	2,686,920.12	0.00
	Solde net					
	Total POSTES NON VENTILABLES	0.00	0.00	0.00	2,686,920.12	0.00
	Solde net					

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS					
	Total EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS Solde net	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL FINANCES ET IMPOTS Solde net	5,659,225.67 9,763,670.26	15,422,895.93	10,351,500.00	14,161,514.68	587,829.74

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
	Charges	3,564,525.50		3,587,000.00	3,819,389.00	
	Revenus		2,151,908.53	2,094,500.00	512,951.17	
	Solde net		1,412,616.97	1,492,500.00	3,306,437.83	79,883.03-
1	SECURITE PUBLIQUE					
	Charges	669,717.33		658,000.00	623,505.91	
	Revenus		188,658.67	177,500.00	197,345.07	
	Solde net		481,058.66	480,500.00	426,160.84	558.66
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Charges	7,678,638.02		7,823,500.00	7,813,482.45	
	Revenus		2,237,025.72	2,348,500.00	2,478,188.85	
	Solde net		5,441,612.30	5,475,000.00	5,335,293.60	33,387.70-
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Charges	1,928,528.47		1,905,500.00	1,870,547.94	
	Revenus		963,489.21	1,008,500.00	846,455.83	
	Solde net		965,039.26	897,000.00	1,024,092.11	68,039.26
4	SANTE					
	Charges	121,628.05		161,500.00	141,348.40	
	Revenus		385.35	500.00	326.65	
	Solde net		121,242.70	161,000.00	141,021.75	39,757.30-

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
	Charges	3,140,370.35		3,202,500.00	2,901,123.23	
	Revenus		185,314.60	140,000.00	136,219.45	
	Solde net		2,955,055.75	3,062,500.00	2,764,903.78	107,444.25-
6	TRAFIC					
	Charges	2,069,556.35		2,063,000.00	1,955,695.00	
	Revenus		538,624.20	528,500.00	444,713.55	
	Solde net		1,530,932.15	1,534,500.00	1,510,981.45	3,567.85-
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
	Charges	3,697,607.33		3,872,500.00	3,963,459.17	
	Revenus		3,266,045.00	3,559,500.00	3,614,969.87	
	Solde net		431,562.33	313,000.00	348,489.30	118,562.33
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	Charges	104,454.35		96,000.00	84,881.78	
	Revenus		780,807.29	770,500.00	780,747.76	
	Solde net	676,352.94		674,500.00	695,865.98	1,852.94-
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Charges	5,659,225.67		5,821,000.00	4,302,261.19	
	Revenus		15,422,895.93	16,172,500.00	18,463,775.87	
	Solde net	9,763,670.26		10,351,500.00	14,161,514.68	587,829.74
	TOTAL CHARGES	28,634,251.42		29,190,500.00	27,475,694.07	
	TOTAL REVENUS		25,735,154.50	26,800,500.00	27,475,694.07	
	EXCEDENT DES CHARGES		2,899,096.92	2,390,000.00		
	EXCEDENT DES REVENUS					
		28,634,251.42	28,634,251.42	29,190,500.00	27,475,694.07	



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 4

Récapitulation par nature

Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
	Charges	Revenus			
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	28,634,251.42		29,190,500.00	30,162,614.19	556,248.58-
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		25,735,154.50	26,800,500.00	27,475,694.07	1,065,345.50
EXCEDENT DES CHARGES		2,899,096.92	2,390,000.00	2,686,920.12	509,096.92
EXCEDENT DES REVENUS					
	28,634,251.42	28,634,251.42	29,190,500.00	30,162,614.19	556,248.58-
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N3	C H A R G E S					
N30	CHARGES DE PERSONNEL					
N300	Autorités, commissions et juges	222,184.90		186,000.00	184,450.50	36,184.90
N301	Personnel administratif et exploitation	2,323,769.55		2,208,500.00	2,180,517.50	115,269.55
N303	Assurances sociales	447,222.05		447,000.00	441,151.00	222.05
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	1,927,513.60		2,048,000.00	377,325.50	120,486.40-
N305	Assurance-maladie et accidents	49,184.90		47,500.00	47,237.25	1,684.90
N306	Prestations en nature	28,618.20		25,500.00	28,083.30	3,118.20
N309	Autres charges de personnel	25,004.10		20,500.00	26,860.05	4,504.10
	Total CHARGES DE PERSONNEL	5,023,497.30	0.00	4,983,000.00	3,285,625.10	40,497.30
N31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES					
N310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel	150,063.20		167,000.00	158,804.15	16,936.80-
N311	Mobilier, machines, véhicules	146,577.60		112,500.00	109,045.75	34,077.60
N312	Eau, énergie, combustibles	496,618.79		482,500.00	580,435.28	14,118.79
N313	Autres marchandises	126,685.20		179,500.00	108,837.10	52,814.80-
N314	Prest. tiers pour l'entretien des imm.	607,560.91		764,500.00	575,080.74	156,939.09-
N315	Prest. tiers pour l'entr. d'objets mob.	126,166.90		133,500.00	128,492.45	7,333.10-
N316	Loyers, fermage, redevance d'utilisation	82,315.35		88,000.00	89,650.00	5,684.65-
N317	Dédommagements	119,283.90		117,000.00	93,194.45	2,283.90
N318	Honoraires et prestations de service	939,978.76		931,500.00	1,074,584.24	8,478.76
N319	Frais divers	10,514.85		8,000.00	11,000.05	2,514.85
	Total BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	2,805,765.46	0.00	2,984,000.00	2,929,124.21	178,234.54-

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N32	INTERETS PASSIFS					
N321	Dettes à court terme	0.00		1,000.00	9.20	1,000.00-
N322	Dettes à moyen et long termes	985,398.00		1,035,500.00	1,031,879.70	50,102.00-
N329	Intérêts rénumératoires SIPP	15,036.01		10,000.00	37,157.24	5,036.01
	Total INTERETS PASSIFS	1,000,434.01	0.00	1,046,500.00	1,069,046.14	46,065.99-
N33	AMORTISSEMENTS					
N330	Patrimoine financier	141,759.97		223,000.00	166,259.83	81,240.03-
N331	Patrimoine admin.-amortiss. légaux	1,261,867.30		1,261,000.00	1,214,001.60	867.30
	Total AMORTISSEMENTS	1,403,627.27	0.00	1,484,000.00	1,380,261.43	80,372.73-
N34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION					
N340	Impôt foncier + communal	100.50		500.00	100.50	399.50-
	Total PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	100.50	0.00	500.00	100.50	399.50-
N35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES					
N351	Cantons	142,271.90		142,500.00	154,223.70	228.10-
N352	Communes	7,072,906.45		7,214,500.00	7,150,346.95	141,593.55-
	Total DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES	7,215,178.35	0.00	7,357,000.00	7,304,570.65	141,821.65-

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 ----- Charges	Revenus	Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES					
N361	Cantons	6,178,544.50		6,248,500.00	7,292,454.50	69,955.50-
N364	Sociétés d'économies mixtes	742,867.40		743,500.00	739,366.25	632.60-
N365	Institutions privées	787,158.90		856,500.00	829,579.18	69,341.10-
N366	Personnes physiques	15,775.55		13,500.00	15,943.05	2,275.55
	Total SUBVENTIONS ACCORDEES	7,724,346.35	0.00	7,862,000.00	8,877,342.98	137,653.65-
N37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES					
N371	Cantons	423,061.80		470,000.00	422,125.20	46,938.20-
	Total SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	423,061.80	0.00	470,000.00	422,125.20	46,938.20-
N38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
N380	Attributions aux financements spéciaux	358,473.18		344,500.00	2,301,230.28	13,973.18
	Total ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	358,473.18	0.00	344,500.00	2,301,230.28	13,973.18
N39	IMPUTATIONS INTERNES					
N390	Imputations internes	2,679,767.20		2,659,000.00	2,593,187.70	20,767.20
	Total IMPUTATIONS INTERNES	2,679,767.20	0.00	2,659,000.00	2,593,187.70	20,767.20
	TOTAL C H A R G E S	28,634,251.42	0.00	29,190,500.00	30,162,614.19	556,248.58-
	Solde net		28,634,251.42			
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 -----		Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N4	R E V E N U S					
N40	IMPOTS					
N400	Impôts sur le revenu et la fortune		10,696,671.82	10,254,000.00	9,414,415.88	442,671.82-
N401	Impôts sur le bénéfice et le capital		2,267,880.35	1,762,000.00	3,208,567.60	505,880.35-
N402	Impôt foncier		362,821.85	400,000.00	432,048.85	37,178.15
N406	Impôts sur la propriété et la dépense		44,932.95	50,000.00	47,696.65	5,067.05
	Total IMPOTS	0.00	13,372,306.97	12,466,000.00	13,102,728.98	906,306.97-
N41	PATENTES, CONCESSIONS					
N410	Patentes, concessions		741,452.05	730,000.00	736,207.05	11,452.05-
	Total PATENTES, CONCESSIONS	0.00	741,452.05	730,000.00	736,207.05	11,452.05-
N42	REVENUS DES BIENS					
N421	Créances		103,442.22	110,000.00	121,253.80	6,557.78
N422	Capit.patrim. financier (s.les imm.)		285,862.60	394,000.00	438,178.45	108,137.40
N423	Immeubles du patrimoine financier		597,530.04	589,000.00	595,487.19	8,530.04-
N427	Immeubles du patrimoine administratif		1,139,085.63	1,213,000.00	982,733.83	73,914.37
	Total REVENUS DES BIENS	0.00	2,125,920.49	2,306,000.00	2,137,653.27	180,079.51

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 ----- Charges	Revenus	Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
N43	CONTRIBUTIONS					
N431	Emoluments administratifs		332,862.30	276,000.00	313,888.55	56,862.30-
N434	Autres redev. d'util., prest. de serv.		1,431,246.88	1,602,500.00	1,555,033.81	171,253.12
N435	Ventes		711,759.99	762,500.00	738,888.97	50,740.01
N436	Dédommagement de tiers		618,361.88	475,500.00	798,190.22	142,861.88-
N439	Autres contributions		0.00	2,000.00	227.85	2,000.00
	Total CONTRIBUTIONS	0.00	3,094,231.05	3,118,500.00	3,406,229.40	24,268.95
N44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS					
N441	Parts à des recettes cantonales		128,536.72	103,500.00	120,371.12	25,036.72-
	Total PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS	0.00	128,536.72	103,500.00	120,371.12	25,036.72-
N45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES					
N450	Confédération		2,614.60	1,000.00	896.00	1,614.60-
N451	Cantons		1,048,486.80	1,167,500.00	1,058,320.95	119,013.20
	Total DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES	0.00	1,051,101.40	1,168,500.00	1,059,216.95	117,398.60
N46	SUBVENTIONS ACQUISES					
N461	Cantons		4,839.35	4,000.00	4,839.35	839.35-
N462	Communes		310,121.00	1,933,000.00	3,575,614.00	1,622,879.00
N464	Rétrocession		73,565.70	85,000.00	77,856.00	11,434.30
	Total SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	388,526.05	2,022,000.00	3,658,309.35	1,633,473.95

No compte	Libellé	----- Comptes 2014 ----- Charges	Revenus	Budget 2014	Comptes 2013	Budget/Solde
N47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER					
N474	Cantons		423,061.80	470,000.00	422,125.20	46,938.20
	Total SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	0.00	423,061.80	470,000.00	422,125.20	46,938.20
N48	PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX					
N480	Prélèvements sur les financements spéc.		1,731,958.62	1,757,000.00	239,665.05	25,041.38
	Total PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	1,731,958.62	1,757,000.00	239,665.05	25,041.38
N49	IMPUTATIONS INTERNES					
N490	Imputations internes		2,678,059.35	2,659,000.00	2,593,187.70	19,059.35
	Total IMPUTATIONS INTERNES	0.00	2,678,059.35	2,659,000.00	2,593,187.70	19,059.35
	TOTAL R E V E N U S	0.00	25,735,154.50	26,800,500.00	27,475,694.07	1,065,345.50
	Solde net	25,735,154.50				
		=====	=====	=====	=====	=====

Comptes 2014 - Récapitulation par nature - comptes de charges

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%															
N30	Autorités et personnel	5'023'497.30	N300	Autorités, commissions + juges	222'184.90		Divers	222'184.90	17.54	0.78	0.78															
			N301	Personnel adm. + d'expl.	2'323'769.55		Divers	2'323'769.55				8.12	8.12													
			N303	Assurances sociales	447'222.05		Divers	447'222.05						1.56	1.56											
			N304	LPP	1'927'513.60		Divers	1'927'513.60								6.73	6.73									
			N305	Assurances maladie et acc.	49'184.90		Divers	49'184.90										0.17	0.17							
			N306	Prestations en nature	28'618.20		Divers	28'618.20												0.10	0.10					
			N309	Autres charges de personnel	25'004.10		Divers	25'004.10														0.09	0.09			
			N310	Fournit. de bureau, imprimés, mat.	150'063.20		Divers	150'063.20																9.80	0.52	0.52
			N311	Mob., machines, véhicules	146'577.60		Divers	146'577.60																		
N312	Eau, énergie, combustibles	496'618.79		Divers	496'618.79	1.73	1.73																			
N313	Autres marchandises	126'685.20		Divers	126'685.20			0.44	0.44																	
N314	Prest. tiers s/ immeubles	607'560.91		Divers	607'560.91					2.12	2.12															
N315	Prest. tiers s/ objets mob.	126'166.90		Divers	126'166.90							0.44	0.44													
N316	Loyers, fermages, redev. utilis.	82'315.35		Divers	82'315.35									0.29	0.29											
N317	Dédommagements	119'283.90		Divers	119'283.90											0.42	0.42									
N318	Honoraires et prest. de serv.	939'978.76		Divers	939'978.76													3.28	3.28							
N319	Frais divers	10'514.85		Divers	10'514.85															0.04	0.04					
N32	Intérêts passifs	1'000'434.01	N321	Dettes CT	-																		Divers	-	3.49	-
			N322	Dettes MT & LT	985'398.00		Divers															985'398.00	3.44	3.44		
			N329	Intérêts rémunérateurs SIPP	15'036.01		Divers	15'036.01	0.05													0.05				
N33	Amortissements	1'403'627.27	N330	Patrimoine financier	141'759.97		Divers	141'759.97		4.90	0.50														0.50	
			N331	Patrimoine adm. - amort. légaux	1'261'867.30		Divers	1'261'867.30				4.41	4.41													
N34	Parts contrib. sans affect.	100.50	N340	Impôt foncier + communal	100.50	900.340.00	Impôt foncier	100.50	0.00	0.00	0.00															
N35	Dédommagements aux collectivités	7'215'178.35	N351	Canton	142'271.90	101.351.00	Indemnité documents d'identité	8'147.50	25.20	0.50	0.03															
						160.351.00	OPC-LC	67'564.00				0.24														
						812.351.00	Part. frais inspecteur forestier	-					0.00													
						900.351.00	Taxe chiens part Etat	8'400.00						0.03												
						900.351.01	Bordereau unique	58'160.40							0.20											
						140.352.00	SIS Ne	192'633.35								24.70	0.67									
						140.352.01	SFBL	89'939.20										0.31								
						140.352.02	Participation missions de secours	48'501.30											0.17							
						201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1'432'357.15												5.00						
						201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	1'898'509.45													6.63					
						201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	1'966'350.15														6.87				
			201.352.03	Ecolages autres	-	0.00																				
			210.352.00	Ecolages autres centres scolaires	-		0.00																			
			210.352.01	Location piscine Mail	-			0.00																		
			211.352.00	Ecolages ESRN	-				0.00																	
			231.352.00	Ecole prof. commerciale	2'450.00					0.01																
			231.352.01	Ecoles technique	2'250.00						0.01															
			302.352.00	SITRN	124'129.10							0.43														
			490.352.00	Ambulance	96'330.60								0.34													
			581.352.00	SSREDL	209'572.45									0.73												
			581.352.01	ACCORD	37'235.30										0.13											
			710.352.00	STEP	803'324.60											2.81										
			720.352.01	Participation déchetterie	153'040.10	0.53																				
			812.352.00	Part gestion garde-forestier	16'283.70		0.06																			

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%											
N36	Subventions accordées	7'724'346.35	N361	Cantons	6'178'544.50	020.361.00	Contr. aux structures d'accueil	4'009.30	26.98	21.58	0.01											
						239.361.00	Cotis. FFPP	1'320.80			0.00											
						300.361.01	Part au Bibliobus	37'210.20			0.13											
						530.361.00	Remise cotis. prévoyance sociale	-			0.00											
						541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	-			0.00											
						581.361.00	Assistance part communale	17'374'93.10			6.07											
						581.361.01	Action sociale, programme d'insertion	47'317.75			0.17											
						582.361.00	Mesure d'intégration prof.	148'968.95			0.52											
						589.361.00	Parts alfa pers. sans activité	51'224.65			0.18											
						720.361.00	Déchets spéciaux	3'952.75			0.01											
						791.361.00	Participation RUN, COMUL	16'891.00			0.06											
						922.361.00	Péréquation financière	4'130'156.00			14.42											
						950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	-			0.00											
						N363	Propres établissements	-					200.363.00	Subvention culturelle	-	0.00						
													210.363.00	Subvention culturelle	-	0.00						
						N364	Sociétés d'économies mixtes	742'867.40					650.364.00	Participation entreprises de transport	742'867.40	2.59						
						N365	Institutions privées	787'158.90					214.365.00	Subvention école musique St-Blaise	2720.40	2.75	0.01					
			309.365.00	Subventions sociétés non-sportives	41'490.85								0.14									
			309.365.01	Subvention ANIMATENE	516.00								0.00									
			340.365.00	Subventions sociétés sportives	19'482.25								0.07									
			340.365.01	Subvention TC Mann	-								0.00									
			340.365.02	Subvention FC Marin	-								0.00									
			390.365.00	Subvention chapelle	5'250.00								0.02									
			440.365.00	Handicapés de la vue	903.10								0.00									
			540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	339'825.55								1.19									
			540.365.01	Part. préscolaire autres	73'005.60								0.25									
			540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	243'887.50								0.85									
			540.365.03	Part. parascolaire autres	1'079.75								0.00									
			540.365.04	Part. mamans de jour	8'652.20								0.03									
			540.365.09	Part. Bidibul	10'800.00								0.04									
			650.365.00	Noctambus	8'547.70								0.03									
			830.365.00	Tourisme neuchâtelois	15'398.00								0.05									
			830.365.01	Taxes de séjour	15'600.00								0.05									
			N366	Personnes physiques	15'775.55										581.366.00		Aide sociale, aide extraord.	2'205.00	0.06	0.01		
															581.366.01		Action en faveur des personnes âgées	13'570.55		0.05		
			N37	Subv. redistribuées	423'061.80								N371	Cantons	423'061.80		700.371.00	Versement redevance eau	423'061.80	1.48	1.48	1.48
			N38	Attributions financ. spéciaux	358'473.18								N380	Attributions financ. spéciaux	358'473.18		029.380.00	Provision RFV Prévoyance.ne	-	1.25	1.25	0.00
																	029.380.01	Provision CUA Prévoyance.ne	-			0.00
																	343.380.00	Attribution fonds ports + rives	17'391.75			0.06
						581.380.00	Fonds de réserve	200'000.00			0.70											
						700.380.00	Attribution réserve eau	109'886.20			0.38											
						710.380.00	Attribution fonds d'épuration	-			0.00											
						720.380.00	Attribution réserve logements	15'037.14			0.05											
						720.380.01	Attribution remb. engagement	-			0.00											
						722.380.00	Attribution réserve entreprises	12'158.09			0.04											
						722.380.01	Remboursement avance entreprise	4'000.00			0.01											
						750.380.00	Attribution réserve	-			0.00											
801.380.00	Attribution réserve	-				0.00																

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
N39	Imputations internes	2'679'767.20	N390	Imputations internes	2'679'767.20	020.390.00	Imputations internes intérêts	-	9.36	9.36	0.00
						200.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						200.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						200.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						201.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						201.390.00.00	Cycles 1 et 2	8'589.25			0.03
						201.390.00.01	Cycle 3	9'994.60			0.03
						201.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						201.390.01.00	Cycles 1 et 2	97'969.85			0.34
						201.390.01.01	Cycle 3	139'956.90			0.49
						201.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	535'608.05			1.87
						210.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						210.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						210.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						211.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						211.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						211.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						212.390.00	Imputations internes intérêts	176'330.25			0.62
						212.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	139'956.90			0.49
						215.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						300.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'665.25			0.02
						300.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	6'866.75			0.02
						303.390.00	Imputation internes intérêts	1'085.00			0.00
						303.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	69'978.45			0.24
						303.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	123'601.85			0.43
						330.390.00	Imputations internes intérêts	3'826.15			0.01
						330.390.02	Imp. int. traitements voirie	122'024.55			0.43
						340.390.00	Imputations internes intérêts	743.05			0.00
						340.390.02	Imp. int. traitements voirie	58'106.95			0.20
						343.390.02	Imp. int. traitements voirie	13'655.15			0.05
						343.390.04	Imp. int. traitements administration	11'500.00			0.04
						343.390.06	Imp. int. traitements camping	18'500.00			0.06
						350.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						351.390.00	Imputations internes intérêts	44'647.65			0.16
						351.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						390.390.00	Imputations internes intérêts	812.45			0.00
						540.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'665.25			0.02
						540.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	6'866.75			0.02
						620.390.00	Imputations internes intérêts	52'413.15			0.18
						620.390.06	Imp. int. traitements camping	5'000.00			0.02
						621.390.00	Imputations internes intérêts	244.40			0.00
						621.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	9'330.40			0.03
						621.390.02	Imp. int. traitements voirie	11'621.40			0.04
						621.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	13'733.55			0.05
						621.390.04	Imp. int. traitements administration	5'000.00			0.02
						700.390.00	Imputations internes intérêts	47'256.00			0.17
						700.390.02	Imp. int. traitements voirie	6'682.30			0.02
						700.390.04	Imp. int. traitements administration	11'500.00			0.04
						710.390.00	Imputations internes intérêts	36'009.00			0.13
						710.390.01	Imp. int. eaux claires	318'158.00			1.11
						710.390.02	Imp. int. traitement voirie	6'682.30			0.02
						710.390.04	Imp. int. traitements administration	11'500.00			0.04
						711.390.00	Imputations internes intérêts	128'058.00			0.45
						720.390.00	Imputations internes trait. admin.	1'584.00			0.01
						720.390.04	Imp. int. traitements administration	11'000.00			0.04
						722.390.04	Imputation internes trait. Admin.	2'000.00			0.01

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						722.390.33	imputations internes intérêts	130.00			0.00
						722.390.70	Ramassage déchets urbains	5'896.30			0.02
						722.390.702	Ramassage déchets urbains	1'054.00			0.00
						722.390.73	Compostage	11'828.35			0.04
						722.390.76	Verre	860.90			0.00
						722.390.77	Vieux papier	71.50			0.00
						722.390.94	Imputations internes intérêts	-			0.00
						790.390.00	Imputations internes intérêts	1'382.20			0.00
						790.390.04	Imp. int. traitements administration	149'207.85			0.52
						791.390.05	Imputations internes transport	7'968.00			0.03
						812.390.02	Imp. int. traitements voirie	17'432.10			0.06
						942.390.00	Imputations internes intérêts	196'212.45			0.69
						990.390.00	Résultat	-			0.00
		28'634'251.42			28'634'251.42			28'634'251.42	100.00	100.00	100.00

Comptes 2014 - Récapitulation par nature - comptes de revenus

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%								
N40	Impôts	13'372'306.97	N400	Impôt sur le revenu + fortune	10'696'671.82	900.400.00	Impôt revenu PP	8'798'522.75	51.96	41.56	34.19								
						900.400.01	Impôt fortune PP	783'869.55				3.05							
						900.400.02	Impôt prestations en capital	170'985.50					0.66						
						900.400.03	Récupérations s/ non-valeurs	146'370.44						0.57					
						900.400.04	Impôt à la source	426'012.93							1.66				
						900.400.05	Impôt frontaliers	365'080.00								1.42			
			900.400.06	Impôt sur gain en loterie	5'830.65	0.02													
			N401	Impôt sur le bénéfice + capital	2'267'880.35		900.401.00	Impôt bénéfice PM			711'094.32	8.81					2.76		
							900.401.01	Impôt capital PM			378'879.24		1.47						
							900.401.03	Récupérations PM			188.56			0.00					
							900.401.90	Fonds PM, répart. critère habitants			469'391.64				1.82				
			900.401.91	Fonds PM, répart. critère emplois	708'326.59		2.75												
			N402	Impôt foncier	362'821.85	900.402.00		Impôt foncier PM			362'821.85	1.41	1.41						
			N406	Impôt sur la propriété + dépense	44'932.95	830.406.00		Taxes de séjours			17'268.35	0.17	0.07						
900.406.00	Taxes chiens	27'664.60				0.11													
N41	Patentes + concessions	741'452.05	N410	Patentes + concessions	741'452.05		113.410.00	Taxes de permissions tardives	250.00	2.88	2.88	0.00							
860.410.00	Ristourne Groupe E	684'769.05	2.66																
861.410.00	Ristourne Viteos	56'433.00		0.22															
900.421.00	Surtaxes + intérêts de retard	102'526.27	0.00																
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP	915.95		0.00															
N42	Revenus des biens	2'125'920.49	N421		Créances	103'442.22	940.422.01	Intérêts divers	4'998.55	8.26	0.40	0.02							
				940.422.02			Dividendes s/titres	22.40	0.00										
			940.422.03	Intrêts s/ titres	4'631.25	0.02													
			940.422.04	Intérêts Fondations Les Indiennes	420'34.50		0.16												
			940.422.05	Intérêts EORéN	234'175.90	0.91													
			N423	Immeubles financiers	597'530.04		942.423.00	Loyers Bachelin 2	22'194.60			2.32	0.09						
						942.423.01	Loyers Bachelin 4	168'903.90	0.66										
						942.423.02	Loyers Bachelin 6	67'704.00						0.26					
						942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8	52'290.00							0.20				
						942.423.04	Loyers Charles Perrier 4	12'156.00								0.05			
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4	12'814.00				0.05													
942.423.07	Loyers Chalets Ramée	2'400.00					0.01												
942.423.08	Loyers divers	15'242.00						0.06											
942.423.09	Loyers Bachelin 14	8'978.40								0.03									
942.423.10	Fermages et jardins	5'781.04									0.02								
942.423.11	Loyers CIS	126'936.00															0.49		
942.423.30	Redevances sur droits de superficie	102'130.10																0.40	
N427	Immeubles administratifs	1'139'085.63																	020.427.00
			160.427.00	Locations de locaux PCi	2'400.00							0.01							
			201.427.00	Locations locaux (salle de gym)	2'030.00				0.01										
			210.427.00	Locations locaux collège (salle)	-								0.00						
			211.427.00	Locations locaux	-									0.00					
			212.427.00	Locations locaux	8'872.50										0.03				
			303.427.00	Locations de locaux Epemier	61'047.90	0.24													
			303.427.90	Locations internes de locaux	55'739.35		0.22												
			340.427.02	Locations terrains de sport	3'134.70			0.01											
			340.427.03	Redev. sur droits de superficie	2'055.60					0.01									
			343.427.00	Loyers port Tène	66'090.28						0.26								
			343.427.01	Loyers port Ramée	11'318.00											0.04			
			343.427.02	Loyer divers	-												0.00		
			343.427.03	Loyers places à terre Tène	6'196.67													0.02	
351.427.04	Locations parcelles camping	373'152.30	1.45																
351.427.05	Locations camping de passage	85'259.00		0.33															
351.427.06	Locations emplacement de véhicules	12'306.10			0.05														

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						351.427.07	Locations parcelles chalets	103'935.48			0.40
						351.427.08	Facturation eau	1'816.00			0.01
						351.427.09	Facturation électricité	619.00			0.00
						351.427.10	Locations Octogone	4'640.00			0.02
						352.427.04	Locations parcelles chalets	-			0.00
						540.427.00	Locations Les Moussaillons	150'080.00			0.58
						621.427.00	Tickets parking CSUM	13'309.70			0.05
						621.427.01	Vignettes parking CSUM	18'312.95			0.07
						621.427.02	Tickets parking La Tène	88'711.75			0.34
						621.427.03	Vignettes parking La Tène	22'316.85			0.09
						621.427.04	Horodateurs, autres	904.30			0.00
						943.427.00	Location du Vigner	16'618.95			0.06
						943.427.01	Taxe affichage et enseignes	3'817.80			0.01
N43	Contributions	3'094'231.05	N431	Emoluments administratifs	332'862.30	020.431.90	Recettes, émoluments divers	95'168.90	12.02	1.29	0.37
						020.431.91	Recettes, cartes journalières CFF	57'905.50			0.23
						101.431.00	Emoluments contrôle des hab.	62'504.35			0.24
						101.431.01	Emoluments état civil	8'312.70			0.03
						101.431.02	Finances d'agréations + nat.	1'750.00			0.01
						101.431.90	CDP, rétrocession	26'182.00			0.10
						790.431.00	Recettes sanctions des plans	81'038.85			0.31
			N434	Autres redev. d'util, prest de serv.	1'431'246.88	351.434.00	Taxes déchets à forfait camping	10'189.95		5.56	0.04
						710.434.00	Taxe d'épuration eaux usées	1'141'786.55			4.44
						720.434.00	Recette taxe	-			0.00
						720.434.01	Taxe déchets logements	237'618.66			0.92
						722.434.00	Taxe de base entreprises	34'129.14			0.13
						722.434.01	Taxe déchets entreprises	-			0.00
						740.434.00	Part au frais d'inhumation	707.30			0.00
						801.434.00	Taxe drainages et chemin remanié.	6'815.28			0.03
			N435	Ventes	711'759.99	700.435.00	Vente d'eau	690'751.20		2.77	2.68
						720.435.00	Récupérations diverses	14'709.25			0.06
						812.435.00	Ventes de bois de service	2'170.04			0.01
						812.435.01	Ventes bois industrie	-			0.00
						812.435.02	Ventes de bois de feu	4'109.50			0.02
						812.435.03	Ventes diverses	20.00			0.00
			N436	Dédommagements de tiers	618'361.88	012.436.00	Rbt de tiers	4'735.20		2.40	0.02
						012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	11'519.55			0.04
						020.436.00	Rbt de tiers, yc frais de poursuites	19'799.33			0.08
						020.436.01	APG remboursements	6'362.80			0.02
						020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	60'450.65			0.23
						020.436.04	Parts employés LPP	83'384.70			0.32
						020.436.05	Parts employés ANP, AAC	9'511.00			0.04
						020.436.06	Parts employés APG	1'818.65			0.01
						101.436.00	CCNC indemnité agence AVS	-			0.00
						113.436.00	Rbt de tiers	-			0.00
						200.436.03	Part employés AVS, AI, AC	-			0.00
						200.436.04	Parts employés LPP	-			0.00
						200.436.05	Parts employés ANP, AAC	-			0.00
						200.436.06	Parts employés caisse remplac.	-			0.00
						200.436.08	Parts employés APG	-			0.00
						201.436.00	Remboursement de tiers	19'024.70			0.07
						210.436.00	Remboursement de tiers	-			0.00
						210.436.01	Rembours. APG	-			0.00
						210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	-			0.00
						210.436.04	Parts employés LPP	-			0.00
						210.436.05	Parts employés ANP, AAC	-			0.00
						210.436.06	Parts employés caisse remplac.	-			0.00

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						210.436.08	Parts employés APG	-			0.00
						215.436.01	APG remboursements	-			0.00
						215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	21'765.55			0.08
						215.436.04	Parts employés LPP	28'591.85			0.11
						215.436.05	Parts employés ANP, AAC	7'850.92			0.03
						215.436.06	Parts employés APG	623.45			0.00
						300.436.00	Remboursement de tiers	14'480.00			0.06
						300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	3'108.45			0.01
						300.436.04	Parts employés LPP	4'120.80			0.02
						300.436.05	Parts employés ANP, AAC	480.95			0.00
						300.436.06	Parts employés APG maladie	88.45			0.00
						303.436.00	Remboursement de tiers	2'999.50			0.01
						309.436.00	Sponsors fête nationale	4'700.00			0.02
						350.436.00	Remboursement de tiers	148'76.00			0.06
						350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	8'044.85			0.03
						350.436.04	Parts employés LPP	9'754.20			0.04
						350.436.05	Parts employés ANP, AAC	1'243.70			0.00
						350.436.06	Parts employés APG	230.60			0.00
						351.436.00	Remboursement de tiers	12'233.90			0.05
						351.436.01	APG remboursements	13'869.85			0.05
						351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	12'253.10			0.05
						351.436.04	Parts employés LPP	20'691.30			0.08
						351.436.05	Parts employés ANP, AAC	3'297.48			0.01
						351.436.06	Parts employés APG	335.75			0.00
						460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	385.35			0.00
						540.436.00	Participation autres communes	9'169.10			0.04
						540.436.01	Structure remboursements pension	26'065.50			0.10
						620.436.00	Remboursements de tiers	7'496.00			0.03
						620.436.01	APG remboursements	54'742.20			0.21
						620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	29'020.50			0.11
						620.436.04	Parts employés LPP	36'694.20			0.14
						620.436.05	Parts employés vêtements	-			0.00
						620.436.06	Parts employés ANP, AAC	9'656.20			0.04
						620.436.07	Parts employés APG	826.80			0.00
						700.436.00	Remboursements de tiers	38'188.80			0.15
						710.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						720.436.00	Dédommagement de tiers	-			0.00
						722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"	3'870.00			0.02
						812.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						830.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						900.436.00	Impôt encaiss. divers	-			0.00
			N439	Autres contributions	-	720.439.00	Recettes diverses	-			0.00
N44	Parts à recettes + contrib.	128'536.72	N441	Parts à recettes cantonales	128'536.72	113.441.00	Part aux amendes	87'259.62	0.50	0.50	0.34
						900.441.90	Taxes diverses	200.00			0.00
						932.441.00	Part aux patentes de vente d'alcool	38'987.10			0.15
						933.441.00	Part aux appareils automatiques	2'090.00			0.01
N45	Dédommag. de collectivités	1'051'101.40	N450	Confédération	2'614.60	020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2	2'614.60	4.08	0.01	0.01
			N451	Cantons	1'048'486.80	012.451.00	Rbt alfa	5'760.00		4.07	0.02
						020.451.00	Rbt alfa	19'520.00			0.08
						200.451.01	Ecologie autres communes	-			0.00
						201.451.00	Rembt EORéN (cycles 1 et 2)	374'560.40			1.46
						201.451.01	Rembt EORéN (cycles 3)	615'706.40			2.39
						210.451.00	Rbt alfa	-			0.00
						210.451.01	Ecologie autres communes	-			0.00
						211.451.00	Ecologie remboursement	-			0.00
						215.451.00	Rbt alfa	4'800.00			0.02

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						300.451.00	Rbt alfa	11760.00			0.05
						350.451.00	Rbt alfa	-			0.00
						351.451.00	Rbt alfa	3920.00			0.02
						620.451.00	Rbt alfa	12460.00			0.05
			N452	Communes	-	211.452.01	Rbt ESRN collège secondaire	-			0.00
						211.452.02	Rbt ESRN conciergerie	-			0.00
						812.452.00	Fonds du bois et divers	-			0.00
N46	Subventions acquises	388'526.05	N461	Cantons	4'839.35	200.461.00	Subventions traitements EE	-	1.51	0.02	0.00
						210.461.00	Subventions traitements EP	-			0.00
						812.461.00	Subventions forêts	4'839.35			0.02
			N462	Communes	310'121.00	900.462.00	Fonds de répartition PM	310'121.00		1.21	1.21
			N464	Rétrocession	73'565.70	720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"	73'565.70		0.29	0.29
N47	Subventions à redistribuer	423'061.80	N474	Cantons	423'061.80	700.474.00	Redevance cantonale s/ vente d'eau	423'061.80	1.64	1.64	1.64
N48	Prélèvement s/ fin. spéc.	1'731'958.62	N480	Prélèv. s/ financements spéciaux	1'731'958.62	029.480.00	Prélèv. provision RFV	1'538'957.20	6.73	6.73	5.98
						160.480.00	Prélèv. contrib. abris PCi	-			0.00
						343.480.00	Prélèv. réserve ports et rives	-			0.00
						700.480.00	Prélèv. réserv. service des eaux	-			0.00
						710.480.00	Prélèv. réserve protec. eaux	188'618.70			0.73
						720.480.00	Prélèv. réserve trait. déchets	-			0.00
						722.480.00	Attribution réserve entreprises	-			0.00
						750.480.00	Prélèv. réserve rives et berges	-			0.00
						801.480.00	Prélèvement réserve	4'382.72			0.02
N49	Imputations internes	2'678'059.35	N490	Imputations internes	2'678'059.35	020.490.04	imp. int. traitements administration	210'000.00	10.41	10.41	0.82
						212.490.03	imp. int. bâtiment CSUM	686'676.95			2.67
						215.490.01	imp. int. traitements	466'523.00			1.81
						351.490.06	imp. int. traitements camping	23'500.00			0.09
						620.490.02	imp. int. traitements voirie	236'204.75			0.92
						650.490.05	imp. int. transports	7'968.00			0.03
						711.490.00	imp. int. à épuration	318'158.00			1.24
						720.490.01	imp. int. entreprises	19'841.05			0.08
						940.490.00	imputations internes intérêts	709'187.60			2.76
		25'735'154.50			25'735'154.50			25'735'154.50	100.00	100.00	100.00



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 5

Bilan

Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
		Débit	Crédit		
A C T I F	55,163,379.94	87,976,413.94	96,463,799.62	1,292,967.30	46,675,994.26
P A S S I F	55,163,379.94	25,110,694.18	19,522,405.42	0.00	49,575,091.18-
	0.00	113,087,108.12	115,986,205.04	1,292,967.30	2,899,096.92-
	=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B11	AVOIRS					
B111	COMPTES-COURANTS					
B111.00	Etat assistance	1,520,000.00	1,621,264.70	1,686,264.70	0.00	1,455,000.00
B111.02	Impôt anticipé à récupérer	3,326.70	3,460.00	3,326.70	0.00	3,460.00
B111.03	Bordereau unique	1,220,533.90	11,558,376.90	11,780,197.35	0.00	998,713.45
B111.09	Retenues impôts	0.00	3,876.60	3,876.60	0.00	0.00
B111.10	Camping, décompte	500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
B111.10.00	Camping de passage	0.00	100,815.45	100,815.45	0.00	0.00
B111.10.02	Camping, encaiss. cartes crédit	0.00	62,254.15	62,254.15	0.00	0.00
B111.10.03	Camping, garantie P. G.	0.00	1,000.00	1,000.00	0.00	0.00
B111.11	Châtellenie de Thielle	0.00	2,460.10	2,460.10	0.00	0.00
B111.12.00	Espace Troglodyte, décompte	2,230.05	18,349.65	16,080.35	0.00	39.25
B111.13	Espace-Perrier, cautions	9,000.00	13,367.50	10,367.50	0.00	6,000.00
B111.14	Régie Jouval, disponible	4,372.44	116,158.76	81,301.91	0.00	30,484.41
B111.15	CCNC	0.00	349,254.35	349,254.35	0.00	0.00
B111.16	Prévoyance.ne	0.00	508,349.65	508,349.65	0.00	0.00
B111.17	Retenues diverses	0.00	22,073.25	22,073.25	0.00	0.00
B111.18	Retenues avances salaires	0.00	6,206.75	6,206.75	0.00	0.00
B111.19	Cartes journalières CFF	217.00	112,818.00	113,035.00	0.00	0.00
B111.21	La Poste, prestations ventil.	885.95	7,500.00	8,284.75	0.00	101.20
B111.22	Refacturation	0.00	725,505.65	725,505.65	0.00	0.00
B111.23	Ventilation	366.35	65,846.40	66,296.40	0.00	83.65
B111.24	SFBL	226,328.57	95,986.10	122,233.75	0.00	200,080.92
B111.25	Arrondi facturation	0.00	4.52	4.52	0.00	0.00
B111.27	GE2L, coût fusion	0.00	131,521.95	131,521.95	0.00	0.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B111.90.	Diff. SIPP					
B111.90.	Diff. SIPP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B111.91.	Diff. impôt					
B111.91.	Diff. impôt	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total	2,956,555.98	15,526,450.43	15,800,710.83	0.00	2,682,295.58
B112	IMPOTS A ENCAISSER					
B112.00	Déb. SIPP en cours	1,335,655.65	10,317,051.79	9,853,928.27	0.00	1,798,779.17
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes					
B112.01.00	Déb. SIPP années précédentes	317,125.19	0.00	317,125.19	0.00	0.00
B112.01.	Déb. SIPP années précédentes	317,125.19	0.00	317,125.19	0.00	0.00
B112.23	Déb. IPM fonds population_emploi	0.00	1,165,794.15	1,165,794.15	0.00	0.00
B112.50	Déb. PM année en cours	153,764.97	1,098,319.79	1,586,734.27	0.00	334,649.51-
B112.50.00	Déb. PM année précédentes					
B112.50.01	Déb. PM années précédentes	178,570.80	178,570.80	0.00	0.00	0.00
B112.50.00	Déb. PM année précédentes	178,570.80	178,570.80	0.00	0.00	0.00
B112.54	Déb. PM contentieux	470,690.06	4,284.38	126,498.59	0.00	348,475.85
B112.60	Déb. impôt à la source	6,612.11	427,324.76	423,244.73	0.00	10,692.14
B112.70	Déb. fonds PM	0.00	1,177,718.78	1,165,799.84	0.00	11,918.94
	Total	2,105,277.18	14,369,064.45	14,639,125.04	0.00	1,835,216.59

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B115	AUTRES DEBITEURS					
B115.00	Déb. eau, EU	516,063.75	2,338,246.55	2,513,622.80	0.00	340,687.50
B115.01	Déb. déchets	5,724.80	302,895.60	308,006.45	0.00	613.95
B115.02	Déb. taxes chiens (année en cours)	23.25	28,088.05	27,964.80	0.00	100.00
B115.03	Déb. impôt foncier	13,688.55	358,404.70	372,093.25	0.00	0.00
B115.04	Déb. La Tène, port	57.90	73,480.05	73,507.95	0.00	30.00
B115.05	Déb. La Tène, camping	982.80	406,997.55	407,980.35	0.00	0.00
B115.06	Déb. La Tène, chalets	45.40	103,958.55	104,003.95	0.00	0.00
B115.08	Déb. La Ramée, port	67.20	15,502.10	15,569.30	0.00	0.00
B115.09	Déb. terrains + jardins	0.00	116,301.75	116,301.75	0.00	0.00
B115.11	Déb. CC	3,037.75	1,597.80	4,327.95	0.00	5,767.90
B115.12	Déb. factures diverses	325,398.20	1,434,943.25	1,726,586.05	0.00	33,755.40
B115.13	Déb. poursuites et faillites	0.00	1,327.95	1,327.95	0.00	0.00
B115.14	Déb. taxes drainage/remaniement	0.00	6,815.30	6,815.30	0.00	0.00
B115.90	Déb. douteux poursuites	0.00	15,758.85	15,758.85	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES DEBITEURS	858,967.60	5,204,318.05	5,693,866.70	0.00	369,418.95
B119	IMPOT PREALABLE TVA					
B119.00	TVA eau	0.00	19,167.25	19,145.45	0.00	21.80
B119.01	TVA eau	0.00	131,392.50	59,526.95	0.00	71,865.55
B119.10	TVA EU	0.00	73,154.35	73,154.35	0.00	0.00
B119.20	TVA déchets	0.00	32,616.90	32,617.00	0.00	0.10
B119.30	TVA camping	0.00	12,740.50	13,378.80	0.00	638.30
B119.31	TVA camping	0.00	118,713.50	118,713.50	0.00	0.00
B119.50	TVA parking	0.00	357.15	341.65	0.00	15.50
B119.90	TVA à récupérer	0.00	223,801.27	223,801.27	0.00	0.00
B119.91	TVA à récupérer année en cours	132,825.42	197,235.75	342,357.12	0.00	12,295.95
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	IMPOT PREALABLE TVA	132,825.42	809,179.17	883,036.09	0.00	58,968.50

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
	Total AVOIRS	6,053,626.18	35,909,012.10	37,016,738.66	0.00	4,945,899.62
B12	PLACEMENTS					
B121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES					
B121.00	Actions Groupe E SA	31,860.00	0.00	0.00	0.00	31,860.00
B121.02	Actions VADEC	4,001.00	0.00	0.00	0.00	4,001.00
B121.04	Actions sucrerie Frauenfeld	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.05	Actions S.I. Marin-St-Blaise	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.06	Actions VITEOS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.07	Actions SanaForum Holding	30,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00
B121.20	Parts sociales Landi Cornaux	32,611.10	1,940.35	679.10	0.00	33,872.35
	Total ACTIONS ET PARTS SOCIALES	98,475.10	1,940.35	30,679.10	0.00	69,736.35
B122	Prêts					
	Total Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B123	IMMEUBLES					
B123.00.00	Terrains communaux productifs	134,232.55	0.00	0.00	0.00	134,232.55
B123.00.01	Terrains Pré de la Mottaz	1,652,360.00	0.00	0.00	0.00	1,652,360.00
B123.00.02	Parc et terrain Perrier	720,858.90	0.00	0.00	0.00	720,858.90
B123.00.03	Champs et jardins	31,600.00	0.00	0.00	0.00	31,600.00
B123.01.00	Bât. A.-Bachelin 2	142,319.45	0.00	0.00	0.00	142,319.45
B123.02.00	Bât. A.-Bachelin 4	1,445,498.85	0.00	0.00	0.00	1,445,498.85

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B123.03.00	Bât. A.-Bachelin 6	929,792.10	0.00	24,700.00	24,700.00	905,092.10
B123.04.00	Bât. Ls-de-Meuron 8	527,247.00	0.00	0.00	0.00	527,247.00
B123.05.00	Chalet de la Ramée	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B123.06.00	CIS	1,788,867.20	99,165.35	6,400.00	6,400.00	1,881,632.55
B123.07.00	Espace Perrier	2,358,712.45	0.00	0.00	0.00	2,358,712.45
B123.08.00	Bât. Grand'Rue 4	74,553.60	0.00	0.00	0.00	74,553.60
	Total IMMEUBLES	9,806,043.10	99,165.35	31,100.00	31,100.00	9,874,108.45
B125	MARCHANDISES DIVERSES					
B125.00	Tables et bancs de fête	0.00	180.00	2,350.00	0.00	2,170.00-
B125.01	Vaisselle plastique + café espace	0.00	89.80	402.00	0.00	312.20-
B125.02	Verres avec écusson	0.00	2,203.90	94.00	0.00	2,109.90
B125.03	Vin	2,360.85	4,183.00	5,633.65	0.00	910.20
B125.04	Drapeaux communaux	0.00	129.40	129.40	0.00	0.00
	Total MARCHANDISES DIVERSES	2,360.85	6,786.10	8,609.05	0.00	537.90
B129	AUTRES PLACEMENTS					
B129.00	Oeuvres d'art	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total AUTRES PLACEMENTS	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total PLACEMENTS	9,908,880.05	107,891.80	70,388.15	31,100.00	9,946,383.70

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B13	ACTIFS TRANSITOIRES					
B139	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B139.00	Charges payées d'avance	1,703,770.65	2,401,993.51	1,704,702.25	0.00	2,401,061.91
B139.90	Fonds de répartition des PM	3,575,614.00	310,121.00	3,575,614.00	0.00	310,121.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	5,279,384.65	2,712,114.51	5,280,316.25	0.00	2,711,182.91
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ACTIFS TRANSITOIRES	5,279,384.65	2,712,114.51	5,280,316.25	0.00	2,711,182.91
B14	INVESTISSEMENTS					
B140	TERRAINS NON BATIS					
B140.00	Place sport, jeux (10 %)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B140.00.00	Fusion, étude (20%)	0.00	24,113.90	0.00	0.00	24,113.90
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	TERRAINS NON BATIS	1.00	24,113.90	0.00	0.00	24,114.90

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL					
B141.00.00	Eau, Indiennes (2,5%)	213,658.55	0.00	10,700.00	10,700.00	202,958.55
B141.00.01	Eau, Prévôté remise en état 1994 (2,5%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.00.02	Eau, chemin du Crêt (2,5%)	87,913.21	0.00	15,700.00	15,700.00	72,213.21
B141.00.04	Eau, camping, Ile (5%)	123,345.05	0.00	6,000.00	6,000.00	117,345.05
B141.00.05	Eau, camping, adduction (2.5%)	128,444.75	0.00	5,000.00	5,000.00	123,444.75
B141.00.06	Eau, Essertons (5%)	137,077.10	0.00	12,000.00	12,000.00	125,077.10
B141.00.07	Eau, Prairie-Verger-des-Fontaines (2,5%)	399,003.45	0.00	11,100.00	11,100.00	387,903.45
B141.00.08	Eau, Foinreuse (2,5%)	273,596.95	0.00	7,800.00	7,800.00	265,796.95
B141.00.09	Eau, Tertres- Couviers-Curtils (2,5%)	158,476.40	0.00	13,700.00	13,700.00	144,776.40
B141.00.10	Eau, rempl. compteurs (10%)	6,351.70	0.00	6,351.70	6,351.70	0.00
B141.00.12	Eau, Prévôté, assainissement (4,5%)	343,865.00	0.00	27,500.00	27,500.00	316,365.00
B141.00.13	Eau, Ls-de-Meuron (2,5%)	91,244.40	0.00	4,300.00	4,300.00	86,944.40
B141.00.14	Eau, Ch. du Devens, viabilisation (5%)	9,285.30	0.00	1,900.00	1,900.00	7,385.30
B141.00.15	Eau, PDDE (10%)	29,508.55	0.00	4,000.00	4,000.00	25,508.55
B141.00.16	Eau, Le Vigner, assainissement (2,5%)	78,187.30	0.00	9,500.00	9,500.00	68,687.30
B141.00.17	Eau, Grand'Rue, conduites (5%)	52,990.00	0.00	6,700.00	6,700.00	46,290.00
B141.00.18	Eau, bouclage (5%)	51,116.00	0.00	5,000.00	5,000.00	46,116.00
B141.00.19	Eau, Montmirail, rempl. conduite (5%)	19,755.20	0.00	700.00	700.00	19,055.20
B141.00.20	Eau, achat réseau (5%)	266,189.30	0.00	23,400.00	23,400.00	242,789.30
B141.00.22	Eau, interconnexion yc étude (1.25%)	810,099.60	518,307.70	34,500.00	34,500.00	1,293,907.30
B141.00.23	CEN-E, exécution extension	0.00	28,333.35	0.00	0.00	28,333.35
B141.00.24	Gare EB, assainissement (5%)	0.00	950,086.75	0.00	0.00	950,086.75
B141.10.00	EU, compte général (2,5%)	406,704.50	0.00	27,900.00	27,900.00	378,804.50
B141.10.01	EU, Préfargier (5%)	6,642.30	0.00	5,600.00	5,600.00	1,042.30
B141.10.02	EU, Les Paquiers (2,5%)	68,861.75	0.00	4,100.00	4,100.00	64,761.75
B141.10.03	EU, Fournier, séparatif (2,5%)	112,407.15	0.00	3,900.00	3,900.00	108,507.15
B141.10.04	STAP, Indiennes (10 %)	15,224.80	0.00	11,800.00	11,800.00	3,424.80
B141.10.05	EU, Pré-aux-Andins (2.5%)	461,626.39	0.00	28,200.00	28,200.00	433,426.39

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.10.06	STAP, La Tène (3,5%)	353,657.85	0.00	19,500.00	19,500.00	334,157.85
B141.10.07	EU, Ls.-de-Meuron (2,5%)	75,672.20	0.00	4,000.00	4,000.00	71,672.20
B141.10.08	EU, Sur le Crêt (2,5%)	44,130.03	0.00	1,300.00	1,300.00	42,830.03
B141.10.09	PGEE étude (10%)	87,461.60	0.00	18,000.00	18,000.00	69,461.60
B141.10.10	EU, La Tène assainissement (2,5%)	71,018.65	0.00	10,000.00	10,000.00	61,018.65
B141.10.11	Gare EU, assainissement (2.5%)	0.00	7,322.20	0.00	0.00	7,322.20
B141.20.00	EC, Mouson interconnexion (5%)	58,000.00	0.00	2,000.00	2,000.00	56,000.00
B141.20.01	EC, Bois d'Epagnier (5%)	39,755.30	0.00	6,100.00	6,100.00	33,655.30
B141.20.02	EC, Cité des Sors (5%)	16,223.55	0.00	5,000.00	5,000.00	11,223.55
B141.20.03	EC, Indiennes (2,5%)	494,604.70	0.00	17,600.00	17,600.00	477,004.70
B141.20.04	EC, Tertres, Couviers, Curtils (2,5%)	673,863.20	0.00	53,700.00	53,700.00	620,163.20
B141.20.05	EC, Cité des Sors (2,5%)	130,248.75	0.00	7,400.00	7,400.00	122,848.75
B141.20.06	EC, Ls.-de-Meuron (2,5%)	198,665.85	0.00	13,500.00	13,500.00	185,165.85
B141.20.07	EC, Devens (2,5%)	8,911.35	0.00	2,000.00	2,000.00	6,911.35
B141.20.08	EC, séparatif TW (2,5%)	691,586.87	0.00	23,000.00	23,000.00	668,586.87
B141.20.09	EC, réseaux TW (2,5%)	21,650.00	0.00	8,600.00	8,600.00	13,050.00
B141.20.10	EC, séparatif 1ère étape (2,5%)	1,190,603.03	0.00	38,700.00	38,700.00	1,151,903.03
B141.20.11	EC, Chenevier (2,5%)	460,736.15	0.00	12,500.00	12,500.00	448,236.15
B141.20.12	Gare EC, assainissement (2.5%)	0.00	647,679.45	0.00	0.00	647,679.45
B141.30.00	Grand'Rue, aménag. (2,5%)	218,387.15	0.00	7,700.00	7,700.00	210,687.15
B141.30.01	Bellevue-F.de Lys, aménag. carref. (2,5%)	87,254.30	0.00	4,000.00	4,000.00	83,254.30
B141.30.05	HobbyLand, réfection (20%)	8,521.90	0.00	3,500.00	3,500.00	5,021.90
B141.30.06	Place du village, aménag. (2,5%)	108,969.60	0.00	3,400.00	3,400.00	105,569.60
B141.30.07	Place du village, construction (5%)	73,724.95	0.00	5,000.00	5,000.00	68,724.95
B141.30.08	Gare-Tène-Sur-le-Crêt, aménag. (2,5%)	1,619,199.15	0.00	129,200.00	129,200.00	1,489,999.15
B141.30.10	Cité-Robinson, aménag. piste cycl. (2,5%)	40,485.00	0.00	2,000.00	2,000.00	38,485.00
B141.30.11	Cessions Fond. de Préfargier (10%)	23,970.00	0.00	3,400.00	3,400.00	20,570.00
B141.30.12	Eclairage public, compte général (2,5%)	42,362.30	0.00	5,400.00	5,400.00	36,962.30
B141.30.15	Parcage payant, extension (10%)	12,215.20	22,649.50	3,200.00	3,200.00	31,664.70

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.30.16	Indiennes, modération de trafic (2,5%)	179,861.60	0.00	7,500.00	7,500.00	172,361.60
B141.30.18	Gare, assainissement yc étude (3.3%)	153,719.50	1,925,042.55	11,000.00	11,000.00	2,067,762.05
B141.30.19	Parcours Vita (10%)	21,110.75	0.00	3,500.00	3,500.00	17,610.75
B141.30.20	SIG (15%)	34,359.55	0.00	10,800.00	10,800.00	23,559.55
B141.30.21	Skatepark (10%)	16,024.00	0.00	2,000.00	2,000.00	14,024.00
B141.30.23	Passerelle mobilité douce, étude	79,371.70	843,579.20	6,500.00	6,500.00	916,450.90
B141.30.26	Eclairage public, assainissement partiel (10%)	0.00	44,096.40	0.00	0.00	44,096.40
B141.40.00	Camping, compte général	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.40.02	Camping de passage, aménag. (3%)	450,895.25	0.00	17,900.00	17,900.00	432,995.25
B141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire (20%)	32,327.00	0.00	32,327.00	0.00	0.00
B141.81	TEDA, étude (10%)	55,126.75	0.00	7,000.00	7,000.00	48,126.75
B141.81.01	Derrière Chez-Menod, étude (10%)	13,949.80	0.00	2,400.00	2,400.00	11,549.80
B141.82	Drainages	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.99	Compte d'attente	30,195.35	10,820.00	0.00	0.00	41,015.35
Total OUVRAGES DE GENIE CIVIL		12,270,397.58	4,997,917.10	797,978.70	765,651.70	16,470,335.98
B143	TERRAINS BATIS					
B143.20.00	Vieux collège, mobilier (10%)	2,715.60	0.00	2,715.60	2,715.60	0.00
B143.20.02	Vieux Collège, divers travaux (10%)	6,270.15	0.00	1,500.00	1,500.00	4,770.15
B143.30.01	Collège des Tertres	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.30.02	Salle de gymnastique, réfection (10%)	45,530.15	0.00	6,500.00	6,500.00	39,030.15
B143.40.00	Bâtiment scolaire, Wavre (2%)	300,000.00	0.00	18,000.00	18,000.00	282,000.00
B143.40.01	Bâtiment scolaire Wavre, extension (2%)	394,534.05	0.00	28,300.00	28,300.00	366,234.05
B143.50.01	Collège Billeter, ref. éco. famil. (10%)	22,836.95	0.00	9,600.00	9,600.00	13,236.95
B143.50.02	Collège Billeter, façade et toit. (10%)	31,587.20	0.00	10,300.00	10,300.00	21,287.20
B143.50.03	Collège Billeter, fenêtr., portes (10%)	31,241.00	0.00	8,600.00	8,600.00	22,641.00
B143.50.05	Collège Billeter, divers travaux (10%)	64,055.35	0.00	6,700.00	6,700.00	57,355.35
B143.60.00	CSUM, construction (2%)	8,700,753.60	0.00	239,600.00	239,600.00	8,461,153.60

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B143.60.03	CSUM, réfection salle de gym. (10%)	76,522.55	0.00	11,400.00	11,400.00	65,122.55
B143.60.04	CSUM, étude extension bâtiment (10%)	35,122.45	0.00	4,000.00	4,000.00	31,122.45
B143.65.00	EP, rénovation, amélioration (11,5%)	54,225.85	0.00	9,400.00	9,400.00	44,825.85
B143.70.00	Camping, réception	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire (4.2%)	1,748,118.30	70,583.40	83,000.00	83,000.00	1,735,701.70
B143.90.00	Temple de Cornaux (2%)	40,600.00	0.00	1,600.00	1,600.00	39,000.00
B143.91	Baraque des cadets	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total TERRAINS BATIS	11,554,116.20	70,583.40	441,215.60	441,215.60	11,183,484.00
B145	FORETS					
B145.00	Forêts communales	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
	Total FORETS	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
B146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES					
B146.00.01	Mobilier, CSUM, classe (10%)	29,987.05	0.00	25,000.00	25,000.00	4,987.05
B146.50.01	TP - Aeby	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.02	TP - Ravo balayeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.04	TP, Iseki tracteur tondeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.05	TP - tracteur	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.06	Concierge - Fiat Doblo	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.07	TP, véhicules divers (15%)	174,818.15	19,188.85	30,000.00	30,000.00	164,007.00
	Total MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	204,810.20	19,188.85	55,000.00	55,000.00	168,999.05

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B149	AUTRES BIENS					
B149.00	Tente pour manifestations (15%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total AUTRES BIENS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total INVESTISSEMENTS	24,062,325.98	5,111,803.25	1,294,194.30	1,261,867.30	27,879,934.93
B15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES					
B154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE					
B154.00	Actions BN	18.00	0.00	0.00	0.00	18.00
B154.01	Actions TransN	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.02	Actions SI Théâtre Neuchâtel	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.03	Actions NE Xamax	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.51	Parts serv. suisse aux bibliothèques	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.53	Parts Navigation lacs Neuchâtel et Morat	4,000.00	0.00	0.00	0.00	4,000.00
B154.54	Parts fonds médecine du travail	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	4,023.00	0.00	0.00	0.00	4,023.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B155	INSTITUTIONS PRIVEES					
B155.00	Fondation les Indiennes	6,645,000.00	0.00	6,645,000.00	0.00	0.00
	Total INSTITUTIONS PRIVEES	6,645,000.00	0.00	6,645,000.00	0.00	0.00
	Total PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	6,649,023.00	0.00	6,645,000.00	0.00	4,023.00
B18	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180	FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180.01	Avance, EU	8,566.15	252,659.16	0.00	0.00	261,225.31
B180.03	Avance déchets entreprises	74,285.48	0.00	16,158.09	0.00	58,127.39
	Total FINANCEMENTS SPECIAUX	82,851.63	252,659.16	16,158.09	0.00	319,352.70
	Total AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	82,851.63	252,659.16	16,158.09	0.00	319,352.70
B19	DECOUVERT					

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B190	BILAN D'OUVERTURE					
	Total BILAN D'OUVERTURE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total DECOUVERT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL A C T I F	55,163,379.94	87,976,413.94	96,463,799.62	1,292,967.30	46,675,994.26

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B208	COMPTE DE LIAISON					
	Total COMPTE DE LIAISON	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B209	TVA DUE					
B209.00	TVA due, eau	0.00	28,565.80	28,305.72	0.00	260.08
B209.10	TVA due, EU	0.00	91,342.93	91,342.93	0.00	0.00
B209.20	TVA due, déchets	0.00	29,538.05	29,454.46	0.00	83.59
B209.30	TVA due, camping	0.00	17,862.25	19,312.62	0.00	1,450.37
B209.40	TVA due, électricité-gaz	0.00	59,296.15	59,296.15	0.00	0.00
B209.50	TVA due, parking	0.00	11,115.10	11,115.10	0.00	0.00
	Total TVA DUE	0.00	237,720.28	238,826.98	0.00	1,106.70
	Total ENGAGEMENTS COURANTS	742,124.05	12,318,291.83	12,532,599.88	0.00	956,432.10
B21	DETTES A COURT TERME					
B211	COLLECTIVITES PUBLIQUES					
B211.00	Emprunts à court terme	2,000,000.00	3,000,000.00	4,000,000.00	0.00	3,000,000.00
	Total COLLECTIVITES PUBLIQUES	2,000,000.00	3,000,000.00	4,000,000.00	0.00	3,000,000.00
	Total DETTES A COURT TERME	2,000,000.00	3,000,000.00	4,000,000.00	0.00	3,000,000.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B22	DETTES A MOYEN ET LONG TERMES					
B221	EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES					
B221.07	2004/2014 Kommunalkredit Wien	1,460,000.00	1,460,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.08	2004/2014 Kommunalkredit Wien	4,000,000.00	4,000,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.09	2004/2014 UBS	865,000.00	865,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.10	2005/2015 SUVA	800,000.00	0.00	0.00	0.00	800,000.00-
B221.11	2006/2016 SUVA	1,400,000.00	200,000.00	0.00	0.00	1,200,000.00-
B221.13	2007/2017 SUVA	2,250,000.00	250,000.00	0.00	0.00	2,000,000.00-
B221.14	2008/2018 Kommunalkredit Wien	5,640,000.00	0.00	0.00	0.00	5,640,000.00-
B221.23	2005/2015 UBS	1,936,750.00	155,800.00	0.00	0.00	1,780,950.00-
B221.25	2011/2021 BCGE	2,300,000.00	0.00	0.00	0.00	2,300,000.00-
B221.26	2011/2026 BCGE	6,500,000.00	0.00	0.00	0.00	6,500,000.00-
B221.27	2012/2022 BCGE	3,200,000.00	0.00	0.00	0.00	3,200,000.00-
B221.28	2012/2020 SUVA	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00-
B221.29	2012/2022 PostFinance	3,000,000.00	0.00	0.00	0.00	3,000,000.00-
B221.30	2013/2023 SUVA	3,000,000.00	0.00	0.00	0.00	3,000,000.00-
B221.31	2013/2021 PostFinance	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES	40,351,750.00	6,930,800.00	0.00	0.00	33,420,950.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	DETTES A MOYEN ET LONG TERMES	40,351,750.00	6,930,800.00	0.00	0.00	33,420,950.00-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B252	ASSURANCES					
	Total ASSURANCES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES					
B259.00	Charges à payer	1,223,236.57	1,223,330.57	2,599,454.05	0.00	2,599,360.05-
	Total AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	1,223,236.57	1,223,330.57	2,599,454.05	0.00	2,599,360.05-
	Total PASSIFS TRANSITOIRES	1,223,236.57	1,223,330.57	2,599,454.05	0.00	2,599,360.05-
B28	ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX					
B280	RESERVES AFFECTEES					
B280.00	Réserve contrib. rempl. abris PCI	177,905.00	0.00	0.00	0.00	177,905.00-
B280.01	Réserve contrib. rempl. places parc	6,398.00	0.00	15,891.40	0.00	22,289.40-
B280.02	Réserve eau	1,639,242.06	64,040.46	109,886.20	0.00	1,685,087.80-
B280.04	Réserve déchets	19,273.16	0.00	15,037.14	0.00	34,310.30-
B280.06	Réserve taxes de desserte	3,265,388.60	15,891.40	32,145.00	0.00	3,281,642.20-
B280.07	Réserve ports et rives	604,588.25	0.00	17,391.75	0.00	621,980.00-
B280.08	Réserve drainages	47,622.36	4,382.72	0.00	0.00	43,239.64-
B280.09	Réserve chemin du remaniement	55,114.85	0.00	0.00	0.00	55,114.85-
B280.11	Réserve informatique	5,634.25	0.00	0.00	0.00	5,634.25-
B280.12	Réserve action sociales (MCH2)	200,000.00	0.00	200,000.00	0.00	400,000.00-
	Total RESERVES AFFECTEES	6,021,166.53	84,314.58	390,351.49	0.00	6,327,203.44-
	Total ENGAG. ENVERS FINANC. SPECIAUX	6,021,166.53	84,314.58	390,351.49	0.00	6,327,203.44-

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2014 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B29	FORTUNE					
B290	FORTUNE NETTE					
B290.00	Fortune nette	2,935,073.04	15,000.00	0.00	0.00	2,920,073.04-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FORTUNE NETTE	2,935,073.04	15,000.00	0.00	0.00	2,920,073.04-
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FORTUNE	2,935,073.04	15,000.00	0.00	0.00	2,920,073.04-
		-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	P A S S I F	55,163,379.94	25,110,694.18	19,522,405.42	0.00	49,575,091.18-
		=====	=====	=====	=====	=====



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 6

Annexes

Liste des annexes

- 1) Compte administratif
- 2) Compte de fonctionnement / classification par dicastère
- 3) Compte de fonctionnement / classification par nature
- 4) Compte de fonctionnement / classification par tâche
- 5) Evolution des impôts par genre
- 6) Evolution de la dette
- 7) Site de La Tène
- 8) Indicateurs financiers harmonisés
- 9) Imputations internes des intérêts (940.490.00)
- 10) Tableau de répartition des énergies et eau
- 11) Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
- 12) Amortissements 2014
- 13) Centre Intersports (CIS)

Compte administratif

Compte de fonctionnement

Ce compte enregistre l'ensemble des charges et des revenus courants. Les charges comprennent notamment les traitements du personnel communal ainsi que les participations à des financements intercommunaux et cantonaux. Les revenus proviennent pour plus de la moitié du produit de l'impôt.

L'exercice 2014 boucle sur un excédent de charges de 2.899 millions de francs contre 2.390 millions de francs au budget, soit une péjoration de 0.509 million de francs. Cette aggravation est due uniquement à une recette de l'impôt provenant des personnes morales (PM) en nette baisse par rapport aux prévisions (-1.154 million de francs).

Compte d'investissement

Ce compte regroupe les dépenses et les recettes pour la construction ou l'amélioration des infrastructures et l'acquisition d'équipements.

Malgré un niveau à qualifier de moyen (Cf. Indicateurs financiers harmonisés), l'investissement net 2014 (5.068 millions de francs) excède celui de la période 2009 à 2013 (4.385 millions de francs). La différence par rapport au budget 2014 est expliquée par la non-réalisation de certains travaux (p.ex. assainissement de la route de Wavre et report à 2015 de l'assainissement de la chaudière des collèges de Marin).

Financement

Cette rubrique permet de comparer l'investissement net par rapport aux amortissements et au résultat du compte de fonctionnement.

Les comptes 2014 présentent une insuffisance « théorique » de financement de 6.675 millions de francs, laquelle a cependant été balancée par une importante entrée de liquidités suite au remboursement par la Fondation des Indiennes du solde de son emprunt vis-à-vis de la commune (6.645 millions de francs). Ce remboursement a permis de diminuer la dette, de couvrir l'excédent de charges de fonctionnement et de financer les investissements en cours.

Variation de la fortune nette

Ce chapitre comprend les opérations de clôture de l'exercice. Conformément à l'article 43 du règlement sur les finances et la comptabilité des communes, du 18 mai 1992 (RFC), l'excédent de charges du compte de fonctionnement est viré en diminution de la fortune nette.

Au 31 décembre 2014, le déficit 2014 réduit pratiquement à néant le solde de la fortune nette (20'976.12 francs).

Compte administratif
(en francs)

	B2014		C2014		C2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y c. amort.)	29'191'000.00		28'634'251.42		30'162'614.19	
Total des revenus		26'800'500.00		25'735'154.50		27'475'694.07
Excédent de charges		2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12
Excédent de revenus						
Compte des investissements						
Total des dépenses	8'068'000.00		5'068'656.25		2'188'840.55	
Total des recettes		203'000.00		0.00		44'270.60
Investissements nets / augmentation		7'865'000.00		5'068'656.25		2'144'569.95
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	7'865'000.00		5'068'656.25		2'144'569.95	
Amortissements*		1'286'000.00		1'292'967.30		1'305'215.90
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12	
- excédent de revenus						
Excédent de financement		8'969'500.00		6'674'785.87		3'526'274.17
Insuffisance de financement						
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement						
Insuffisance de financement	8'969'500.00		6'674'785.87		3'526'274.17	
Report au bilan / dépenses		8'068'000.00		5'068'656.25		2'188'840.55
Report au bilan / recettes	1'489'000.00		1'292'967.30		1'349'486.50	
Diminution de la fortune nette		2'390'500.00		2'899'096.92		2'686'920.12
Accroissement de la fortune nette						

* Les amortissements se composent de 1'261'867.30 francs pour le patrimoine administratif et de 31'100 francs pour le patrimoine financier.

Compte de fonctionnement

Classification par dicastère

Les principales variations de la charge nette des différents dicastères entre les comptes 2013 et 2014 sont ainsi résumées :

• Administration	-57.277% / -1'833'821 francs	retour à la normale après la constitution 2013 de provisions pour assainir prévoyance.ne (029)
• Sécurité publique	+12.882% / +54'898 francs	hausse du SFBL et nouvelle part aux missions de secours (140)
• Enseignement et formation	+1.993% / +106'319 francs	légère hausse de l'EORÉN (201)
• Culture, sports, loisirs	-5.766% / -59'053 francs	réduction de 25% des subventions octroyées (309) et retour à la normale après le versement 2013 de la subvention extraordinaire au GASL
• Santé	-14.026% / -19.779 francs	diminution du SIS-Ambulance (490)
• Prévoyance sociale	+6.877% / +190'152 francs	hausse de l'action sociale (581) et de la part aux allocations familiales (589), avec attribution à la réserve pour le passage à MCH2 (581), partiellement compensées par l'absence de part aux institutions pour mineurs handicapés (541) qui est dorénavant assumée par l'EORÉN
• Trafic	+1.320% / +19'951 francs	légère progression des coûts de la voirie (620)
• Prot. et amén. de l'env.	+23.838% / +83'073 francs	augmentation de l'entretien du cimetière de Saint-Blaise (740) et des prestations de tiers (honoraires) en aménagement du territoire (791), couplée avec une baisse des émoluments facturés
• Economie publique*	-2.804% / +19'513 francs	augmentation des forêts (812)
• Finances et impôts*	-14.911% / +1'710'925 francs	forte diminution du produit de l'impôt provenant des PM (900.401.xx) et des fonds de répartition, malgré une participation à la péréquation financière en baisse (922)

* Dicastères bénéficiaires (recettes supérieures aux charges)

Compte de fonctionnement
classification par dicastère
(en francs)

	C2013			C2014			Variations entre C2013 et C2014					
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges		Revenus		Charges nettes	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Administration	3'819'389	512'951	3'306'438	3'564'526	2'151'909	1'412'617	-254'864	-6.673	+1'638'957	+319.515	-1'893'821	-57.277
Sécurité publique	623'506	197'345	426'161	669'717	188'659	481'059	+46'211	+7.412	-8'686	-4.402	+54'898	+12.882
Enseignement et formation	7'813'482	2'478'189	5'335'294	7'678'638	2'237'026	5'441'612	-134'844	-1.726	-241'163	-9.731	+106'319	+1.993
Culture, loisirs et sports	1'870'548	846'456	1'024'092	1'928'528	963'489	965'039	+57'981	+3.100	+117'033	+13.826	-59'053	-5.766
Santé	141'348	327	141'022	121'628	385	121'243	-19'720	-13.952	+58.700	+17.970	-19'779	-14.026
Prévoyance sociale	2'901'123	136'219	2'764'904	3'140'370	185'315	2'955'056	+239'247	+8.247	+49'095	+36.041	+190'152	+6.877
Trafic	1'955'695	444'714	1'510'981	2'069'556	538'624	1'530'932	+113'861	+5.822	+93'911	+21.117	+19'951	+1.320
Protection et aménag. envir.	3'963'459	3'614'970	348'489	3'697'607	3'266'045	431'562	-265'852	-6.708	-348'925	-9.652	+83'073	+23.838
Economie publique	84'882	780'748	-695'866	104'454	780'807	-676'353	+19'573	+23.059	+59.530	+0.008	+19'513	-2.804
Finances et impôts	6'989'181	18'463'776	-11'474'595	5'659'226	15'422'896	-9'763'670	-1'329'955	-19.029	-3'040'880	-16.469	+1'710'925	-14.911
Total	30'162'614	27'475'694		28'634'251	25'735'155		1'528'363		-1'740'540		-212'177	

Excédent de charges

2'686'920

2'899'097

Compte de fonctionnement

Classification par nature

Ce tableau présente l'évolution des charges et des revenus selon leur affectation.

Charges

Parmi les charges sous le contrôle direct du Conseil communal, celles des **autorités** et du **personnel** sont en augmentation par rapport à 2013 (+52.893% ou +1.738 million de francs), principalement en raison du versement des parts à l'assainissement de prévoyance.ne. Les **biens, services et marchandises** diminuent (-4.211% ou -123.359 francs), notamment en raison de la renonciation à l'achat d'eau à Saint-Blaise et du contrôle des dépenses d'entretien (p.ex. routes communales, éclairage public, signalisation et bâtiments).

Les **intérêts passifs** diminuent (-6.418% ou -68'612 francs) à la lueur du renouvellement d'emprunts à des taux favorables alors que les **amortissements** commencent à augmenter suite à l'activité d'investissement (+1.693% ou +23'366 francs).

Les **dédommagements aux collectivités publiques** affichent une légère baisse (-1,224% ou -89'392 francs), la baisse de la charge globale des écolages à l'EORÉN (201) compensant la hausse des parts au SFBL (140) et au SSREDL (581).

Les **subventions accordées** sont en forte diminution (-12'988% ou -1'152'997 francs) en raison de la réforme de la péréquation financière (922) et de la prise en charge par l'EORÉN de la part aux institutions pour mineurs handicapés (541).

Les **attributions aux financements spéciaux** reviennent à la normale (-84.423% ou -1'942'757 francs) après la constitution 2013 des provisions pour assainir prévoyance.ne (029).

Revenus

Il est à relever que la légère hausse du produit des **impôts** (900 ; +2.057% ou +269'578 francs) doit être appréhendée conjointement avec la modification de régime de l'imposition des PM et le solde du fonds provisoire de répartition de l'impôt, qui a pour effet de réduire à une portion congrue les **subventions acquises** (900.462.00 ; -89.380% ou -3'269'783 francs).

Si les **revenus des biens** sont stables (-0.549% ou -11'733 francs), la baisse des **taxes et émoluments** (-9.160% ou -311'998 francs) est notamment expliquée par la rétrocession du décompte final 2014 de l'EORÉN et par la baisse des remboursements de tiers au camping.

La variation des **prélèvements aux réserves** (+622.658% ou +1'492'294 francs) est justifiée par l'acquittement des parts à l'assainissement de prévoyance.ne.

Compte de fonctionnement
classification par nature
(en francs)

	C2013		C2014		Variation entre C2013 et C2014			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%
Autorités et personnel	3'285'625		5'023'497		+1'737'872	+52.893		
Biens, services et march.	2'929'124		2'805'765		-123'359	-4.211		
Intérêts passifs	1'069'046		1'000'434		-68'612	-6.418		
Amortissements	1'380'261		1'403'627		+23'366	+1.693		
Parts contrib. sans affect.	101		101					
Dédommag. aux collectivités	7'304'571		7'215'178		-89'392	-1.224		
Subventions accordées	8'877'343		7'724'346		-1'152'997	-12.988		
Subventions redistribuées	422'125		423'062		+937	+0.222		
Attributions financ. spéciaux	2'301'230		358'473		-1'942'757	-84.423		
Imputations internes	2'593'188		2'679'767		+86'580	+3.339		
Impôts		13'102'729		13'372'307			+269'578	+2.057
Patentes et concessions		736'207		741'452			+5'245	+0.712
Revenus des biens		2'137'653		2'125'920			-11'733	-0.549
Taxes et émoluments		3'406'229		3'094'231			-311'998	-9.160
Parts recettes cant. et féd.		120'371		128'537			+8'166	+6.784
Dédommag. de collectivités		1'059'217		1'051'101			-8'116	-0.766
Subventions acquises		3'658'309		388'526			-3'269'783	-89.380
Subventions redistribuées		422'125		423'062			+937	+0.222
Prélèvements aux réserves		239'665		1'731'959			+1'492'294	+622.658
Imputations internes		2'593'188		2'678'059			+84'872	+3.273
Total	30'162'614	27'475'694	28'634'251	25'735'155	-1'528'363		-1'740'540	
Excédent de charges		2'686'920		2'899'097				

Compte de fonctionnement

Classification par tâche

Ce tableau permet de comparer les coûts nets des secteurs. Il offre une comparaison différente de l'analyse par dicastère, laquelle regroupe plusieurs tâches, et il permet les commentaires suivants :

- d'une manière générale, les comptes 2014 s'inscrivent dans la continuité des comptes 2013, hormis 2 événements importants qui sont :
 - ⇒ le versement en 2014 de la part communale à l'assainissement de prévoyance.ne (029) pour laquelle une provision avait été constituée en 2013 ; ce versement n'a cependant aucune incidence sur le résultat du compte de fonctionnement, hormis une correction des valeurs (-70'100 francs) en faveur de la commune après réévaluation périodique
 - ⇒ le changement de régime de l'imposition des PM et une baisse du produit de l'impôt provenant des fonds (auparavant du fonds provisoire et, dès 2014, des fonds de répartition selon les critères habitants et emplois), conjugués avec un tassement des recettes d'impôt provenant des entreprises sises à La Tène, qui expliquent par eux-seuls l'aggravation de l'excédent de charges, tant par rapport aux comptes 2013 qu'au budget 2014 (Cf. ci-après Evolution des impôts par genre)
- L'augmentation du **Conseil communal** (012) est due à une charge de travail en hausse, notamment en raison du projet de fusion, alors que le coût de l'**administration** (020) est resté stable.

La **police du feu** (140) augmente en raison du coût d'exploitation du SFBL et de la nouvelle part aux missions de secours.

La diminution des **autres subventions culturelles** (309) est due à un retour à la normale après l'octroi 2013 d'une subvention extraordinaire au GASL. L'augmentation des charges de l'**Espace Perrier** (303) est expliquée par un assainissement de la pourtraison suites à une invasion de vers du Capricorne.

Les écolages des enfants placés en **institutions pour mineurs handicapés** (541) sont dorénavant pris en charge par l'EORéN. Une hausse du coût de l'**action sociale** (58) et de la part aux **allocations familiales** (589) est enregistrée alors que la **participation aux mesures d'intégration professionnelle** (582) baisse.

Il est relevé une hausse des charges d'**aménagement du territoire** et de l'**économie publique** (8), principalement le service des forêts (812).

L'**électricité et le gaz** (86) sont en légère progression alors que la part à la **péréquation** (922) diminue fortement en raison de la réforme.

A noter également que le poids de l'**intérêt de la dette** (940.322) continue à diminuer.

Compte de fonctionnement

classification par tâche
(en francs)

		B2014	C2014	C2013			B2014	C2014	C2013
					Report				
						8'506'500	8'421'570	10'233'006	
011	Conseil général	22'000	28'134	36'827	540	Structures d'accueil	600'000	507'468	500'858
012	Conseil communal	213'500	245'642	179'971	541	Instit. mineurs handicapés	65'000	0	92'973
020	Administration	1'257'500	1'208'941	1'208'610	58	Action sociale	2'397'500	2'447'588	2'171'072
029	Administration générale	0	-70'100	1'881'030	620	Routes communales	898'500	880'812	836'385
101	Contrôle des habitants	24'500	9'605	20'906	621	Parkings	-102'000	-93'327	-67'527
113	Police locale	78'000	64'773	60'376	65	Trafic régional	738'000	743'447	742'123
140	Police du feu	81'500	145'830	77'508	700	Eau*	(-86'000)	(-109'886)	(-78'902)
140.352	Premiers secours Ntel	228'000	192'633	197'277	710	Epuration*	(+162'000)	(+188'619)	(+239'665)
160	Protection civile	68'500	68'217	70'094	711	Eaux claires	(+329'000)	(+318'158)	(+332'868)
201	Ecole Obligatoire	5'462'000	5'432'871	5'323'151	720	Déchets urbains	100'500	126'914	137'266
212	CSUM	(659'500)	(686'677)	(661'041)	722	Autres déchets*	(-4'000)	(-16'158)	(-5'725)
215	Service de conciergerie	(489'000)	(466'523)	(492'145)	74/75	Cimetière	42'500	55'864	44'802
214/231/239	Ecoles sup., formation	13'000	8'741	12'143	790	Aménag. du territoire	143'000	223'925	146'550
300	Bibliothèque-médiathèque	103'000	100'884	111'911	791	Agglomération	27'000	24'859	19'872
302	Théâtre régional	124'500	124'129	121'876	80/81	Agriculture, forêts	37'500	49'125	24'008
303	Espace Perrier	176'000	202'840	189'725	83	Tourisme	17'000	15'725	15'994
309	Autres subv. culture	86'500	72'467	167'175	86	Electricité & gaz	-729'000	-741'203	-735'867
330	Parcs publ. et jeux	214'000	193'310	185'267	900.400.00/06	impôts PP	-10'254'000	-10'696'672	-9'414'416
340	Sports	147'000	145'715	129'417	900.401/2/462	Impôts PM	-4'095'000	-1'400'095	-7'216'230
343	Ports*	(+5'000)	(-17'392)	(-55'529)	900.401.90/91	Fonds PM	0	-1'177'718	0
350	Espace Troglo	202'000	197'166	186'691	autres 90	Divers impôts & taxes	133'000	-302'496	92'882
351/352	Site de La Tène	-174'500	-86'665	-85'117	922	Péréquation	4'131'000	4'130'156	5'373'180
390	Cultes	18'500	15'192	17'148	930/932/933	Autres parts aux taxes	-27'500	-41'077	-27'190
44/46	Santé	23'000	24'052	21'916	940.3	Intérêt de la dette	(1'035'500)	(994'736)	(1'031'880)
49	Ambulance	138'000	97'191	119'106	940.4	Autres intérêts	1'000	-4'983	2'035
					942/943	Loyers nets	-240'000	-270'785	-284'855
					950	Contrib. extraordinaire	0	0	0
A reporter		8'506'500	8'421'570	10'233'006	Excédent de charges		2'390'500	2'899'097	2'686'920

* Le montant indique le prélèvement (+) ou l'attribution (-) à la réserve.

Evolution des impôts par genre

Le produit de l'impôt est la principale source de revenus communaux (52.99% des revenus 2014) et, selon les années et certains événements particuliers, il est susceptible de variations pouvant fortement influencer le résultat annuel.

Le produit total de l'impôt 2014 se partage entre :

- **les personnes physiques** ou PP : 10.697 millions de francs ou 78.44% du produit total 2014 (contre 9.414 millions de francs ou 56.61% en 2013, 9.325 millions ou 54.30% en 2012, et 9.158 millions ou 55.88% en 2011)
- **les personnes morales** ou PM : 2.940 millions de francs ou 21.56% du produit total 2014 (contre 7.216 millions de francs ou 43.39% en 2013, 7.849 millions ou 45.70% en 2012, et 7.232 millions ou 44.12% en 2011)

Si le changement de régime de l'impôt des PP et PM, notamment de la clé de répartition entre l'Etat et les communes, apporte dès 2014 plus de poids à l'impôt des PP (78.44% du produit total contre environ 54 à 55% auparavant), qui est traditionnellement plus stable que celui provenant des PM, il n'empêche que le résultat 2014 de ce dernier a été calamiteux, puisque marqué par une baisse des recettes émanant des fonds (1.487 million de francs aux comptes contre 1.933 million au budget, et 3.576 millions aux comptes 2013) et des PM sises à La Tène (1.090 million de francs aux comptes contre 1.662 million au budget, et 3.380 millions en 2013).

Personnes physiques

En 2014, ce produit a dépassé l'objectif du budget (+0.443 million de francs ou +4.32%), ceci dans toutes ses composantes (revenu, fortune, impôt à la source, impôt sur les frontaliers), sauf pour l'imposition des prestations en capital. Les comptes 2014 démontrent ainsi que le budget 2015 de l'imposition des PP est réaliste.

Personnes morales

Comme écrit plus haut, ce produit n'a pas atteint le budget (-1.154 million de francs ou -28.19%), ceci pour les causes suivantes :

- PM imposées selon le critère de la commune-siège : si les tableaux de bord ont laissé présager durant l'année 2014 un résultat des PM certes décevant mais qui pouvait être compensé par l'amélioration de l'impôt des PP, une brusque et importante correction à la baisse du produit 2013 a dû être prise en compte lors du bouclage des comptes 2014
- Fonds provisoire de répartition de l'impôt des PM : intégré au budget 2014 pour 0.500 million de francs, un reliquat de 0.310 million de francs a été versé en 2014

L'impôt foncier (900.402.00), qui est prélevé uniquement sur les immeubles ou parts d'immeubles de placement des institutions de prévoyance et des PM, ainsi que sur ceux qui ne servent pas directement à la réalisation du but de l'Etat, d'autres communes, des syndicats intercommunaux ou des établissements qui en dépendent (les propriétaires privés sont exonérés), a généré un produit de 0.363 million de francs.

Evolution des impôts par genre (en francs)

Genre	B2015*	C2014*	B2014*	C2013**
Impôt revenu PP	8'700'000	8'798'523	8'653'000	7'829'290
Impôt fortune PP	800'000	783'870	766'000	677'223
Prestations en capital PP	200'000	170'986	184'000	217'968
Récupérations PP	75'000	146'370	75'000	104'181
Impôt à la source PP	300'000	426'013	277'000	280'152
Impôt frontaliers PP	350'000	365'080	299'000	295'375
Impôt sur gains de loterie	0	5'831	0	10'227
Impôt bénéfice PM	1'000'000	711'094	1'500'000	2'761'483
Impôt capital PM	380'000	378'879	162'000	618'429
Récupérations PM	150'000	189	100'000	-171'344
Fonds de répartition PM	0	310'121	1'933'000	3'575'614
Fonds PM, critère habitants	430'000	469'392		0
Fonds PM, critère emplois	650'000	708'327		0
Impôt foncier PM	400'000	362'822	400'000	432'049
	13'435'000	13'637'495	14'349'000	16'630'646

Regroupement	B2015*	C2014*	B2014*	C2013**
Impôts PP	10'425'000	10'696'672	10'254'000	9'414'416
Impôts PM	3'010'000	2'940'823	4'095'000	7'216'230
	13'435'000	13'637'495	14'349'000	16'630'646

* Avec un coefficient fiscal de 59 points

** Avec un coefficient fiscal de 52 points

Evolution de la dette

Au bouclage 2014, la **dette totale** s'élève à 33.420 millions de francs, en diminution de -6.930 millions de francs ou -20.07% par rapport à l'ouverture du bilan initial au 1^{er} janvier 2014.

Cette baisse est expliquée par le remboursement de son emprunt par la Fondation des Indiennes (6.450 millions de francs), qui a permis de renflouer la trésorerie communale, financer les investissements en cours et rembourser certains emprunts parvenus à leur échéance, soit :

- emprunt 2004/2014 de KK Wien (3.12%) avec un solde à l'échéance de 1.460 million de francs
- emprunt 2004/2004 de KK Wien (3.40%) avec un solde à l'échéance de 4 millions de francs
- emprunt 2004/2014 UBS (3.00%) avec un solde à l'échéance de 0.853 million de francs

La conclusion d'aucun nouvel emprunt à moyen ou long terme n'a été nécessaire en 2014 et les besoins en liquidités ont été couverts par des emprunts à courts termes (jusqu'à 3 millions de francs et moyennant un taux d'intérêt variant entre 0.25% et 0.30%).

Il sied toutefois de considérer que le montant de la dette va augmenter en 2015 lorsque les travaux d'assainissement de la rue de la Gare et de construction de la passerelle seront (partiellement mais nécessairement) consolidés, ceci permettant de dégager des liquidités pour couvrir les charges courantes du ménage communal.

Pour mémoire, la dette comprend les engagements avec l'EORÉN qui supporte une part de l'intérêt des emprunts conclus pour financer les investissements réalisés à son profit au collège Billeter et à la CSUM (une refacturation a eu lieu pour un montant de 7.941 millions de francs en 2014). Il convient également de rappeler que les termes des emprunts sont répartis de manière à limiter les risques liés à l'évolution des taux du marché et donc du poids de la dette.

Le **taux d'intérêt moyen** est passé de 2.25% en 2014 contre 2.44% en 2013, 2.61% en 2012 et 3.001% en 2011.

Evolution de la dette (en milliers de francs)

B221.	Libellés	Taux	Dettes au 01.01.2014	Variation 2014	Dettes au 31.12.2014	Variation 2015	Dettes au 31.12.2015
07	2004/14 KK Wien	3.12%	1'460	-1'460	0		
08	2004/14 KK Wien	3.40%	4'000	-4'000	0		
09	2004/14 UBS	3.00%	865	-865	0		
10	2005/15 SUVA*	2.63%	800		800	-800	0
11	2006/16 SUVA*	2.95%	1'400	-200	1'200	-200	1'000
13	2007/17 SUVA*	3.09%	2'250	-250	2'000	-250	1'750
14	2008/18 KK Wien	3.00%	5'640		5'640		5'640
23	2005/15 UBS	2.90%	1'936.75	-155.80	1'780.95	-1'780.95	0.00
25	2011/21 BCGE	2.69%	2'300		2'300		2'300
26	2011/26 BCGE	2.46%	6'500		6'500		6'500
27	2012/22 BCGE	1.70%	3'200		3'200		3'200
28	2012/20 SUVA	1.17%	2'000		2'000		2'000
29	2012/22 PostFinance	1.51%	3'000		3'000		3'000
30	2013/23 SUVA	1.63%	3'000.00		3'000		3'000
31	2013/21 PostFinance	1.34%	2'000.00		2'000		2'000
32	2015/25 PostFinance	0.46%			0	4'657	4'657
33	Nv. emprunt	0.50%				4'000	4'000
	Amortissements ordinaires			-605.80		-450.00	
	Remboursement			-6'325		-2'581	
	Refinancement					8'657	
			40'351.75		33'420.95		39'047.00

* Amortissements facultatifs

Site de La Tène

En sus de générer un excédent de recettes, le camping de La Tène (351) supporte l'entretien du site touristique (camping, zones engazonnées des chalets, du restaurant, des parkings et de la baie – algues). Sans le camping, cette charge reviendrait à l'équipe de voirie, en nécessitant une charge importante en personnel.

Les éléments financiers significatifs 2014 sont les suivants :

- Locations parcelles résidents : 2014 a vu l'introduction du nouveau tarif au m² (passage de 15 à 22 francs) qui a permis de générer une recette d'environ 100'000 francs supplémentaires ; cette recette a cependant été en-deçà des prévisions en raison de certaines parcelles restées vides et d'un excès d'optimisme lors de l'élaboration du budget
- Camping de passage : la saison a été médiocre en raison de conditions météorologiques défavorables en juillet et août
- Chalets : cette recette, qui est stable d'une année à l'autre, progressera dès 2017 (passage à 20 francs/m²)
- L'Octogone : hormis son rôle de réfectoire en faveur des campeurs et les séances communales s'y déroulant parfois, la salle a été louée à 14 reprises en 2014 et l'objectif budgétaire a quasiment été atteint
- Charges de personnel : en raison de l'incapacité (totale puis partielle) de travail d'un collaborateur, du personnel surnuméraire a été engagé
- Amortissements : cette charge est en lien avec la construction du nouveau bâtiment sanitaire (1^{er} amortissement en 2013)

Site de La Tène (en francs)

Recettes	B2015*	C2014	B2014	C2013	C2012
Location parcelles de camping	400'000.00	373'152.30	415'000.00	271'665.55	242'975.80
Camping de passage	100'000.00	85'259.00	100'000.00	95'592.14	95'314.35
Location emplacement véhicules	9'000.00	12'306.10	8'000.00	8'024.05	8'538.00
Ordures et eau	1'000.00	1'816.00	1'500.00	1'832.10	3'205.80
Taxe déchets à forfait	5'000.00	10'189.95	9'000.00	4'872.90	8'713.05
Electricité et remboursement de tiers	4'500.00	12'852.90	500.00	33'689.65	4'894.25
Chalets	104'000.00	103'935.48	104'000.00	104'041.08	104'041.08
Locations Octogone	5'000.00	4'640.00	5'000.00	2'167.65	0.00
Loyers port Tène	69'500.00	66'090.28	67'000.00	68'673.41	66'750.66
Loyers places de bateaux	6'500.00	6'196.67	6'500.00	6'380.00	6'490.00
Location supports planches à voile	2'000.00	0.00	4'000.00	561.00	137.50
	706'500.00	676'438.68	720'500.00	597'499.53	541'060.49

Charges	B2015*	C2014	B2014	C2013	C2012
Camping, charges de personnel	276'000.00	317'501.33	283'000.00	249'891.95	298'796.20
Imputations, charges de personnel	-62'500.00	-77'867.48	-65'000.00	-51'619.05	-63'521.05
Surveillance du camping	11'000.00	12'274.50	11'000.00	11'356.20	11'656.35
Camping, charges diverses	81'000.00	92'260.94	86'000.00	82'093.83	79'156.22
Enlèvement algues et déchets	12'000.00	17'769.85	16'000.00	11'610.40	15'689.25
Imputations, intérêts, trait. admin.	48'500.00	54'647.65	32'000.00	31'135.25	20'244.80
Amortissements ordinaires	105'500.00	100'900.00	105'500.00	102'300.00	22'450.00
	471'500.00	517'486.79	468'500.00	436'768.58	384'471.77

Excédent de recettes	235'000.00	158'951.89	252'000.00	160'730.95	156'588.72
----------------------	------------	------------	------------	------------	------------

* B2015, C2014 et B2014 avec prise en considération de l'adaptation du tarif des résidents

Indicateurs financiers harmonisés (selon la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales)

Degré d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement (amortissements du patrimoine administratif + résultat d'exercice) en % de l'investissement net ; il indique la part des nouveaux investissements autofinancés sans devoir recourir à l'emprunt ; comme cet indicateur est très dépendant des investissements effectués, il doit être observé sur plusieurs années pour avoir un sens.

Valeurs indicatives : > 100% autofinancement idéal 70% – 100% bon à acceptable < 70% problématique

La valeur 2014 est inférieure à 0, donc un autofinancement nul en raison de l'importance de l'excédent de charges.

Capacité d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des recettes structurelles de fonctionnement disponibles pour financer directement des investissements.

Valeurs indicatives : > 20% capacité bonne 10% – 20% moyenne < 10% faible

La valeur 2014 reste faible (-8.7%).

Quotité de la charge financière : il s'agit de la charge financière (intérêts passifs + amortissements ordinaires du patrimoine administratif moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique quelle part des revenus est nécessaire pour couvrir les charges financières de la commune.

Valeurs indicatives : < 5% charge faible 5% – 15% supportable 15% – 25% élevée à très élevée > 25% à peine supportable

La valeur 2014 indique une charge faible (1.7%).

Quotité des intérêts : il s'agit des intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des revenus consacrés au paiement des intérêts nets.

Valeurs indicatives : < 2% charge faible 2% – 5% moyenne 5% – 8% forte > 8% très forte

La valeur 2014 indique une charge moyenne (-3.1%).

Endettement net par habitant : il s'agit du niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant ; la qualité de l'indicateur implique une évaluation correcte du patrimoine.

Valeurs indicatives : < 1'000 endettement faible 1'000 – 3'000 moyen 3'000 – 5'000 haut > 5'000 très haut

Si la valeur 2014 correspond à un haut endettement (4'595 francs), elle est à relativiser par le fait que l'EORÉN supporte l'intérêt de la part des investissements réalisés à son profit au collège Billeter et à la CSUM (2'949 francs).

Dettes brutes par rapport aux revenus : il s'agit des dettes à court, moyen et long termes, ainsi que les dettes des entités, en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent, par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement.

Valeurs indicatives : < 50% très bon 50% – 100% bon 100% – 150% moyen 150% – 200% mauvais > 200% critique

La valeur 2014 indique une dette brute d'un niveau à qualifier de mauvais (178.6%).

Quotité d'investissement : il s'agit des investissements bruts en % des dépenses consolidées (charges totales du compte de fonctionnement + dépenses reportées au bilan, sans les amortissements, les subventions redistribuées, les attributions aux financements spéciaux et les imputations internes) ; elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Pour fournir une indication utile, cet indicateur doit être observé sur plusieurs années.

Valeurs indicatives : < 10% activité d'investissement peu importante 20% – 30% importante
10% – 20% d'importance moyenne > 30% très importante

La valeur 2014 correspond à une activité moyenne (17.5%).

Poids des intérêts passifs : il s'agit des intérêts passifs en % des recettes fiscales structurelles (impôts communaux des PP, des PM, des frontaliers, à la source et éventuellement foncier, moins les remises et les non-valeurs) ; il montre la limite de l'endettement public.

Valeurs indicatives : < 10% seuil d'endettement faible (il est envisageable de financer des invest. par un endettement suppl.)
10% – 20% moyen (il s'agit d'être attentif à la capacité d'emprunt)
> 20% exagéré

La valeur 2014 est faible (7.5%).

Couverture des charges : il s'agit du solde du compte de fonctionnement en % du total des charges ; elle permet d'apprécier l'importance relative d'un déséquilibre éventuel.

Valeurs indicatives : > 0% ou = 0% comptes équilibrés ou même excédentaires
% – -2.5% déficit modéré
< -2.5% exagéré

En 2014, les comptes communaux présentent une absence de couverture des charges de 11.2%, soit un déficit exagéré.

Indicateurs financiers harmonisés

Annexe 8c

	2014*	2013*	2012	2011	2010	2009
Degré d'autofinancement						
La Tène	0	0	105.1	>100	0	0
Ensemble des communes			93.6	83.7	65.7	79.5
Capacité d'autofinancement						
La Tène	-8.7	-6.0	4.1	5.9	-3.9	-2.3
Ensemble des communes			11.4	7.2	6.1	6.4
Quotité de la charge financière						
La Tène	1.7	1.8	3.1	2.7	3.8	3.6
Ensemble des communes			3.3	4.4	4.9	5.4
Quotité des intérêts						
La Tène	-3.6	-3.1	-1.8	-2.2	-1.9	-2.0
Ensemble des communes			-1.8	-1.0	-0.6	0.1
Endettement net par habitant						
La Tène	-4'595	-4'525	-4'104	-4'154	-4'327	-4'210
Ensemble des communes			-3'297	-3'557	-3'811	-3'683
Dette brute par rapport aux revenus						
La Tène	178.6	182.7	155.8	161.9	162	174.3
Ensemble des communes			135.0	147.6	155.2	161.9
Quotité d'investissement						
La Tène	17.5	8.3	4.0	3.3	0.8	0.8
Ensemble des communes			10	10.8	10.7	9.8
Poids des intérêts passifs						
La Tène	7.5	6.2	6.9	7.0	9.3	9.7
Ensemble des communes			6.5	7.5	8.9	9.8
Couverture des charges						
La Tène	-11.2	-8.9	-0.6	0.9	-7.9	-6.6
Ensemble des communes			1.0	0.5	0	-0.1

* Données de l'ensemble des communes non disponibles

Les indicateurs sont accessibles sous www.ne.ch, sous réserve des données 2013 et 2014 de la commune de La Tène qui sont calculées par le service financier.

Imputations internes des intérêts

940.490.00
(en francs)

	Répart. en %	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts*
Ecole Cycle 1	0.318	201.390.00.00	à	940.490.00	1'579
Ecole Cycle 2	1.413	201.390.00.00	à		7'010
Ecole Cycle 3	2.014	201.390.00.01	à		9'995
CSUM	35.530	212.390.00	à		176'330
Espace Perrier	0.219	303.390.00	à		1'085
Parcs publics et places de jeux	0.771	330.390.00	à		3'826
Sports	0.150	340.390.00	à		743
Camping	8.996	351.390.00	à		44'648
Temple	0.164	390.390.00	à		812
Trafic	10.560	620.390.00	à		52'413
Parkings	0.049	621.390.00	à		244
Aménagement du territoire	0.279	790.390.00	à		1'382
Immeubles, patrimoine financier	39.537	942.390.00	à		196'212
	100.000				

Postes autofinancés	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts
Service des eaux	700.390.00	à	940.490.00	47'256
Protection des eaux	710.390.00	à		36'009
Eaux claires	711.390.00	à		128'058
Avance déchets	720.390.00	à		1'584
				212'907
				709'187

* Remarque : tous les montants sont arrondis au franc supérieur ou inférieur

Tableau de répartition des énergies et eau
eau, gaz, électricité, mazout, entretien et divers
(en francs)

Annexe 10

Compte	Libellés	B2014	Le Vigner + achat d'eau	Electricité	Energie (gaz + mazout)	Eau	Régie + entretien	Abonn.	C2014	C2013
020.312.00	Administration générale	8'000		3'398	3'571	674	541	350	8'533	9'096
113.312.00	Police	1'500		466	846	120	102	66	1'600	1'705
140.312.00	Police du feu	2'500		740	1'485	180	151	109	2'666	2'842
160.312.00	Protection civile	2'000		551	1'115	146	198	123	2'133	3'979
201.312.00.00	Ecole Cycle 1 et 2	62'500		19'434	35'215	5'044	4'235	2'732	66'660	71'060
201.312.00.01	Ecole Cycle 3	45'000		13'993	25'354	3'631	3'049	1'967	47'995	51'163
212.312.00	CSUM	43'000		13'370	24'228	3'470	2'914	1'880	45'862	48'889
303.312.00	Espace Perrier	36'500		11'349	20'566	2'945	2'473	1'596	38'929	41'499
340.312.00	Sports Activités générales	2'000		622	1'127	161	136	87	2'133	2'274
350.312.00	Espace Troglodyte	4'500		1'115	2'427	363	485	410	4'800	5'116
351.312.00	Site de La Tène	18'500		5'753	10'423	1'493	1'254	809	19'731	21'034
620.312.00	Réseau des routes communales	21'000		6'350	11'776	1'868	1'423	981	22'398	23'876
621.312.00	Parkings	1'000		289	598	77	63	39	1'066	1'137
700.312.00	Eau potable	165'500	161'405						161'405	155'477
700.312.01	Eau potable	5'000	4'886						4'886	79'430
710.312.00	Eaux usées	3'500		1'088	1'972	282	237	153	3'733	3'979
942.312.00	Bachelin 2	1'000		289	598	77	63	39	1'066	1'137
942.312.01	Bachelin 4	4'000		1'098	2'422	305	266	175	4'266	4'548
942.312.02	Bachelin 6	4'000		1'098	2'422	305	266	175	4'266	4'548
942.312.03	Louis-de-Meuron 8	4'000		1'098	2'422	305	266	175	4'266	4'548
942.312.04	Grand'Rue 4	2'500		716	1'490	192	159	109	2'666	2'842
				82'818	150'057	21'638	18'280	11'975		
		437'500	166'291			284'768			451'060	540'182

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2014		B2014	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.01	Séances , vacances CC	145'115.15		110'000.00	35'115.15	31.92
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.311.02	Achats cartes journalières CFF	32'623.50		0.00	32'623.50	100.00
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	18'142.95		29'000.00	-10'857.05	-37.44
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		24'400.45	7'000.00	17'400.45	248.58
020.431.90	Recettes, émoluments divers		95'168.90	65'000.00	30'168.90	46.41
020.431.91	Recettes, cartes journalières		57'905.50	0.00	57'905.50	100.00
101	JUSTICE, DIVERS					
101.310.01	Particip. agence régionale AVS	24'056.60		35'500.00	-11'443.40	-32.23
113	POLICE					
113.441.00	Part amendes		87'259.62	75'000.00	12'259.62	+16.35
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.352.00	Participation SIS	192'633.35		228'000.00	-35'366.65	-15.51
140.352.01	Participation SFBL	89'939.20		72'000.00	17'939.20	24.92
140.352.02	Participation missions de secours	48'501.30		0.00	48'501.30	100.00
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLE 1 - 3					
201.352.03	Ecolages autres	0.00		20'000.00	-20'000.00	-100.00
201.436.00	Remboursements divers		19'024.70	6'000.00	13'024.70	217.08
201.451.00	Remb. EORÉN (cycles 1 et 2)		374'560.40	275'000.00	99'560.40	36.20
201.451.01	Remb. EORÉN (cycle 3)		615'706.40	830'500.00	-214'793.60	-25.86
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.365.00	Subv. sociétés non sportives	41'490.85		55'000.00	-13'509.15	-24.56
343	PORTS					
343.313.00	Entr. port Tène et perrés	30.50		30'000.00	-29'969.50	-99.90
343.380.00	Attrib. au fonds ports et rive	17'391.75		0.00	17'391.75	100.00
350	ESPACE TROGLODYTE					
350.436.00	Remboursements de tiers		14'876.00	3'500.00	11'376.00	325.03
351	SITE DE LA TENE					
351.301.00	Traitements	225'951.65		194'000.00	31'951.65	16.47
351.390.00	Imputations internes intérêts	44'647.65		22'000.00	22'647.65	102.94
351.436.00	Remboursements de tiers		12'233.90	1'000.00	11'233.90	1123.39
351.436.01	APG remboursements		13'869.85	0.00	13'869.85	100.00
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	96'330.60		136'500.00	-40'169.40	-29.43
540	STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE					
540.365.01	Part. préscolaire autres	73'005.60		40'000.00	33'005.60	82.51
540.436.01	Structure remb. pension		26'065.50	0.00	26'065.50	100.00
541	AUTRES DEPENSES					
541.361.00	Part instit. mineurs handicapé	0.00		65'000.00	-65'000.00	-100.00
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.352.00	SSREDL	209'572.45		170'500.00	39'072.45	22.92

**Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)**

Annexe 11b

Compte	Libellé	C2014		B2014	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.313.04	Signalisation rout., marquage	9'820.75		20'000.00	-10'179.25	-50.90
620.314.01	Entr. éclairage public	20'809.35		40'000.00	-19'190.65	-47.98
620.436.01	APG remboursements		54'742.20	0.00	54'742.20	100.00
621	PARKINGS					
621.427.04	Recettes parkings Thielle, tickets		904.30	15'000.00	-14'095.70	-93.97
700	EAU POTABLE					
700.314.00	Entretien réseau	77'010.10		130'000.00	-52'989.90	-40.76
700.380.00	Attribution réserve	109'886.20		70'000.00	39'886.20	56.98
700.390.00	Imputations internes intérêts	47'256.00		67'500.00	-20'244.00	-29.99
700.436.00	Remboursements de tiers		38'188.80	23'500.00	14'688.80	62.51
710	EAUX USEES					
710.480.00	Prélèvement réserve		188'618.70	162'000.00	26'618.70	16.43
711	EAUX CLAIRES					
711.314.00	Entretien réseau	0.00		10'000.00	-10'000.00	-100.00
720	DECHETS URBAINS					
720.380.00	Attribution réserve logements	15'037.14		37'000.00	-21'962.86	-59.36
720.380.01	Attribution remb. engagement	0.00		15'000.00	-15'000.00	-100.00
720.434.01	Taxe déchets logements		237'618.66	300'000.00	-62'381.34	-20.79
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetière St.Blaise	52'427.70		37'500.00	14'927.70	39.81
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	23'657.55		5'000.00	18'657.55	373.15
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	30'880.75		10'000.00	20'880.75	208.81
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	15'720.80		3'000.00	12'720.80	424.03
790.431.00	Recettes sanctions des plans		81'038.85	120'000.00	-38'961.15	-32.47
900	IMPOTS					
900.330.00	Remises, non valeurs débiteurs	107'096.74		190'000.00	-82'903.26	-43.63
900.400.03	Récupérations s/non-valeurs PP		146'370.44	75'000.00	71'370.44	95.16
900.400.04	Impôt à la source PP		426'012.93	277'000.00	149'012.93	53.80
900.400.05	Impôt frontaliers PP		365'080.00	299'000.00	66'080.00	22.10
900.401.00	Impôt bénéfice PM		711'094.32	1'500'000.00	-788'905.68	-52.59
900.401.01	Impôt capital PM		378'879.24	162'000.00	216'879.24	133.88
900.401.03	Récupérations PM		188.56	100'000.00	-99'811.44	-99.81
900.401.90/91	Fonds PM, répartition habitant, emplois		1'177'718.23	1'433'000.00	-255'281.77	-17.82
900.462.00	Fonds de répartition PM		310'121.00	500'000.00	-189'879.00	-37.98

**Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)**

Compte	Libellé	C2014		B2014	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part patentes vente d'alcool		38'987.10	26'000.00	12'987.10	49.95
940	INTERETS					
940.322.32	Nouveaux emprunts 2014	0.00		55'000.00	-55'000.00	-100.00
940.422.04	Intérêts Fondation Indiennes		42'034.50	160'000.00	-117'965.50	73.73
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.314.00	Entretien général	29'335.63		85'000.00	-55'664.37	-65.49
942.314.01	Entretien Bachelin 2	(7'714.00)				
942.314.02	Entretien Bachelin 4	(6'105.60)				
942.314.03	Entretien Bachelin 6	(2'542.40)				
942.314.04	Entretien Ls de Meuron 8	(7'753.65)				
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	(4'972.43)				
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	(247.55)				

AMORTISSEMENTS

Annexe 12a

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014
						Dépenses	Revenus		
ADMINISTRATION									
020.331.00	140.00.00	Fusion, étude	20.00	45'000.00	0.00	24'113.90		0.00	24'113.90
					0.00	24'113.90	0.00	0.00	24'113.90
		Total			0.00	24'113.90	0.00	0.00	24'113.90
SECURITE PUBLIQUE									
		Total			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION									
Ecoles HarmoS 1									
200.331.00	143.20.00	Vieux Collège, mobilier	10.00	120'000.00	2'715.60			2'715.60	0.00
200.331.00	143.20.02	Vieux Collège, rép. horloge et cloches	10.00	15'000.00	6'270.15			1'500.00	4'770.15
					8'985.75	0.00	0.00	4'215.60	4'770.15
Ecoles HarmoS 2									
210.331.00	143.30.02	Salle de gymnastique, réfection	10.00	65'000.00	45'530.15			6'500.00	39'030.15
210.331.00	143.40.00	Collège Wavre, rénovation	2.00		300'000.00			18'000.00	282'000.00
210.331.00	143.40.01	Collège Wavre, extension	4.00		394'534.05			28'300.00	366'234.05
					740'064.20	0.00	0.00	52'800.00	687'264.20
Ecoles HarmoS 3									
211.331.00	143.50.01	EORéN, agenc. de cuisine	10.00	96'000.00	22'836.95			9'600.00	13'236.95
211.331.00	143.50.02	EORéN, réf. toiture, façade	10.00	103'000.00	31'587.20			10'300.00	21'287.20
211.331.00	143.50.03	EORéN, fenêtres et portes	10.00	86'000.00	31'241.00			8'600.00	22'641.00
211.331.00	143.50.05	EORéN, divers travaux	10.00	67'000.00	64'055.35			6'700.00	57'355.35
					149'720.50	0.00	0.00	35'200.00	114'520.50
Bâtiment CSUM									
212.331.00	143.60.00	CSUM, construction	2.00	11'981'000.00	8'700'753.60			239'600.00	8'461'153.60
212.330.00	143.60.03	CSUM, réfection salle de gym.	10.00	114'000.00	76'522.55			11'400.00	65'122.55
212.331.00	146.00.01	CSUM, mobilier classes	10.00	250'000.00	29'987.05			25'000.00	4'987.05
					8'807'263.20	0.00	0.00	276'000.00	8'531'263.20
		Total			9'706'033.65	0.00	0.00	368'215.60	9'337'818.05
CULTURE, LOISIRS, SPORTS									
Espace Perrier									
303.331.00	143.65.00	EP, rénovation & amélioration	10.00	85'000.00	54'225.85			9'400.00	44'825.85
					54'225.85	0.00	0.00	9'400.00	44'825.85
Parcs publics et places de jeux									
330.331.00	141.30.05	HobbyLand, réfection sol	20.00	17'000.00	8'521.90			3'500.00	5'021.90
330.331.00	141.30.06	Place du village, aménagement	2.50	136'000.00	108'969.60			3'400.00	105'569.60
330.331.00	141.30.07	Place du village, construction	5.00	100'000.00	73'724.95			5'000.00	68'724.95
					191'216.45	0.00	0.00	11'900.00	179'316.45

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014
						Dépenses	Revenus		
Sports									
340.331.00	141.30.19	Parcours Vita, construction	10.00	35'000.00	21'110.75			3'500.00	17'610.75
340.331.00	141.30.21	Skatepark	10.00	19'824.00	16'024.00			2'000.00	14'024.00
					37'134.75	0.00	0.00	5'500.00	31'634.75
Camping									
351.331.00	141.40.02	Camping, aménagement camp de passage	3.00	595'000.00	450'895.25			17'900.00	432'995.25
351.331.00	143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire	4.20	1'972'500.00	1'780'445.30	38'256.40		83'000.00	1'735'701.70
					2'231'340.55	38'256.40	0.00	100'900.00	2'168'696.95
Culte									
390.331.00	143.90.00	Temple Cornaux	2.00		40'600.00			1'600.00	39'000.00
					40'600.00	0.00	0.00	1'600.00	39'000.00
		Total			2'554'517.60	38'256.40	0.00	129'300.00	2'463'474.00
SANTE									
		Total			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
PREVOYANCE SOCIALE									
Structure d'accueil de l'enfance									
540.331.00	143.60.04	Structure d'accueil, étude	10.00	39'000.00	35'122.45			4'000.00	31'122.45
					35'122.45	0.00	0.00	4'000.00	31'122.45
		Total			35'122.45	0.00	0.00	4'000.00	31'122.45
TRAFIC									
Routes communales									
620.331.00	141.30.00	Grand'Rue, aménagement	2.50		218'387.15			7'700.00	210'687.15
620.331.00	141.30.01	Carrefour Bellevue - Fleur-de-Lys	2.50	160'000.00	87'254.30			4'000.00	83'254.30
620.331.00	141.30.08	Rte Gare Tène, nouvelle Rte s/Crêt	2.50	5'170'000.00	1'619'199.15			129'200.00	1'489'999.15
620.331.00	141.30.10	Cité Robinson, bande cyclable	2.50	80'000.00	40'485.00			2'000.00	38'485.00
620.331.00	141.30.11	Cession Fondation de Préfargier	10.00	34'170.00	23'970.00			3'400.00	20'570.00
620.331.00	141.30.12	Eclairage public	10.00	54'000.00	42'362.30			5'400.00	36'962.30
620.331.00	141.30.16	Rue des Indiennes, modération trafic	2.50	300'000.00	179'861.60			7'500.00	172'361.60
620.331.00	141.30.18	Rue de la Gare, étude	10.00	110'000.00	84'066.70			11'000.00	73'066.70
620.331.00	141.30.18	Rue de la Gare, assainissement	3.00	3'814'700.00	69'652.80	1'925'042.55		0.00	1'994'695.35
620.331.00	141.30.23	Passerelle, étude	10.00	65'000.00	79'371.70			6'500.00	72'871.70
620.331.00	141.30.23	Passerelle, construction	3.70	3'390'000.00	0.00	843'579.20		0.00	843'579.20
620.331.00	141.30.26	Eclairage public, assainissement partiel	10.00	175'000.00	0.00	44'096.40		0.00	44'096.40
620.331.00	146.50.07	Véhicules, achat	15.00	199'000.00	174'818.15	19'188.85		30'000.00	164'007.00
					2'619'428.85	2'831'907.00	0.00	206'700.00	5'244'635.85
Parkings									
621.331.00	141.30.15	Horodateurs, extention parcage payant	10.00	32'000.00	12'215.20	22'649.50		3'200.00	31'664.70
					12'215.20	22'649.50	0.00	3'200.00	31'664.70
		Total			2'631'644.05	2'854'556.50	0.00	209'900.00	5'276'300.55
PROTECTION ET AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT									
Eau potable									
700.331.00	141.00.00	Les Indiennes	2.50	418'358.55	213'658.55			10'700.00	202'958.55
700.331.00	141.00.02	Ch. du Crêt, conduite eau	2.50	630'000.00	87'913.21			15'700.00	72'213.21
700.331.00	141.00.04	Camping, eau chalets, île	5.00	120'000.00	123'345.05			6'000.00	117'345.05
700.331.00	141.00.05	La Tène, adduction eau camping	2.50	200'000.00	128'444.75			5'000.00	123'444.75

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014
						Dépenses	Revenus		
700.331.00	141.00.06	Les Essertons, conduite eau	5.00	240'000.00	137'077.10			12'000.00	125'077.10
700.331.00	141.00.07	Rues Prairie et Verger-des-Fontaines	2.50	445'000.00	399'003.45			11'100.00	387'903.45
700.331.00	141.00.08	Foinreuse, conduite eau	2.50	310'000.00	273'596.95			7'800.00	265'796.95
700.331.00	141.00.09	Tertres, Couviers, Curtils	2.50	550'000.00	158'476.40			13'700.00	144'776.40
700.331.00	141.00.10	Remplacement compteurs d'eau	10.00	310'000.00	6'351.70			6'351.70	0.00
700.331.00	141.00.12	La Prévôté, mise en conformité, étude	4.50	610'000.00	343'865.00			27'500.00	316'365.00
700.331.00	141.00.13	Ls-de-Meuron, eau potable	2.50	174'000.00	91'244.40			4'300.00	86'944.40
700.331.00	141.00.14	Ch. du Devens, eau viabilisation	5.00	37'000.00	9'285.30			1'900.00	7'385.30
700.331.00	141.00.15	Plan directeur eau potable PDDE	10.00	40'000.00	29'508.55			4'000.00	25'508.55
700.331.00	141.00.16	Le Vigner, assain. station de pompage	5.00	190'000.00	78'187.30			9'500.00	68'687.30
700.331.00	141.00.17	Grand'Rue, conduite	5.00	52'990.00	52'990.00			6'700.00	46'290.00
700.331.00	141.00.18	Bouclage eau	5.00		51'116.00			5'000.00	46'116.00
700.331.00	141.00.19	Montmirail, remplacement conduite	5.00		19'755.20			700.00	19'055.20
700.331.00	141.00.20	Achat réseau d'eau	5.00		266'189.30			23'400.00	242'789.30
700.331.00	141.00.22	Eau, réalisation interconnexion, étude	1.25	1'420'000.00	810'099.60	518'307.70		34'500.00	1'293'907.30
700.331.00	141.00.23	CEN-E, étude extension	20.00	113'000.00	0.00	28'333.35		0.00	28'333.35
700.331.00	141.00.24	Rue de la Gare, assainissement EB	5.00	395'500.00	0.00	950'086.75		0.00	950'086.75
					3'280'107.81	1'496'727.80	0.00	205'851.70	4'570'983.91
Eaux usées									
710.331.00	141.10.00	Canaux égouts, compte général	2.50		406'704.50			27'900.00	378'804.50
710.331.00	141.10.01	Collecteur de Préfargier	5.00	152'000.00	6'642.30			5'600.00	1'042.30
710.331.00	141.10.02	Les Pasquiers, collectif eaux usées	2.50	163'000.00	68'861.75			4'100.00	64'761.75
710.331.00	141.10.03	Le Fournier, séparatif	2.50	160'000.00	112'407.15			3'900.00	108'507.15
710.331.00	141.10.04	Station de relevage STAP	10.00	118'000.00	15'224.80			11'800.00	3'424.80
710.331.00	141.10.05	Le Pré-aux-Andins, séparatif	2.50	1'129'000.00	461'626.39			28'200.00	433'426.39
710.331.00	141.10.06	La Tène, station pompage STAP	3.50	557'000.00	353'657.85			19'500.00	334'157.85
710.331.00	141.10.07	Ls-de-Meuron, eaux usées	2.50	156'600.00	75'672.20			4'000.00	71'672.20
710.331.00	141.10.08	Le Crêt, aménagement	2.50	50'000.00	44'130.03			1'300.00	42'830.03
710.331.00	141.10.10	EU, La Tène assainissement	2.50		71'018.65			10'000.00	61'018.65
710.331.00	141.10.11	Rue de la Gare, assainissement EU	2.50	400'000.00	0.00	7'322.20		0.00	7'322.20
					1'615'945.62	7'322.20	0.00	116'300.00	1'506'967.82
Eaux claires									
711.331.00	141.20.00	Le Mouson, collecteur interc. eaux claires	2.50	429'710.35	58'000.00			2'000.00	56'000.00
711.331.00	141.20.01	Bois d'Epagnier, canal. eaux claires	5.00	170'000.00	39'755.30			6'100.00	33'655.30
711.331.00	141.20.02	Les Sors, canal. eaux claires	5.00	170'000.00	16'223.55			5'000.00	11'223.55
711.331.00	141.20.03	Les Indiennes, séparatif	2.50	500'000.00	494'604.70			17'600.00	477'004.70
711.331.00	141.20.04	Tertres, Couviers, Ouches, séparatif	2.50	2'150'000.00	673'863.20			53'700.00	620'163.20
711.331.00	141.20.05	Les Sors, séparatif - amont	2.50	296'000.00	130'248.75			7'400.00	122'848.75
711.331.00	141.20.06	Ls-de-Meuron, eaux claires	2.50	539'400.00	198'665.85			13'500.00	185'165.85
711.331.00	141.20.07	Ch. du Devens, eaux claires viabilisation	2.50	78'000.00	8'911.35			2'000.00	6'911.35
711.331.00	141.20.08	Séparatif, eaux claires	2.50		691'586.87			23'000.00	668'586.87
711.331.00	141.20.09	Réseau, eaux claires	2.50		21'650.00			8'600.00	13'050.00
711.331.00	141.20.10	Séparatif, 1ère étape	2.50		1'190'603.03			38'700.00	1'151'903.03
711.331.00	141.20.11	Chenevier, séparatif	2.50	500'000.00	460'736.15			12'500.00	448'236.15
711.331.00	141.20.12	Rue de la Gare, assainissement EC	2.50	1'096'700.00	0.00	647'679.45		0.00	647'679.45
					3'984'848.75	647'679.45	0.00	190'100.00	4'442'428.20

AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014
						Dépenses	Revenus		
Aménagement du territoire									
790.331.00	141.10.09	Etude PGEE, ME + TW	10.00	270'000.00	87'461.60			18'000.00	69'461.60
790.331.00	141.30.20	SIG	15.00	72'000.00	34'359.55			10'800.00	23'559.55
790.331.00	141.81	Etude coordonnée TEDA	10.00	70'000.00	55'126.75			7'000.00	48'126.75
790.331.00	141.81.01	Derrière-chez-Menod, étude	10.00	24'120.40	13'949.80			2'400.00	11'549.80
					190'897.70	0.00	0.00	38'200.00	152'697.70
		Total			9'071'799.88	2'151'729.45	0.00	550'451.70	10'673'077.63
ECONOMIE PUBLIQUE									
		Total			0.00			0.00	0.00
FINANCES ET IMPÔTS									
immeubles du patrimoine financier									
942.330.00	123.03.00	A.-Bachelin 6	10.00	944'225.00	929'792.10			24'700.00	905'092.10
942.330.00	123.04.00	Ls-de-Meuron 8	2.00	559'395.50	527'247.00			0.00	527'247.00
942.330.00	123.06.00	CIS, achat et réfection	2.00	1'800'000.00	1'732'733.70			0.00	1'732'733.70
942.330.00	123.06.00	CIS, remplacement chaudière	7.50	85'000.00	56'133.50			6'400.00	49'733.50
942.330.00	123.06.00	CIS, étanchéité et travaux divers	10.00	140'000.00	0.00	99'165.35		0.00	99'165.35
					3'245'906.30	99'165.35	0.00	31'100.00	3'313'971.65
		Total			3'245'906.30	99'165.35	0.00	31'100.00	3'313'971.65
RECAPITULATION									
		Total			27'245'023.93	5'167'821.60	0.00	1'292'967.30	31'119'878.23

CIS Sports et Loisirs Marin

(en francs)

Annexe 13

Libellés	B2015		C2014		C2013	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais d'entretien	45'000		46'495		25'032	
Assurance RC, chose	2'300		1'840		1'905	
Assurance des bâtiments, ECAP	4'500		5'117		4'488	
Amortissement ordinaire	6'500		6'400		14'000	
Imputations d'intérêts	37'000		24'819		28'823	
Honoraires gérance immobilière	6'000		5'141		5'141	
Loyer		127'000		126'936		126'936
	101'300	127'000	89'811	126'936	79'389	126'936
Excédent de recettes						
		25'700		37'125		47'547



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 7

Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2014

Le Conseil communal déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

La Tène, le 18 mai 2015

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, La secrétaire,

M. Eugster

S. Praz

La Commission financière reconnaît exact le résumé des comptes qui précède. Elle a pris connaissance de la valeur du bilan.

AU NOM DE LA COMMISSION FINANCIERE
Le rapporteur,

N. Krügel

Les comptes de l'exercice 2014 sont approuvés par le Conseil général lors de sa séance du 11 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président(e), Secrétaire,

